



**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL**

***ASSURER LA PLACE DU CANADA EN
ASIE-PACIFIQUE : UNE ATTENTION
PARTICULIÈRE À L'ASIE DU SUD-EST***

Juin 2015

This report is also available in English.
Information on the committee is available on the site:
www.senate-senat.ca/AEFA.asp.

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site :
www.senate-senat.ca/AEFA.asp.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
REMERCIEMENTS.....	v
LE COMITÉ	vii
ORDRE DE RENVOI.....	ix
LISTE DES SIGLES.....	1
RÉSUMÉ	3
RECOMMANDATIONS	9
INTRODUCTION	13
PARTIE I : LE CANADA ET LA RÉGION DE L'ASIE-PACIFIQUE.....	17
A. Dynamisme et diversification de la région	17
B. Contexte économique.....	18
C. Développement du régionalisme.....	19
D. Défis touchant les aspects socioéconomiques et la gouvernance	21
E. Contexte de sécurité.....	23
Inde et Chine, cinq ans après le rapport de 2010 du comité	24
A. Chine.....	25
B. Inde	27
Engagement du Canada dans la Région de l'Asie-Pacifique.....	29
1. Engagement soutenu et durable	31
2. Renforcement des liens commerciaux	33
3. Engagement global.....	35
4. Développer au Canada des 'compétences pour l'Asie'	40
5. Resserrement des liens entre les peuples	42
Initiative du pays tout entier	44
PARTIE II : LE CANADA ET L'ASIE DU SUD-EST.....	47
Montée en puissance de l'Asie du Sud-Est.....	48
A. Économie et échanges commerciaux	49
B. Développement et gouvernance.....	50
C. Sécurité	51
Association des nations de l'Asie du Sud-Est.....	53
A. Manière « ANASE ».....	53

B. Tensions au sein de l'ANASE	54
C. Engagement externe.....	55
Renforcer l'engagement du Canada auprès de l'ANASE.....	56
Étude de cas : Indonésie.....	60
A. Introduction.....	60
B. Aperçu.....	60
Débouchés et défis pour le Canada.....	63
A. Échanges commerciaux et investissements	63
B. Sécurité	67
C. Coopération en matière de développement.....	69
D. Diplomatie.....	70
Étude de cas : Birmanie	72
A. Introduction.....	72
B. Aperçu.....	72
Débouchés et défis pour le Canada.....	76
A. Échanges commerciaux et investissements	76
B. Sécurité	77
C. Coopération en matière de développement.....	78
D. Diplomatie.....	80
E. Liens entre les peuples	80
Étude de cas : Singapour.....	81
A. Introduction.....	81
B. Aperçu.....	82
Débouchés et défis pour le Canada.....	84
A. Échanges commerciaux et investissements	84
B. Sécurité	87
C. Diplomatie.....	87
D. Liens entre les peuples	88
Étude de cas : Philippines	89
A. Introduction.....	89
B. Aperçu.....	90
Débouchés et défis pour le Canada.....	91
A. Échanges commerciaux et investissements	91
B. Sécurité	94

C. Coopération en matière de développement.....	96
D. Diplomatie.....	97
E. Liens entre les peuples	99
CONCLUSION.....	103
ANNEXE A : TÉMOINS	105
ANNEXE B : MISSION D'ÉTUDE EN ASIE (INDONÉSIE ET SINGAPOUR).....	115

REMERCIEMENTS

Au moment de la mise sous presse du présent rapport, les manchettes internationales annonçaient que l'Asie avait dépassé l'Europe pour occuper désormais le deuxième rang des régions les plus riches du monde. Selon l'information diffusée par les médias, la région de l'Asie-Pacifique, à l'exception du Japon, avait une richesse privée de 47 billions de dollars en 2014, grâce en partie au nombre croissant de millionnaires en Inde et en Chine. L'Amérique du Nord demeurait la région la plus riche du monde, mais selon les prévisions, elle serait déclassée par l'Asie en 2016. En 2019, l'Asie possédera 34 % de la richesse mondiale.

Ces chiffres sont indéniablement frappants, mais ils ne surprendront pas ceux qui suivent depuis quelques années le déplacement graduel vers l'Est des centres diplomatiques, économiques et de sécurité mondiaux.

Comprenant l'importance de faire en sorte que la politique commerciale étrangère et internationale du Canada tienne compte de cette évolution, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international avait étudié la question de l'essor de la Chine et de l'Inde dans ses rapports déposés en 2010.

Le présent rapport indique d'abord que les conclusions des études antérieures sont toujours valables, avant de mettre l'accent sur une région qui offre d'autres possibilités au Canada en matière de commerce et de politique étrangère. Le Comité conclut que le Canada doit continuer de renforcer ses liens avec l'Inde et la Chine, mais qu'il doit également saisir les nouvelles occasions de développer des secteurs d'intérêt commun et des partenariats en Asie du Sud-Est.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) est non seulement une union économique de plus en plus intégrée et en croissance rapide, soutenue par une infrastructure politique régionale de plus en plus importante, mais elle est également une puissance géopolitique montante avec laquelle le Canada aurait avantage à accroître la coopération sur le plan de la diplomatie et de la sécurité.

Appuyées par les témoignages de plus de 90 intervenants entendus au cours de 30 réunions, l'analyse, les suggestions et les recommandations précises qui en découlent offrent une feuille de route à cet égard.

Le Comité tient à remercier d'abord et avant tout les personnes qui ont pris le temps de comparaître devant lui pour partager leurs connaissances et exprimer leurs opinions.

Il veut également remercier les membres du Comité et leur personnel pour leur engagement soutenu et leur intérêt constant à l'égard des diverses questions et sous-questions qui ont été à l'étude durant de longues heures. J'aimerais aussi remercier le sénateur Percy Downe, vice-président du Comité, dont les conseils sont essentiels pour assurer notre réussite.

Le Comité tient à souligner tout particulièrement le dévouement de Natalie Mychajlyszyn et de ses collègues analystes de la Bibliothèque du Parlement, James Lee et Brian Hermon.

Leur travail tout au long de cette étude approfondie a aidé le Comité à résumer des centaines de pages de témoignages pour les intégrer au présent rapport et à dégager les principaux éléments de politique.

Je remercie également les greffiers du Comité, Adam Thompson et Mark Palmer, dont le travail de soutien au Comité s'effectue largement dans les coulisses, mais dont la diligence professionnelle est essentielle à l'efficacité de nos activités.

Le principal message du rapport est clair : la région de l'Asie-Pacifique gagne en importance sur la scène mondiale, et le Canada ne peut se permettre de rester à l'écart.

Nous espérons que les pistes de réflexion qui se dégageront de cette vaste étude susciteront des débats dans le monde des affaires, dans le milieu universitaire, dans la société civile et dans d'autres milieux au Canada, et qu'elles favoriseront les initiatives en cours afin de resserrer les relations du Canada en Asie du Sud-Est, pour l'avancement de nos intérêts en matière de commerce, de politique étrangère et de sécurité.

*Raynell Andreychuk, sénatrice
Présidente du comité*

LE COMITÉ

Les sénateurs suivants ont participé à l'étude:

L'honorable Raynell Andreychuk, présidente du comité

L'honorable Percy Downe, vice-président du comité

et

les honorables sénateurs :

Salma Ataullahjan

Jane Cordy

Dennis Dawson

Jacques Demers

Nicole Eaton

Suzanne Fortin-Duplessis

Janis G. Johnson

Victor Oh

David P. Smith, C.P.

Josée Verner, C.P.

Membres d'office du comité :

Les honorables sénateurs Claude Carignan, C.P. (ou Yonah Martin) et James Cowan (ou Joan Fraser)

Autres sénateurs ayant occasionnellement participé à l'étude :

Les honorables sénateurs Beyak, De Bané, C.P., Housakos, Jaffer, McInnis, Mockler, Nolin, Patterson, Poirier, Raine, Rivard, Robichaud, C.P., Smith (*Saurel*), Tannas, Tkachuk, Wallace et Wells.

Personnel du comité :

James Lee, Natalie Mychajlyszyn et Brian Hermon, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement

Adam Thompson et Mark Palmer, greffiers du comité

Lori Meldrum, adjointe administrative

Autre employée ayant prêté une aide occasionnelle au comité :

Karen Schwinghamer, agente de communications, Sénat du Canada

Christina Yeung, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 novembre 2013 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Martin, au nom de l'honorable sénatrice Andreychuk, appuyée par l'honorable sénatrice Marshall,

Que le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les conditions de sécurité et les faits nouveaux en matière d'économie dans la région de l'Asie Pacifique, leurs incidences sur la politique et les intérêts du Canada dans la région, et d'autres questions connexes;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet au cours de la première session de la quarante-et-unième législature soient renvoyés au comité;

Que le Comité fasse rapport au Sénat avant le 30 juin 2014.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 12 juin 2014 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Plett,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le jeudi 21 novembre 2013, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international relativement à son examen des conditions de sécurité et des faits nouveaux en matière d'économie dans la région de l'Asie-Pacifique, de leurs incidences sur la politique et les intérêts du Canada dans la région, et d'autres questions connexes soit reportée du 30 juin 2014 au 31 mars 2015.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 25 mars 2015 :

L'honorable sénatrice Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Greene,

Que nonobstant les ordres du Sénat adoptés le jeudi 21 novembre 2013 et le jeudi 12 juin 2014, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international relativement à son examen des conditions de sécurité et des faits nouveaux en matière d'économie dans la région de l'Asie-Pacifique, de leurs incidences sur la politique et les intérêts du Canada dans la région, et d'autres questions connexes soit reportée du 31 mars 2015 au 30 septembre 2015.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Charles Robert

LISTE DES SIGLES

ADMM-PLUS	RÉUNION ÉLARGIE DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE L'ANASE
ALE	ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE
ANASE	ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST
APD	AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
APEC	FORUM DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE
APIE	ACCORD SUR LA PROMOTION ET LA PROTECTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS
CEA	COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ANASE
CNUDM	CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER
CPAECI	COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL
EDC	EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA
EICC	ÉQUIPE D'INTERVENTION EN CAS DE CATASTROPHE
FRA	FORUM RÉGIONAL DE L'ANASE
G7	GROUPE DES 7
G20	GROUPE DES 20
MAECD	MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
OCDE	ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
OTAN	ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

PAMM	PLAN D'ACTION SUR LES MARCHÉS MONDIAUX
PECC	CONSEIL DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE DU PACIFIQUE
PIB	PRODUIT INTÉRIEUR BRUT
PICM	PROGRAMME D'INSTRUCTION ET DE COOPÉRATION MILITAIRES
PME	PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
PNUD	PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
PTP	PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE
RCEP	PARTENARIAT ÉCONOMIQUE INTÉGRAL RÉGIONAL
SAE	SOMMET DE L'ASIE DE L'EST
SCRS	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ
STEP	SASKATCHEWAN TRADE AND EXPORT PARTNERSHIP

RÉSUMÉ

Le présent rapport expose les conclusions du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international au sujet de l'intérêt que présente la région de l'Asie-Pacifique pour la prospérité future du Canada et pour ses intérêts en matière de sécurité.

Pour commencer, le rapport donne un aperçu des changements (économiques, sociaux, gouvernance, sécurité) qui se produisent dans la région de l'Asie-Pacifique et qui expliquent pourquoi cette région retient actuellement autant l'attention mondiale. Il fait ensuite état de certaines dynamiques régionales reliées à l'influence soutenue qu'exercent deux grands pays de la région, à savoir la Chine et l'Inde. Il reprend les grandes conclusions des rapports sur ces pays qu'a présentés le comité en 2010 et fait ressortir certains éléments des récents témoignages sur l'Inde et la Chine qu'a reçus le comité pendant la préparation du présent rapport. Soulignant l'influence économique et politique non négligeable qu'exercent ces deux pays sur toute la région et le renforcement des relations bilatérales du Canada avec eux, le rapport constate qu'il existe des possibilités de renforcer encore davantage les relations bilatérales avec eux, d'aplanir les obstacles auxquels font face les entreprises canadiennes dans ces marchés et de donner suite aux préoccupations concernant les droits de la personne et la sécurité.

Il est ensuite question dans le rapport des changements qui touchent l'ensemble de la région de l'Asie-Pacifique. Soulignant l'envergure de ces changements et la rapidité avec laquelle ils se produisent, de même que les mesures prises par d'autres pays pour en tirer parti, le rapport indique que le Canada doit mettre à profit sa position comme pays du Pacifique afin de renforcer son engagement. Plus précisément, il recommande de se concentrer davantage sur les liens bilatéraux et sur les partenariats avec les principales tribunes régionales de l'Asie du Sud-Est, qui, de l'avis du comité, font partie intégrante de toute politique étrangère canadienne digne de ce nom au sein de la grande région de l'Asie-Pacifique.

Le rapport intègre, d'une part, les observations formulées par des témoins au cours d'une trentaine de réunions qui se sont échelonnées sur deux ans à Ottawa et, d'autre part, les informations recueillies à l'occasion d'une mission d'étude en Indonésie et à Singapour. Parmi les témoins et les interlocuteurs se trouvaient des gens d'affaires, des associations, des fonctionnaires, de hauts dirigeants politiques, des parlementaires, des spécialistes et autres.

L'ampleur de l'étude témoigne non seulement de l'abondance d'informations communiquées au comité, mais aussi de l'envergure et de la diversité de la région à l'étude, ainsi que de la multidimensionnalité du cadre d'orientation à l'appui des intérêts du Canada dans la région. Bien que les possibilités et les questions qui méritent l'attention du Canada soient trop nombreuses pour qu'on s'y intéresse individuellement, plusieurs sujets font l'objet de suggestions qui sont indiquées en caractères **gras** dans le rapport. Celui-ci comporte également douze recommandations qui mettent en lumière les points sur lesquels le comité croit que le gouvernement du Canada devrait se pencher pour plus d'efficacité.

Les conclusions du comité montrent bien que le Canada doit agir de manière stratégique pour rehausser son engagement dans la région de l'Asie-Pacifique. À cette fin, **le comité recommande que le gouvernement du Canada dirige un plan d'action concernant « le pays tout entier », plan qui reconnaîtra l'importance que revêt la région de l'Asie-Pacifique**

pour la prospérité future du Canada et qui visera à mieux préparer les Canadiens à se saisir des occasions qu'offre cette région. À cette fin, le comité recommande d'élaborer et de mettre en œuvre une approche globale, soutenue et cohérente pour renforcer les relations dans la région de l'Asie-Pacifique, et d'étayer cet engagement par de solides mesures diplomatiques et commerciales de haut niveau, dotées des ressources nécessaires.

Conscient de l'importance de la libéralisation des échanges commerciaux et de l'intégration des marchés pour la prospérité future dans la région de l'Asie-Pacifique et pour les relations commerciales qu'y mène le Canada, **le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de faire du Partenariat transpacifique la pierre angulaire de sa politique économique dans la région de l'Asie-Pacifique, tout en examinant les avantages qu'offrent les accords de commerce et d'investissement bilatéraux avec les principaux pays ne faisant pas partie du Partenariat, et ce, afin d'obtenir les meilleures conditions possibles pour les Canadiens.**

Outre la recommandation qui précède, le comité constate également que les accords commerciaux, bien qu'absolument nécessaires, sont insuffisants en soi pour inciter les Canadiens à saisir les occasions qui se présentent à l'étranger. De plus, des témoins ont dit au comité que les entreprises doivent être prêtes à assurer une présence à long terme dans les marchés régionaux si elles veulent réussir sur ces marchés. Pour cette raison, le comité estime que la compréhension et la connaissance mutuelles, appuyées par des contacts entre les peuples, sont d'importants facteurs permettant d'approfondir les relations entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique. Pour cette raison, **le comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne des initiatives pour le perfectionnement des compétences des entrepreneurs et des étudiants au Canada, afin qu'ils acquièrent la formation linguistique et d'autres compétences nécessaires pour tirer parti des débouchés dans la région de l'Asie-Pacifique.**

Le rapport met en lumière l'émergence et l'importance particulière de l'Asie du Sud-Est, une région dynamique de plus de 600 millions d'habitants. Certaines initiatives menées récemment par le gouvernement du Canada, dont le Plan d'action sur les marchés mondiaux et la diplomatie économique accrue, ont permis d'accroître la visibilité du Canada en Asie du Sud-Est et vice-versa, mais le comité est d'avis que d'autres mesures gouvernementales s'imposent pour approfondir les partenariats commerciaux et créer des occasions pour les Canadiens dans la région.

Au niveau multilatéral, il est fait mention dans le rapport du rôle central que joue l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dans la région. Le comité estime que le Canada devrait continuer d'accorder une priorité à son engagement auprès de l'ANASE et, partant, **il recommande que le gouvernement du Canada place le développement des relations avec l'ANASE et avec les pays qui en sont membres au cœur de son engagement approfondi dans la région de l'Asie-Pacifique.**

Conscient de l'importance de la coopération en matière de sécurité dans la région, le comité recommande également dans le rapport que **le gouvernement du Canada intègre la coopération en matière de sécurité à sa stratégie globale visant à renforcer ses relations en Asie du Sud-Est, notamment en participant au Dialogue de Shangri-La et en continuant de**

chercher activement à adhérer au Sommet de l'Asie de l'Est ainsi qu'à la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE.

Le comité a appris que des pays du Sud-Est asiatique poursuivent les réformes amorcées en vue de renforcer les institutions et d'améliorer les conditions pour les entreprises et les citoyens. Il a également appris que le Canada pourrait mettre à profit son expertise à cet égard et que la coopération en matière de développement peut servir de « tête de pont » non négligeable pour les relations canadiennes dans la région. Par conséquent, **le comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'accorder une importance à l'assistance technique nécessaire pour renforcer la gouvernance, la primauté du droit et la gestion des ressources du secteur public dans les pays du Sud-Est asiatique où cette assistance aurait le plus grand impact.**

Le comité a appris qu'au développement continu des pays de l'Asie du Sud-Est correspond une augmentation de la demande de travailleurs spécialisés et de savoir-faire technique. Sachant que les échanges dans les domaines de l'éducation et de la recherche favorisent le développement de liens durables entre Canadiens et autres peuples ailleurs dans le monde, **le comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec les établissements d'enseignement canadiens et leurs homologues du Sud-Est asiatique, crée des partenariats dans les domaines de l'éducation et de la recherche afin d'approfondir les relations et les intérêts commerciaux du Canada dans la région.**

Plusieurs témoins ont mentionné que les droits de la personne et la responsabilité sociale d'entreprise laissent à désirer dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique. Compte tenu des préoccupations grandissantes de la communauté internationale au sujet de la situation des réfugiés rohingya et d'autres minorités, des tensions qu'elle soulève toujours de part et d'autre des frontières terrestres et maritimes en Asie du Sud-Est et de la probabilité que l'absence de mesures concertées et opportunes visant à régler ces problèmes pourraient nuire aux progrès en cours dans la région, le comité exhorte les institutions et les pays membres de l'ANASE à passer immédiatement à l'action pour trouver des solutions durables qui respectent les droits des personnes concernées. Le comité partage le point de vue des témoins qui estiment que le Canada devrait aborder ces questions à mesure que s'intensifient ses relations et son engagement dans la région. À cette fin, **le comité recommande que le gouvernement du Canada travaille avec les pays de l'Asie du Sud-Est à améliorer l'adhésion aux traités des Nations Unies relatifs aux droits de la personne et à promouvoir l'adoption de pratiques de lutte contre la corruption et de responsabilité sociale des entreprises, auprès des entreprises et des gouvernements de la région.**

Comme les conditions commerciales et sociales sont loin d'être les mêmes partout en Asie du Sud-Est, le comité a décidé de s'attacher plus particulièrement à l'étude de quatre pays dont la situation individuelle offre une perspective unique – soit l'Indonésie, la Birmanie, Singapour et les Philippines. Un certain nombre d'éléments reviennent dans les analyses des pays qu'a effectuées le comité, mais des distinctions utiles ont amené le comité à présenter des recommandations propres à chacun.

Par exemple, l'Indonésie est une nation vaste et diversifiée, où des entreprises canadiennes ont déjà pris pied et dont les besoins liés à la croissance économique et à la capacité institutionnelle

peuvent profiter d'un partenariat canadien. C'est pourquoi **le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de renforcer son engagement global en Indonésie, notamment en ce qui concerne la diplomatie, la sécurité et le développement, la promotion d'une réforme continue et le soutien des entreprises canadiennes désireuses de percer le marché indonésien. En particulier, le gouvernement du Canada devrait accorder la priorité au financement et au développement de l'infrastructure, à la formation en matière de sécurité et de défense, ainsi qu'à la mise en valeur des droits de la personne, tous des secteurs clés où il convient de renforcer les relations avec l'Indonésie.**

Par comparaison, la Birmanie prend des mesures pour joindre les rangs de la communauté internationale après des décennies de régime militaire. Cela crée non seulement des occasions commerciales mais aussi des obstacles de taille pour les institutions et le développement. C'est pourquoi **le comité recommande que le gouvernement du Canada applique une approche diversifiée en coopérant avec la Birmanie, notamment en tirant parti des occasions de commerce et d'investissement, en intensifiant sa présence diplomatique au pays et en exécutant des programmes de développement. De plus, il conviendrait d'accorder une importance particulière à la coopération technique et au renforcement des capacités dans des domaines tels que la gouvernance, la gestion des ressources, la santé et l'éducation, tout en veillant à ce que les initiatives du Canada s'adressent à tous les groupes ethniques du pays.**

À l'autre extrémité du spectre de développement se trouve Singapour. Mais en tant que petit pays, il dépend considérablement de la croissance soutenue et de la stabilité des pays voisins. C'est pourquoi **le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de chercher à mieux faire connaître le Canada à Singapour et à renforcer ses relations commerciales avec lui. Il devrait également privilégier ce pays comme une plaque tournante pour le développement de la sécurité, de la défense, de la coopération financière et diplomatique dans toute l'Asie du Sud-Est de même qu'au sein des structures de l'ANASE, y compris les tribunes comme la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE et le Sommet de l'Asie de l'Est.**

Pour leur part, les Philippines ne sont pas un pays étranger aux Canadiens, en grande partie en raison de la grande communauté de Philippins au Canada. Il existe donc de solides amitiés et un certain nombre d'occasions de coopération. Par conséquent, **le comité recommande que le gouvernement du Canada fasse encore valoir l'importance des liens entre les peuples avec les Philippines, par exemple en mettant à profit son expertise en éducation, en développement des ressources humaines et en entrepreneuriat, de même que la responsabilité sociale des entreprises et la gestion des ressources publiques.**

Compte tenu de l'intérêt grandissant que suscite la région de l'Asie-Pacifique à l'échelle mondiale, le Canada ne peut se permettre de faire fi des occasions et des intérêts dont il pourrait profiter en accordant plus d'attention aux relations transpacifiques. Fort de son emplacement géographique et stratégique, d'une abondance de ressources humaines et naturelles, ainsi que des liens existants et de la réputation favorable dont il jouit dans la région, le Canada est bien placé pour saisir les occasions qui se présenteront là-bas dans les années et les décennies à venir. Il doit cependant continuer d'agir de manière stratégique et dans une perspective à long terme s'il veut se distinguer. Le comité croit que le présent rapport, et les recommandations qu'il contient,

montre au Canada la voie à suivre pour affermir son influence dans la région de l'Asie-Pacifique et en Asie du Sud-Est tout particulièrement.

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1

Le comité recommande que le gouvernement du Canada dirige un plan d'action concernant « le pays tout entier », plan qui reconnaîtra l'importance que revêt la région de l'Asie-Pacifique pour la prospérité future du Canada et qui visera à mieux préparer les Canadiens à se saisir des occasions qu'offre cette région. À cette fin, le comité recommande d'élaborer et de mettre en œuvre une approche globale, soutenue et cohérente pour renforcer les relations dans la région de l'Asie-Pacifique, et d'étayer cet engagement par de solides mesures diplomatiques et commerciales de haut niveau, dotées des ressources nécessaires.

RECOMMANDATION 2

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de faire du Partenariat transpacifique la pierre angulaire de sa politique économique dans la région de l'Asie-Pacifique, tout en examinant les avantages qu'offrent les accords de commerce et d'investissement bilatéraux avec les principaux pays ne faisant pas partie du Partenariat, et ce, afin d'obtenir les meilleures conditions possibles pour les Canadiens.

RECOMMANDATION 3

Le comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne des initiatives pour le perfectionnement des compétences des entrepreneurs et des étudiants au Canada, afin qu'ils acquièrent la formation linguistique et d'autres compétences nécessaires pour tirer parti des débouchés dans la région de l'Asie-Pacifique.

RECOMMANDATION 4

Le comité recommande que le gouvernement du Canada place le développement de relations avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et avec les pays qui en sont membres au cœur de son engagement approfondi dans la région de l'Asie-Pacifique.

RECOMMANDATION 5

Le comité recommande que le gouvernement du Canada intègre la coopération en matière de sécurité à sa stratégie globale visant à renforcer ses relations en Asie du Sud-Est, notamment en participant au Dialogue de Shangri-La et en continuant de chercher activement à adhérer au Sommet de l'Asie de l'Est ainsi qu'à la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE.

RECOMMANDATION 6

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'accorder une importance à l'assistance technique nécessaire pour renforcer la gouvernance, la primauté du droit et la gestion des ressources du secteur public dans les pays du Sud-Est asiatique où cette assistance aurait le plus grand impact.

RECOMMANDATION 7

Le comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec les établissements d'enseignement canadiens et leurs homologues du Sud-Est asiatique, crée des partenariats dans les domaines de l'éducation et de la recherche afin d'approfondir les relations et les intérêts commerciaux du Canada dans la région.

RECOMMANDATION 8

Le comité recommande que le gouvernement du Canada travaille avec les pays de l'Asie du Sud-Est à améliorer l'adhésion aux traités des Nations Unies relatifs aux droits de la personne et à promouvoir l'adoption de pratiques de lutte contre la corruption et de responsabilité sociale des entreprises, auprès des entreprises et des gouvernements de la région.

RECOMMANDATION 9

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de renforcer son engagement global en Indonésie, notamment en ce qui concerne la diplomatie, la sécurité et le développement, la promotion d'une réforme continue et le soutien des entreprises canadiennes désireuses de percer le marché indonésien. En particulier, le gouvernement du Canada devrait accorder la priorité au financement et au développement de l'infrastructure, à la formation en matière de sécurité et de défense, ainsi qu'à la mise en valeur des droits de la personne, tous des secteurs clés où il convient de renforcer les relations avec l'Indonésie.

RECOMMANDATION 10

Le comité recommande que le gouvernement du Canada applique une approche diversifiée en coopérant avec la Birmanie, notamment en tirant parti des occasions de commerce et d'investissement, en intensifiant sa présence diplomatique au pays et en exécutant des programmes de développement. De plus, il conviendrait d'accorder une importance particulière à la coopération technique et au renforcement des capacités dans des domaines tels que la gouvernance, la gestion des ressources, la santé et l'éducation, tout en veillant à ce que les initiatives du Canada s'adressent à tous les groupes ethniques du pays.

RECOMMANDATION 11

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de chercher à mieux faire connaître le Canada à Singapour et à renforcer ses relations commerciales avec lui. Il devrait également privilégier ce pays comme une plaque tournante pour le développement de la sécurité, de la défense, de la coopération financière et diplomatique dans toute l'Asie du Sud-Est de même qu'au sein des structures de l'ANASE, y compris les tribunes comme la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE et le sommet de l'Asie de l'Est.

RECOMMANDATION 12

Le comité recommande que le gouvernement du Canada fasse encore valoir l'importance des liens entre les peuples avec les Philippines, par exemple en mettant à profit son expertise en éducation, en développement des ressources humaines et en entrepreneuriat, de même que la responsabilité sociale des entreprises et la gestion des ressources publiques.

INTRODUCTION

Le présent rapport renferme les principales conclusions de l'étude menée par le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international (ci-après, « le comité »), étude portant sur les conditions politiques et de sécurité ainsi que sur l'évolution économique dans la région de l'Asie-Pacifique, avec un examen des conséquences pour la politique et les intérêts du Canada. L'étude porte particulièrement sur l'Asie du Sud-Est et sur les relations avec l'Indonésie, la Birmanie, Singapour et les Philippines.

L'idée de cette étude découle d'un constat : celui d'un basculement d'un certain équilibre des puissances dans le monde en direction de la région de l'Asie-Pacifique. Ce basculement ne manquera pas d'avoir des répercussions profondes sur la prospérité du Canada, ses politiques intérieure et étrangère, mais aussi sur la place qu'il occupe dans le système international. S'il est très largement admis que la région de l'Asie-Pacifique connaît une croissance économique rapide, on a une idée moins précise des transformations en cours dans la région au plan géostratégique. L'émergence économique de la Chine et des pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) influe en effet de façon marquée sur le tableau sécuritaire de la région, de même que sur les échanges commerciaux internationaux. L'étude, à laquelle le comité a consacré deux années, conclut à l'importance critique que le gouvernement du Canada prenne acte de cette transformation géostratégique et s'attache à jouer, dans la région de l'Asie-Pacifique, un rôle significatif axé sur une approche globale et visant le long terme.

La présente étude est fondée par celles que le comité a précédemment consacrées au Brésil, à la Russie, à l'Inde et à la Chine (les pays BRIC) ainsi qu'à la Turquie, en tant qu'acteurs de la nouvelle économie mondiale. Le comité visait à obtenir, à travers ces études, une meilleure compréhension du réagencement des dynamiques politiques et économiques, de l'émergence de nouveaux acteurs et de l'apparition de nouvelles relations, y compris sous l'angle de leur incidence sur les intérêts du Canada et des perspectives qui s'offrent à lui. Le comité a abordé l'étude sur l'Asie-Pacifique comme devant être le point d'orgue des études précédentes, tirant parti de l'occasion ainsi offerte de procéder à un examen d'une partie du monde qui ne cesse de gagner en importance pour le Canada.

Ajoutons que l'étude du comité sur la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, achevée en 2010, avait remarquablement préparé le terrain pour cet examen de la région de l'Asie-Pacifique et des possibilités qu'elle offre au Canada. Comme a pu le constater le comité au cours de cette étude, l'ascension de la Chine et de l'Inde s'est accompagnée de répercussions importantes sur l'économie mondiale, mais aussi sur la gouvernance de la planète – non sans conséquences pour le Canada et son avenir. Le comité a observé que, dans un monde dont les dynamiques évoluent rapidement, il est essentiel que le Canada se dote de nouvelles politiques et de nouveaux instruments afin de mettre à profit les possibilités qu'offrent les économies émergentes, notamment dans la région de l'Asie-Pacifique.

Alors que cinq années se sont écoulées depuis l'achèvement de l'étude sur la Chine et sur l'Inde, cette conclusion continue d'emporter l'adhésion. Cependant, quelle que soit l'importance de la Chine et de l'Inde au sein de la région de l'Asie-Pacifique, celle-ci est loin de se résumer à ces deux pays : en effet, selon la définition qu'on adopte, elle peut couvrir les océans Indien et Pacifique ainsi que plusieurs mers, ou englober les sous-régions du continent asiatique, mais

aussi les pays de l'ensemble continental américain riverains de l'océan Pacifique. On voit donc qu'elle comprend un grand nombre de pays dont l'influence régionale et mondiale est grandissante. Sous l'effet des transformations économiques, financières et démographiques qui se sont opérées à l'échelle planétaire, l'Asie-Pacifique a vu son poids stratégique s'accroître et, aujourd'hui, un grand nombre de concurrents du Canada s'intéressent à ses marchés émergents et à ses débouchés commerciaux.

Après avoir amorcé son cycle d'audiences dans une optique élargie à l'ensemble de la région de l'Asie-Pacifique, le comité a décidé de concentrer son attention sur l'Asie du Sud-Est, région qui, outre sa croissance économique impressionnante et sa diversification en direction de nouveaux marchés, a entrepris d'édifier une défense régionale assortie de mécanismes de sécurité. Ajoutons qu'en dépit du potentiel de croissance que recèle cette région à fort dynamisme abritant plus de 600 millions de personnes, l'Asie du Sud-Est reste peu connue des Canadiens en général, sans parler du pourcentage minime d'entreprises canadiennes qui exportent ailleurs qu'aux États-Unis. À mesure que progressait l'étude, les immenses possibilités que présente la région pour les entreprises canadiennes et pour les Canadiens en général se faisaient de plus en plus évidentes, comme en témoigne le fait que la région de l'ANASE se classe déjà au septième rang des partenaires commerciaux de notre pays.

Le comité a, par la suite, décidé de focaliser plus précisément son étude sur quatre pays du Sud-Est asiatique : l'Indonésie, la Birmanie, Singapour et les Philippines, car ceux-ci illustrent la diversité de l'Asie du Sud-Est en tant que région riche d'opportunités économiques, mais qui reste confrontée à un éventail de difficultés dans les domaines social, politique et sécuritaire. De plus, ces pays sont membres de l'ANASE, organisation dont le rôle ne cesse de s'élargir. Mais ce qu'il faut surtout garder à l'esprit, c'est que chacun des pays retenus pour l'étude de cas offre des possibilités immenses pour le Canada, et cela sous bien des aspects – qu'il s'agisse du commerce, de la coopération sécuritaire et diplomatique ou encore des liens à tisser entre les populations – possibilités qui n'ont pas été pleinement mises à profit.

Ayant lancé son étude en mai 2013, le comité a, depuis, tenu 33 audiences à Ottawa. Il a entendu plus de 90 témoins, notamment divers représentants des pouvoirs publics, du monde de l'entreprise et du monde académique. En février 2015, le comité a entrepris une mission d'étude en Asie du Sud-Est et il s'est rendu en Indonésie et à Singapour. Durant les visites dans ces pays, le comité a tenu plus de 20 réunions avec tout un éventail de représentants d'entreprises canadiennes présentes dans la région, de même qu'avec des responsables du secteur public, des dirigeants politiques, des parlementaires et des universitaires et autres.

Le comité considère que le présent rapport, sans pour autant le qualifier d'exhaustif, fournit des orientations au gouvernement du Canada à l'heure où celui-ci s'efforce d'approfondir et de renforcer son engagement en Asie du Sud-Est et plus généralement dans la région de l'Asie-Pacifique. Le rapport est divisé en deux parties, la première s'ouvrant sur la présentation générale de la région de l'Asie-Pacifique qui poursuit son ascension et continue de gagner en importance, avec des répercussions sur l'économie mondiale de même que sur les relations et la sécurité à l'échelle internationale. Puis, s'appuyant sur les témoignages recueillis, le rapport expose les cinq principales conclusions du comité; celles-ci, assorties de trois recommandations adressées au gouvernement du Canada, suggèrent des options visant à promouvoir de façon

optimale les intérêts du Canada en s'appuyant sur les opportunités offertes par l'ensemble de la région.

La deuxième partie du rapport est consacrée à l'Asie du Sud-est. Après une introduction sur la région, le comité en présente la principale organisation, l'ANASE, et recommande que le gouvernement du Canada place le développement de relations avec cette organisation et avec les pays qui en sont membres au cœur de son engagement approfondi dans la région Asie-Pacifique. Le rapport se tourne ensuite vers les études de cas centrées sur l'Indonésie, la Birmanie, Singapour et les Philippines, avec une analyse des dimensions propres à chaque pays, dimensions qui présentent à la fois des perspectives positives et des défis pour le Canada. Le comité offre ainsi d'autres recommandations concernant l'Asie du Sud-Est, dont une visant à exploiter au mieux les options qui s'offrent pour chacun de ces quatre pays.

Le rapport met en relief le fait que la prospérité future du Canada repose autant sur la coopération commerciale, diplomatique et relative à la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique que dans toute autre région du monde. En effet, c'est dans sa direction que le monde cherche à se rééquilibrer. Dès lors, le Canada doit suivre le mouvement afin de ne pas rater les occasions offertes dans les domaines économique et politique par son dynamisme puissant. Comme le comité l'a appris au cours de son étude, cela dépend en partie de l'engagement à surmonter les difficultés sur le plan de la sécurité dans la région. Le comité est d'avis qu'aujourd'hui, plus que jamais, le Canada, en tant que pays du pourtour du Pacifique, se doit de prendre pleinement conscience des possibilités immenses qu'il a de participer aux changements actuels dans la région de l'Asie-Pacifique.

PARTIE I: LE CANADA ET LA RÉGION DE L'ASIE-PACIFIQUE¹

[...] l'économie mondiale et le monde plus généralement de l'Atlantique au Pacifique connaissent un changement géopolitique et géostratégique [...]².

John M. Curtis, attaché supérieur de recherche, Institut CD Howe, et Centre international pour le commerce et le développement durable (Genève)

A. Dynamisme et diversification de la région

L'un des constats majeurs du comité au cours de l'étude qu'il a menée sur la région de l'Asie-Pacifique, est que la région n'est pas monolithique et que sa description doit tenir compte de bien des nuances. Les témoignages n'ont pas manqué de décrire son immense diversité, qu'il s'agisse de sa composition géographique, ethnique ou culturelle, mais aussi de son développement social, économique et politique. Avec une population d'environ 4,3 milliards d'habitants, elle abrite plus de la moitié de l'espèce humaine et comprend les deux pays les plus peuplés de la planète, à savoir la Chine et l'Inde. L'Asie-Pacifique se distingue en outre par ses réalisations économiques, même si le tableau est loin d'être uniforme. La région à qui l'on doit environ 38 % du PIB mondial – exprimé en parité de pouvoir d'achat en 2013 – est le siège de plusieurs économies à la croissance la plus rapide au monde, dont celle de la Chine³. Mais en même temps, des centaines de millions de personnes y vivent avec moins de 1,25 \$ par jour et elle englobe des pays, comme la Birmanie⁴, qui sont en pleine transition économique et politique.

Colin Robertson, vice-président et chercheur, École de politique publique, Université de Calgary, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, souligne que, même si l'on tend à parler de l'Asie comme d'une seule et même entité, « il s'agit en fait d'un continent composé de régions, de religions, d'ethnies et de langues différentes. Il s'y trouve des démocraties et des dictatures⁵. » Peter McGovern, sous-ministre adjoint, Investissement, Innovation, Développement du

¹ Le terme « Asie-Pacifique » est imprécis, étant donné qu'il n'existe pas de démarcation universellement reconnue des frontières de la région. Certains observateurs limitent l'étendue de la région aux États d'Asie du Nord-Est, du Sud-Est et du pourtour du Pacifique (y compris le Canada), tandis que d'autres la définissent de manière plus large et lui font englober les pays d'Asie du Sud et d'Asie centrale. Exception faite de son examen des développements en Inde, le comité a concentré son attention sur les zones asiatiques riveraines de l'océan Pacifique, et plus particulièrement l'Asie du Sud-Est. Toutefois, étant donné que nombre de témoignages ont utilisé les termes « Asie-Pacifique » et « Asie » de façon interchangeable, aux fins du présent rapport, les références sont parfois élargies.

² Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international [CPAECI], *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 4 décembre 2013.

³ Banque asiatique de développement, *Key Indicators for Asia and the Pacific 2014*.

⁴ En règle générale, le gouvernement du Canada désigne le pays par le nom de Birmanie plutôt que d'utiliser l'appellation officielle de Myanmar, adoptée alors que le pays était sous la coupe d'une dictature militaire. L'ambassade du Canada en Birmanie utilise « Birmanie (Myanmar) ».

⁵ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 4 décembre 2013.

commerce et Asie, Affaires étrangères et Commerce international Canada⁶, a offert au comité une perspective analogue, dans les termes suivants :

L'Asie n'est pas un monolithe. Elle réunit des régions très différentes que l'on peut délimiter sur les cartes [...] Il y a des économies pleinement développées qui ont les mêmes valeurs démocratiques que nous, notamment en Corée, au Japon et à Taïwan. Vous avez un bloc émergent, l'ANASE, avec ses neuf ou 10 pays. Vous avez aussi l'Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui sont très étroitement alignées avec nous. Nous ne pouvons donc pas appliquer une approche unique à toutes nos relations avec les pays d'Asie⁷.

Les témoins qui ont comparu devant le comité ont fait valoir que, pour être efficace, la stratégie canadienne dans la région de l'Asie-Pacifique doit tenir compte de cette diversité. Ainsi, M. Robertson a déclaré au comité : « On ne peut parler de politique asiatique, car une politique universelle ne peut convenir à ce continent. Si nous voulons promouvoir efficacement les intérêts du Canada, nous devons adapter nos politiques aux pays, aux régions et aux secteurs.⁸ »

B. Contexte économique

La montée récente de l'Asie n'est pas un phénomène à court terme. Cette transition est le fruit d'un mouvement implacable de transformation en profondeur, notamment via l'urbanisation à grande échelle, une hausse vertigineuse de la productivité et des progrès rapides en éducation⁹.

Ailish Campbell, vice-présidente, Politique internationale et budgétaire, Conseil canadien des chefs d'entreprise

Au cours des décennies récentes, la région de l'Asie-Pacifique a subi une transformation radicale, synonymes d'importantes répercussions pour le Canada comme pour le reste du monde. Les témoignages présentés au comité indiquent que c'est dans le domaine économique que les changements ont été les plus spectaculaires, et que la région s'est intégrée au reste de l'économie mondiale à un rythme soutenu. Par exemple, Ken Sunquist, ancien sous-ministre adjoint, Asie, Afrique, délégué commercial en chef, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et ancien ambassadeur du Canada en Indonésie, souligne que, selon des économistes, plus de 50 % des biens et des services échangés dans le monde sont produits et consommés dans une tranche de notre planète située entre l'Inde et le Japon¹⁰. Peter McGovern,

⁶ Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) a fusionné en juin 2013 avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et sa nouvelle appellation est à présent ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD).

⁷ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

⁸ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 4 décembre 2013.

⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

¹⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014.

a déclaré au comité que, d'après les prévisions, l'Asie devrait compter pour au moins 50 % du produit intérieur brut (PIB) mondial d'ici 2050¹¹.

Toujours selon les mêmes témoignages, l'Asie-Pacifique en est arrivée à occuper une place centrale dans le commerce mondial, non seulement en matière de commerce et d'investissements internationaux, mais aussi de création de chaînes de valeur d'envergure mondiale, en se distinguant dans le domaine de la fabrication de biens de consommation et d'investissement de pointe. Les témoins ont également souligné que la région accueille un nombre croissant de sièges de sociétés parmi les plus importantes au monde et que, de plus en plus, elle devient un pôle d'innovation et de technologie. Peter McGovern rappela à ce propos que l'on compte déjà davantage d'entreprises répertoriées sur *Fortune 500* en Asie qu'aux États-Unis ou en Europe¹².

Cette transformation économique sans précédent de la région n'a pas été sans entraîner de profondes mutations socioéconomiques, et notamment une chute spectaculaire du taux de pauvreté. Selon Peter A. Petri, professeur titulaire de la Chaire de finances internationales Carl J. Shapiro, Université Brandeis, entre 1990 et 2010, l'Asie a réduit de plus de moitié son taux de pauvreté extrême et s'appête à éliminer complètement ce phénomène au cours des 15 prochaines années¹³. Parallèlement, les revenus disponibles sont en augmentation et l'on a vu des centaines de millions de personnes accéder à la classe moyenne. À ce propos, Ailish Campbell, vice-présidente, Politique internationale et budgétaire, Conseil canadien des chefs d'entreprise, déclare que c'est en Asie que l'on trouvera, d'ici 2050, plus de la moitié de la classe moyenne mondiale, contre environ un quart aujourd'hui¹⁴. En outre, chaque année, des millions d'étudiants formés dans les universités obtiennent des diplômes de l'enseignement supérieur et se lancent à la recherche d'un emploi bien rémunéré et correspondant à leurs aspirations. Ainsi, à mesure que l'augmentation des revenus propulsera un nombre croissant de personnes vers la classe moyenne, la région de l'Asie-Pacifique deviendra progressivement le marché de consommation connaissant l'expansion la plus rapide au monde¹⁵.

C. Développement du régionalisme

Dans les dernières décennies du XX^e siècle et jusqu'à récemment, l'édification d'une communauté régionale en Asie-Pacifique a été en grande partie stimulée par le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)¹⁶ et par l'ANASE. Cependant, les témoins qui ont comparu devant le comité au cours de l'étude ont également souligné l'apparition d'un

¹¹ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

¹² *Ibid.*

¹³ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 février 2014.

¹⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

¹⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014.

¹⁶ La Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), établie en 1989, comprend aujourd'hui 21 économies. Sa vocation principale est la promotion de la croissance économique durable, le développement équitable, la libéralisation du commerce, ainsi que la coopération économique entre ses membres. Durant sa visite à Singapour, le comité a rencontré le directeur exécutif du Secrétariat de l'APEC, apprenant à cette occasion que, depuis 1989, l'APEC, qui opère selon le principe du consensus, s'emploie à soutenir la croissance économique et la prospérité durables dans la région de l'Asie-Pacifique. Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, réunion tenue à Singapour le 26 février 2015.

« régionalisme » croissant dans la zone de l'Asie-Pacifique, de même que l'émergence de nouveaux organismes et mécanismes régionaux.

Les intervenants ont décrit à l'intention du comité les transformations profondes auxquelles ont été soumises, au cours des dernières années, l'architecture multilatérale et les structures de pouvoir de la région. Jusque-là considérée comme sous-développée au plan institutionnel, l'architecture multilatérale de l'Asie-Pacifique n'a cessé de gagner en pertinence et en dynamisme, se posant comme le lieu privilégié des annonces de grandes initiatives, mais aussi de débats et d'activités diplomatiques ou en coopération. Selon les termes de Yuen Pau Woo, président et chef de la direction, Fondation Asie Pacifique du Canada, « l'émergence de l'Asie » se concrétise à travers « l'assurance croissante que prennent les pays asiatiques pour défendre leurs intérêts, tant aux plans économique que territorial, ainsi que, paradoxalement peut-être, à travers le souhait des économies asiatiques de se grouper et de trouver des façons d'exprimer le régionalisme asiatique par le truchement de nouvelles institutions¹⁷ ».

M. Woo a ainsi attiré l'attention du comité sur le « régionalisme naissant en Asie », qu'il décrit comme encore au stade « expérimental¹⁸ », mais qui débouche sur la création d'institutions telles que le Sommet de l'Asie de l'Est (SAE)¹⁹, l'ANASE Plus Trois²⁰, le Partenariat économique intégral régional²¹, le Forum régional de l'ANASE²², et le Dialogue de Shangri-La²³. L'attention du comité a également été attirée sur des initiatives plus récentes comme la ASEAN Defence Ministers Meeting Plus (Réunion élargie des ministres de défense de l'ANASE) – processus visant à renforcer les liens avec les partenaires du dialogue de l'ANASE²⁴ dans le cadre des échanges et de la coopération sur les questions de défense et de sécurité.

Les témoins ont aussi souligné l'importance du mécanisme que constitue le Partenariat transpacifique (PTP) en matière de coopération économique régionale. Le Partenariat

¹⁷ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Le Sommet de l'Asie de l'Est a été créé en 2005. Réunissant des dirigeants pour des discussions portant sur la sécurité régionale et sur d'autres questions, il se tient à intervalle annuel, dans le sillage des sommets de l'ANASE. Il se compose des 10 pays membres de l'ANASE et du Japon, de la Chine, de l'Inde, de la Corée du Sud, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis et de la Russie.

²⁰ L'ANASE Plus Trois est un forum ayant fonction de coordination des relations entre les 10 pays membres de l'ANASE et 3 pays d'Asie de l'Est, à savoir la Chine, le Japon et la Corée du Sud.

²¹ Le Partenariat économique intégral régional (RCEP) est un projet d'accord de libre-échange entre les 10 pays membres de l'ANASE et les 6 pays avec lesquels l'ANASE a conclu des accords de libre-échange (Australie, Chine, Inde, Japon, Corée du Sud et Nouvelle-Zélande). Les négociations du RCEP ont été amorcées en 2012 avec comme objectif la conclusion d'un accord d'ici fin 2015.

²² Le Forum régional de l'ANASE, forum intergouvernemental visant à promouvoir le dialogue et la consultation sur les questions de sécurité, a contribué au renforcement de la confiance à travers la diplomatie dans la région de l'Asie-Pacifique. Le Forum, créé en 1994, comprend 10 pays membres de l'ANASE, 10 partenaires du dialogue de l'ANASE (Australie, Canada, Chine, Union européenne, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud, Russie et États-Unis), un observateur de l'ANASE (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ainsi que la Corée du Nord, la Mongolie, le Pakistan, Timor-Leste, le Bangladesh et le Sri Lanka.

²³ Le dialogue de Shangri-La, qui se tient à intervalle annuel à Singapour, est un forum réunissant les ministres de la défense et les chefs d'état-major de la défense des pays de la région de l'Asie-Pacifique, dont le Canada, en vue de renforcer la confiance et la coopération de sécurité.

²⁴ Les partenaires du dialogue de l'ANASE se réunissent de façon régulière avec les membres de l'ANASE afin de discuter du développement des relations régionales.

transpacifique est un accord de libre-échange (ALE) actuellement en cours de négociation entre 12 pays, dont le Canada. Destiné à établir une entente en vue de renforcer les échanges commerciaux et les investissements entre les parties, il vise à aborder d'autres questions, notamment celle de l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires, et à traiter les questions d'investissement, de fourniture de services et de protection de la propriété intellectuelle²⁵. M. McGovern a déclaré au comité que le PTP « a le potentiel de devenir un mécanisme important d'intégration économique en Asie ainsi que de procurer des avantages considérables aux exportateurs et aux investisseurs canadiens ²⁶ ».

De façon plus générale, les témoins ont souligné le fait que le régionalisme fait de plus en plus sentir ses effets sur les échanges commerciaux dans la zone Asie-Pacifique; le comité a pu observer ce phénomène de façon directe lors de sa mission d'étude dans la région, confirmant que les pays de la zone Asie-Pacifique tendent de plus en plus à commercer les uns avec les autres. M. Petri a observé que cette évolution peut s'expliquer en partie par le renforcement des réseaux de production dans le cadre asiatique, mais aussi par « la richesse et le pouvoir de consommation qui connaît une croissance fulgurante ²⁷ ». Dès lors, à mesure que les revenus et le pouvoir d'achat poursuivront leur ascension, on a toutes les chances d'assister à un renforcement de l'intégration économique des pays d'Asie-Pacifique dans l'avenir.

D. Défis touchant les aspects socioéconomiques et la gouvernance

En dépit du dynamisme de la croissance économique et des progrès socioéconomiques considérables accomplis au cours des deux dernières décennies, les témoins n'ont pas manqué de mettre en lumière un certain nombre de défis complexes auxquels est confrontée la région de l'Asie-Pacifique et qu'il convient de prendre en compte.

Il est ainsi apparu que d'importantes tranches de population de la région de l'Asie-Pacifique n'ont guère profité de la progression des revenus. Manuel Litalien, professeur adjoint au Département de développement social de l'Université Nipissing, a déclaré au comité que le fossé des inégalités de revenu ne cesse de se creuser dans un grand nombre de pays de la région²⁸. Quant à M. McGovern, il a observé qu'en dépit des nombreux succès remportés au cours des deux dernières décennies, c'est sur le continent asiatique que l'on trouve encore les deux tiers des pauvres de l'humanité²⁹. Denis Côté, coordonnateur, Groupe de travail de l'Asie-Pacifique, Conseil canadien pour la coopération internationale, a souligné quant à lui que, selon un rapport publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, plus de 500 millions de personnes souffrent encore de la faim en Asie³⁰.

²⁵ Les pays actuellement engagés dans les négociations du PTP sont l'Australie, le Brunei, le Canada, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour, les États-Unis et le Vietnam.

²⁶ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

²⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 février 2014.

²⁸ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 mars 2014.

²⁹ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

³⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014; Organisations des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : les dimensions multiples de la sécurité alimentaire*, 2013.

Les témoins ont également évoqué devant le comité les problèmes environnementaux de taille qui pèsent sur cette région particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles. Syed Sajjadur Rahman, professeur, École de développement international et de mondialisation, Université d'Ottawa, a insisté sur le fait que l'Asie-Pacifique est une « région à la morphologie fragile, fréquemment victime de calamités telles que les tsunamis, les cyclones et les inondations. En fait, c'est la région du monde la plus exposée aux catastrophes naturelles³¹. »

Aux difficultés d'ordre socioéconomique et environnemental viennent s'ajouter, pour bon nombre des pays d'Asie-Pacifique, celles liées à la gouvernance. En effet, on retrouve dans la région certaines des démocraties les plus récentes au monde et les modèles de gouvernance nationaux y présentent des variations. Brian Joseph, directeur principal du programme de l'Asie et des programmes mondiaux, National Endowment for Democracy, a déclaré que même si la tenue d'élections est pratique courante dans la majeure partie de l'Asie, « il y a très peu de véritables démocraties libérales dans la région ». M. Joseph note en particulier qu'en dépit des progrès accomplis en Indonésie, aux Philippines, en Asie du Sud et dans d'autres endroits, on a assisté à une régression dans des pays comme le Sri Lanka et la Thaïlande³². M. Litalien, pour sa part, observe que l'Asie de l'Est et la zone Pacifique occupent le second rang dans le monde pour ce qui est du nombre d'États fragiles et affectés par des conflits³³.

Le comité convient avec les témoins que la situation des droits de la personne continue de faire problème dans la région. Tout en relevant la diversité de la zone de l'Asie-Pacifique et de la situation en matière de droits de la personne d'un pays à l'autre, Alex Neve, secrétaire général, Amnistie internationale Canada, note que l'Asie-Pacifique « continue d'être une région confrontée à des défis permanents et très graves en matière de droits de la personne ». M. Neve ajoute que malgré certaines améliorations observées, par exemple, en Birmanie, « [...] le simple geste d'exprimer son opinion en public, que ce soit dans la rue ou de plus en plus, manifestation, en ligne, continue de faire l'objet de répressions sévères et même brutales par l'État dans beaucoup trop de pays³⁴ ».

Même si les analyses des développements récents dans la région de l'Asie-Pacifique restent empreintes d'un sentiment d'optimisme lié aux perspectives prometteuses, le comité considère que toute appréciation réaliste des progrès accomplis doit s'accompagner d'un examen concomitant des défis complexes existants. M. Côté, offrant une synthèse de la situation générale de la région, a pu ainsi déclarer : « [...] cette image de dynamisme économique qu'on accole souvent à l'Asie contribue aussi à masquer le fait que la région fait toujours face à d'énormes défis sur le plan de la réduction de la pauvreté et de la réalisation des droits de la personne pour tous³⁵. »

³¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014.

³² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014.

³³ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 mars 2014.

³⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

³⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

E. Contexte de sécurité

Malgré les progrès de l'intégration régionale, la région de l'Asie-Pacifique reste confrontée à un éventail de défis complexes en matière de sécurité, certains de type traditionnel et d'autres inédits. Les témoignages présentés au comité ont fait valoir que la transformation économique en cours de la région de l'Asie-Pacifique entraîne une nouvelle répartition des forces qui pourrait avoir des répercussions pour la paix et la sécurité de la région et du monde.

Le comité a été frappé par la multitude de facteurs qui contribuent à créer un sentiment diffus d'imprévisibilité quant au contexte de sécurité de l'Asie-Pacifique. On voit que la Chine, dont le budget militaire a connu une augmentation constante au cours de la dernière décennie, se présente comme l'acteur le plus affirmé et le plus puissant, tandis que certains perçoivent une réduction de l'influence des États-Unis dans les questions sécuritaires de la région. Simon Palamar, chercheur, Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, se déclare d'avis que l'accroissement des dépenses militaires de la Chine a précipité la réaction d'autres puissances régionales et observe : « [N]ous constatons soudainement une hausse des dépenses militaires dans bien des pays autour de la Chine, à l'extrémité de l'Asie, au Vietnam et en Indonésie³⁶. »

Selon les exposés présentés au comité, plusieurs revendications territoriales et maritimes rivales pourraient bien mettre en péril la stabilité de la région. À titre d'exemple, dans la mer de Chine méridionale, le différend à propos de la souveraineté sur les îles Spratly en même temps que sur la chaîne adjacente des îles Paracel a provoqué une détérioration des relations entre plusieurs pays, les îles Paracel étant revendiquées par la Chine et par le Vietnam, tandis que les îles Spratly sont réclamées dans leur intégralité par la Chine, Taïwan et le Vietnam, et de façon partielle par les Philippines, la Malaisie et le Brunei. Peter Chalk, politologue principal, RAND Corporation, considère que les désaccords en mer de Chine méridionale entre la Chine, le Vietnam et les Philippines ont empêché les 10 ministres des Affaires étrangères de l'ANASE de s'entendre sur le libellé du communiqué final à l'issue de leur sommet annuel tenu au Cambodge, en 2012. Selon M. Chalk : « C'était la première fois que cela se produisait dans les 46 années d'existence de l'organisation³⁷. »

La situation en mer de Chine orientale continue, elle aussi, de préoccuper. Dans cette zone, tant la Chine que le Japon revendiquent les îles inhabitées connues sous le nom de Senkaku (au Japon) et de Diaoyu (en Chine). Bien qu'administrées par le Japon, elles sont réclamées par la Chine comme faisant partie de son territoire. Citons M. Chalk à ce propos : « La querelle entre le Japon et la Chine pour la possession des îles Senkaku reste explosive et elle a sensiblement augmenté les tensions politiques et diplomatiques, je dirais beaucoup plus que les revendications territoriales de la Chine dans la mer de Chine méridionale³⁸. »

Outre les différends portant sur les frontières maritimes et territoriales, il faut évoquer un problème qui, de longue date, affecte la situation stratégique dans le Nord-Est de l'Asie, à savoir le comportement provocateur du régime totalitaire de la Corée du Nord, sous la férule, depuis

³⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

³⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 12 février 2014.

³⁸ *Ibid.*

2011, de Kim Jong-un, petit-fils de Kim Il-sung, fondateur du pays. De l'avis de M. Chalk, la péninsule coréenne reste « l'un des principaux points chauds du système international³⁹ ». Les intervenants ont mis en relief la source de préoccupation particulière que constitue l'imprévisibilité du régime nord-coréen, qui a enfreint le régime international de non-prolifération en poursuivant son programme d'armement nucléaire. Le contre-amiral David Gardam, directeur général, Politique de sécurité internationale au ministère de la Défense nationale, a déclaré à ce propos : « En Corée du Nord, le comportement imprévisible du dirigeant et sa quête d'armes nucléaires et de technologies de lancement posent une menace grave dans la région⁴⁰. »

Au-delà des défis traditionnels d'origine interétatique pour la sécurité, la région de l'Asie-Pacifique doit affronter un ensemble de menaces non traditionnelles. Plusieurs témoins ont mentionné à ce titre la cybercriminalité, le trafic d'êtres humains, la piraterie, les conflits frontaliers, l'immigration clandestine, la criminalité organisée et le terrorisme. En ce qui concerne ce dernier, Michael Peirce, directeur adjoint du renseignement, Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), a signalé que la région de l'Asie-Pacifique, bien qu'elle ne soit pas la principale source de menaces pour le Canada, abrite plusieurs groupes extrémistes qui sont source de préoccupations⁴¹. Un autre exemple est la cybercriminalité. Rex Hughes, professeur invité, Centre canadien des études sur la sécurité mondiale, École Munk des affaires internationales, Université de Toronto, a fait savoir au comité que les États qui composent la région de l'Asie-Pacifique sont des sources importantes de cybercrimes et elles en sont également des victimes⁴². Ces menaces posent toutes des défis différents, mais elles ont un élément commun : elles ne peuvent être aplanies uniquement par les forces militaires ou par la diplomatie.

INDE ET CHINE, CINQ ANS APRÈS LE RAPPORT DE 2010 DU COMITÉ

Bien que le comité ait décidé de faire porter la présente étude sur les zones de l'Asie-Pacifique qui bordent l'océan Pacifique, et plus précisément sur l'Asie du Sud-Est, une bonne partie des témoignages entendus ont aussi évoqué les changements survenus en Chine et en Inde. Comme il s'agit des deux puissances de la région qui sont les plus dynamiques sur le plan économique et les plus importantes sur le plan politique, cela n'a rien de surprenant. Le comité est convaincu que tout ce qui se passe en Chine et en Inde a des répercussions régionales, sinon mondiales, et que toute étude de l'Asie-Pacifique doit en tenir compte.

Même s'ils débordaient du sujet de l'étude, le comité s'est beaucoup intéressé aux témoignages sur la Chine et sur l'Inde, d'autant que ces pays avaient déjà fait l'objet d'examen. En juin 2010, par exemple, le comité a publié un rapport intitulé [*Un plan d'action canadien pour une nouvelle économie mondiale : Réponse à l'émergence de la Russie, de l'Inde et de la Chine*](#). On y concluait que l'émergence de ces pays aurait des conséquences considérables pour le Canada, sur les plans intérieur, bilatéral et mondial, et pour sa future prospérité commerciale. Dans l'intérêt

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ CPAECI, [*Témoignages*](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

⁴¹ CPAECI, [*Témoignages*](#), 2^e session, 41^e législature, 12 février 2014.

⁴² CPAECI, [*Témoignages*](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2014.

des sociétés canadiennes en particulier et de la population en général, le comité recommandait au gouvernement du Canada de formuler une série de politiques propres à aplanir les difficultés et à maximiser les débouchés, afin d'améliorer nos relations commerciales avec eux. En décembre 2010, le comité a publié un autre rapport, celui-là portant exclusivement sur l'Inde, intitulé [*Saisir les occasions pour les Canadiens : La croissance de l'Inde et la prospérité future du Canada*](#); on y trouve plusieurs recommandations touchant les relations entre le Canada et l'Inde. Cinq ans après la publication de ces rapports, le comité juge utile de revoir brièvement l'évolution de la situation en Chine et en Inde à la lumière des témoignages entendus dans le cadre de son étude sur l'Asie-Pacifique.

A. Chine

Dans le rapport de 2010, le comité avait signalé l'émergence de la Chine comme puissance économique mondiale. À l'époque, la Chine était responsable de 13 % de la production mondiale, mesurée en équivalence de pouvoir d'achat; elle était aussi le plus gros consommateur de nickel et de cuivre au monde, et le troisième de pétrole. Par ailleurs, elle était devenue un grand investisseur mondial, avec des réserves de devises atteignant presque 2,3 billions de dollars à la fin du troisième trimestre de 2009, la majorité de ces réserves étant détenues en dollars américains⁴³. Enfin, la Chine procédait à de grands investissements dans les infrastructures, comme l'ont constaté les membres du comité lors de leur visite à Shanghai, à Guangzhou, à Shenzhen et à Hong Kong en novembre 2009.

Depuis 2010, l'économie chinoise poursuit une croissance rapide et son importance dans l'économie mondiale ne cesse de croître. En fait, la prévision citée dans le rapport de 2010 du comité, à savoir que la Chine « surpassera les États-Unis comme moteur principal de l'économie mondiale au cours des deux prochaines décennies » demeure valide. Ken Sunquist a dit au comité que la Chine devrait surclasser les États-Unis comme première économie mondiale entre 2020 et 2030⁴⁴. On prévoit que la croissance de la Chine retombera à environ 7 % en 2015, mais l'économie du pays continue de se développer à un rythme qui dépasse de loin la moyenne mondiale. David Dewitt, vice-président chargé des programmes, Centre for International Governance Innovation, a indiqué au comité que, malgré un modeste ralentissement de sa croissance économique, certains économistes prévoient que le pays multiplierait sa capacité économique par 30 d'ici 2050⁴⁵.

Le comité a cependant entendu qu'un ralentissement économique pourrait représenter un risque politique pour le gouvernement chinois. Des témoins ont déclaré que, depuis plus de 20 ans, la croissance économique est un facteur de stabilité politique en Chine. Selon Yuen Pau Woo, « la Chine, qui est un État à parti unique autoritaire, dérive sa légitimité non pas de la boîte de scrutin en tant que telle, mais de son rendement économique⁴⁶ ». Il est vrai que la hausse des salaires et du niveau de vie a contribué à la stabilité politique. L'un des problèmes que doit maintenant

⁴³ Sénat, Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international, [*Un plan d'action canadien pour une nouvelle économie mondiale : Réponse à l'émergence de la Russie, de l'Inde et de la Chine*](#), Septième Rapport, 3^e session, 40^e législature, juin 2010.

⁴⁴ CPAECI, [*Témoignages*](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014.

⁴⁵ CPAECI, [*Témoignages*](#), 2^e session, 41^e législature, 30 janvier 2014.

⁴⁶ CPAECI, [*Témoignages*](#), 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

résoudre l'État chinois, est la nécessité de s'adapter à cette croissance plus lente. M. Woo estime qu'on en est « maintenant au stade où le parti [communiste] prend conscience du fait qu'il doit faire bénéficier davantage la population chinoise des effets de la croissance économique ». Certains signes donnent à penser que le gouvernement chinois s'est engagé dans cette direction. M. Woo a aussi affirmé que la Chine a commencé à mettre plus d'accent sur les investissements en éducation, en santé, en sécurité sociale et dans la redistribution de la richesse dans tout le pays⁴⁷.

Depuis que le comité a déposé son rapport en 2010, la Chine a renforcé une autre de ses priorités, à savoir son appui à l'armée. Le comité a entendu plusieurs témoins déclarer que la Chine manifeste de plus en plus de fermeté et affirme sa puissance militaire en Asie-Pacifique. S'adressant au comité en 2013, Simon Palamar a estimé que la Chine assume 8 % des dépenses militaires mondiales; selon lui, la Chine ne dépassera pas les dépenses militaires des États-Unis dans un avenir prévisible, mais l'écart entre les deux pays a diminué⁴⁸. La Chine a aussi développé sa capacité à projeter sa puissance militaire au-delà de ses côtes. Par exemple, James A. Boutillier, associé, Centre for Asia-Pacific Initiatives, Université de Victoria, a souligné qu'on observe « une croissance et une sophistication spectaculaires de la marine chinoise⁴⁹ ».

Loin de se limiter à l'évolution interne de la Chine, les témoignages ont permis au comité de se renseigner sur l'état des relations bilatérales entre le Canada et ce pays. Le comité a entendu que les deux pays ont conclu de nombreux accords bilatéraux et multiplié les visites de dignitaires dans les deux sens, depuis 2010. Mentionnons que le premier ministre Harper s'est rendu en Chine en 2014 et qu'à cette occasion, il s'est entendu avec le président Xi Jinping sur une liste de résultats, et qu'il a notamment signé un arrangement bilatéral d'échanges de devises et un protocole d'entente sur la compensation en renminbi au Canada⁵⁰. Le comité a aussi entendu que le Canada et la Chine avaient signé un accord de promotion et de protection de l'investissement et qu'il avait terminé une étude sur la complémentarité économique en 2012⁵¹.

Les relations économiques du Canada avec la Chine se sont beaucoup développées au cours des dernières décennies. Plus précisément, la valeur du commerce entre le Canada et la Chine est passée de 15 milliards de dollars en 2000 à près de 77 milliards en 2014⁵². Danielle Goldfarb, directrice associée, Centre du commerce mondial, Conference Board du Canada, a signalé que la valeur des exportations du Canada vers la Chine, en proportion des exportations totales du pays, devrait passer de 3 % en 2013 à 7 % en 2025⁵³. Le témoignage de Lionel LaBelle, p.d.-g., Saskatchewan Trade and Export Partnership (STEP), illustre bien la rapidité de l'expansion du

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 12 février 2014.

⁵⁰ Pour plus de détails sur la liste commune de résultats, voir : Premier ministre du Canada, *Liste commune de résultats Canada-Chine 2014*, 8 novembre 2014.

⁵¹ L'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) Canada-Chine est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2014. Celui-ci garantit plus de transparence et de prévisibilité aux investisseurs des deux pays, et améliore l'attrait réciproque des investissements. L'étude de complémentarité économique a été rédigée par des hauts fonctionnaires des deux pays afin d'évaluer les possibilités d'échange dans un éventail de secteurs comme l'agriculture, les technologies propres, la machinerie et l'équipement (notamment pour l'agriculture et les mines), les ressources naturelles, les services, le textile, les infrastructures de transport et l'aérospatiale.

⁵² MAECD, *Fiche documentaire, Relations bilatérales Chine-Canada*.

⁵³ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 30 mai 2013.

commerce Canada-Chine. Selon lui, les exportations de la Saskatchewan vers la Chine sont passées de 700 millions de dollars en 2004 à 2,6 milliards en 2013. Il a déclaré : « En Chine, nous doublons notre chiffre d'affaires tous les trois ans⁵⁴ ».

Malgré les progrès considérables réalisés dans l'amélioration des relations bilatérales, selon ce qu'a appris le comité, il reste des sources de préoccupation, notamment la façon de dialoguer avec la Chine au sujet des droits de la personne. En résumé, certains témoins craignent qu'une prise de position plus ferme et plus officielle face aux lacunes de la Chine en la matière nuise aux intérêts économiques du Canada, alors que d'autres estiment que le Canada devrait considérer la défense des droits de la personne en Chine comme une priorité, quelles qu'en soient les conséquences sur le commerce et l'investissement.

Le comité croit que le dialogue sur les droits de la personne devrait faire partie de notre engagement bilatéral avec la Chine. Comme l'a noté Yuen Pau Woo, les Canadiens estiment que la promotion des droits de la personne est un élément important de la politique étrangère de leur pays⁵⁵. Il n'est pas toujours facile de parler des droits de la personne en Chine, et on doit le faire de façon respectueuse en choisissant à la fois des tribunes officieuses et des tribunes officielles. Néanmoins, **le comité considère que le Canada ne doit pas craindre d'aborder les questions qui le préoccupent. Dans cet esprit, le comité réitère une observation formulée dans le rapport de 2010 : le Canada aurait avantage à mettre en place un mécanisme intergouvernemental bilatéral de haut niveau basé sur des mesures privées et publiques, mécanisme qui permettrait de débattre avec la Chine des questions et des griefs d'ordre normatif, notamment les droits de la personne.**

Le dialogue avec la Chine doit rester une priorité pour le gouvernement du Canada dans un ensemble de secteurs. Au cours des cinq années écoulées depuis la publication du rapport sur l'émergence de la Chine, ce pays a continuellement augmenté son rayonnement et son influence économiques et géopolitiques. Dans un contexte où la Chine affirme son rôle de chef de file à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale, son importance pour le Canada ne peut qu'augmenter. Non seulement la Chine revêt une importance croissante pour notre avenir économique à long terme, mais les gestes qu'elle pose sur la scène internationale et dans la gouvernance des institutions multilatérales nous concernent de plus en plus. Pour ces raisons, le Canada devrait continuer à entretenir des relations diversifiées avec la Chine en matière de politique, d'économie, de culture et de sécurité.

B. Inde

Dans le rapport publié par le comité en décembre 2010, on décrit l'Inde comme « un pays dynamique en voie de devenir l'un des États clés du système économique mondial⁵⁶ ». Depuis la publication du rapport, la croissance économique de l'Inde s'est encore accélérée. De 2010 à 2014, le PIB du pays a augmenté à un rythme moyen de 6 %, et on prévoit qu'il atteindra environ

⁵⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 mars 2014.

⁵⁵ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

⁵⁶ Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, *Saisir les occasions pour les Canadiens : La croissance de l'Inde et la prospérité future du Canada*, Huitième rapport, 3^e session, 40^e législature, 14 décembre 2010.

7,3 % en 2015⁵⁷. La classe moyenne croit rapidement et l'Inde devrait dépasser la Chine comme pays le plus peuplé de la planète d'ici 2028⁵⁸.

Cinq ans après la publication des rapports de 2010, l'Inde continue d'offrir de nombreux débouchés commerciaux au Canada. D'ailleurs, pendant l'étude sur l'Asie-Pacifique, des témoins ont affirmé au comité qu'il serait possible d'étendre considérablement le partenariat économique bilatéral avec l'Inde dans de nombreux secteurs. Ainsi, Peter MacArthur, directeur général, Direction générale de l'Asie du Sud et du Sud-Est et de l'Océanie, Affaires étrangères et Commerce international Canada, a signalé que l'Inde cherche à diversifier ses importations, trop dépendantes du Moyen-Orient. À cet égard, il voit un potentiel pour les exportateurs canadiens de gaz naturel, de pétrole et d'uranium⁵⁹. De son côté, Ron Bonnett, président, Fédération canadienne de l'agriculture, a laissé entendre que l'Inde représente un grand marché pour nos céréales et oléagineux⁶⁰.

Malgré les débouchés commerciaux qui s'offrent au Canada, le comité s'est fait dire qu'il demeure des obstacles pour entrer sur le marché indien, obstacles qui compromettent la croissance à long terme des relations commerciales entre le Canada et l'Inde. M. Bonnett a notamment déclaré qu'« en tant que partenaire commercial, l'Inde a coutume de modifier les règles du jeu de semaine en semaine, et il nous faut des règles claires et stables pour garantir notre accès au marché⁶¹ ». M^{me} Goldfarb a dit que l'économie indienne « a la réputation d'être très fermée⁶² ». Elle conseille aux entreprises de chercher « des poches d'ouverture et de croissance » dans l'économie indienne pour orienter leur stratégie de pénétration du marché indien, et elle rappelle que le secteur automobile de l'Inde est ouvert aux fournisseurs et aux investisseurs canadiens⁶³.

Le comité estime que les échanges politiques de haut niveau sont le meilleur moyen de négocier des solutions et de faciliter la croissance des échanges entre le Canada et l'Inde. Dans le rapport de 2010, il avait d'ailleurs recommandé au gouvernement du Canada d'augmenter la fréquence des visites de dignitaires en Inde. Dans cette optique, le comité est encouragé de constater que les visites bilatérales de haut niveau entre les deux pays se sont intensifiées depuis quelques années. Par exemple, le premier ministre Harper s'est rendu en Inde en 2010, en compagnie d'une délégation nombreuse, composée de représentants du monde des affaires et du milieu culturel. Dernièrement, en avril 2015, le premier ministre de l'Inde, Narendra Modi, est venu au Canada; la première fois depuis 1973 qu'un premier ministre indien en exercice faisait une visite officielle au Canada. À cette occasion, les premiers ministres Harper et Modi ont signé plusieurs

⁵⁷ La Banque mondiale, [GDP Growth \(annual %\)](#), statistiques; Economist Intelligence Unit, India, rapport national produit le 23 avril 2015.

⁵⁸ Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, [Conférence de presse sur le rapport sur la révision de 2012 des perspectives de la population mondiale](#), 13 juin 2013.

⁵⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

⁶⁰ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2014.

⁶¹ *Ibid.*

⁶² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 30 mai 2013.

⁶³ *Ibid.*

accords, notamment dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'aviation civile et de la coopération nucléaire⁶⁴.

Le comité juge que l'accord canado-indien sur l'éducation est particulièrement important, dans la mesure où il sanctionne le rôle central et dynamique des liens entre les peuples qui sous-tendent le partenariat entre nos deux pays. Les deux chefs de gouvernement ont fait de l'éducation l'un des domaines prioritaires du dialogue bilatéral; ils ont convenu d'augmenter les échanges d'étudiants, de professeurs et de citoyens, en plus de souligner la nécessité de renforcer la coopération culturelle. Il vaut la peine de rappeler la place qu'occupent les relations entre les peuples dans les rapports entre le Canada et l'Inde. L'Inde est en effet l'une des principales sources d'immigration vers le Canada et la communauté indo-canadienne, qui compte 1,2 million de membres, est l'une des plus nombreuses de la diaspora indienne. **Le comité estime que la communauté de diaspora indienne est l'un des piliers de la relation bilatérale, et que le Canada devrait continuer de chercher des moyens de renforcer les échanges entre les peuples avec l'Inde.**

Les témoignages entendus au sujet de l'Inde dans le cadre de l'étude du comité sur l'Asie-Pacifique confirment le dynamisme de ce pays. L'économie indienne est en pleine croissance, sa classe moyenne est en expansion, et le pays exerce une influence grandissante sur la scène internationale. Le comité a aussi entendu que les relations entre le Canada et l'Inde se développent et qu'elles s'enracinent dans des liens personnels très forts et, de plus en plus, dans des rapports commerciaux. Cependant, les témoins ont aussi souligné que l'Inde reste un marché difficile à pénétrer et que le Canada doit mettre en place de nouveaux mécanismes pour en faciliter l'accès. Les ententes signées par les premiers ministres Harper et Modi représentent un grand progrès à cet égard. Dans l'avenir, aux yeux du comité, le Canada devrait conclure d'autres accords bilatéraux, afin de développer le commerce et l'investissement entre les deux pays.

ENGAGEMENT DU CANADA DANS LA RÉGION DE L'ASIE-PACIFIQUE

On assiste actuellement à un réalignement du pouvoir économique, et il est essentiel que nous ayons une politique d'engagement stratégique avec les nouveaux centres de pouvoir [...] l'Asie est rapidement en train de devenir, si ce n'est déjà fait, la région la plus importante pour l'avenir de notre pays⁶⁵.

- Ken Sunquist, ancien sous-ministre adjoint, Asie et Afrique, et délégué commercial en chef, MAECI, et ancien ambassadeur du Canada en Indonésie

Dans le contexte d'une Asie-Pacifique en plein essor, le Canada se doit d'aller de l'avant. Des pays du monde entier ont reconnu le glissement du rapport de forces au niveau mondial et ont agi. Ainsi, les États-Unis qui ont dominé cette région pendant des décennies après la fin de la

⁶⁴ Premier ministre du Canada, [Le PM souligne la visite réussie du Premier ministre indien Narendra Modi au Canada](#), 16 avril 2015.

⁶⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014.

Seconde Guerre mondiale, ont annoncé en 2011 qu'ils allaient d'abord « faire pivoter », puis « rééquilibrer » leurs politiques diplomatiques et militaires envers l'Asie. Ils ont également renforcé leurs engagements bilatéraux avec la Chine et avec l'Inde tout en maintenant les traités militaires et autres relations avec des pays d'importance cruciale comme le Japon et la Corée du Sud. L'Australie a, elle aussi, pris des mesures importantes pour renforcer son engagement dans cette région. En octobre 2012, elle a publié un livre blanc d'environ 300 pages intitulé *Australia in the Asian Century*⁶⁶. Le document souligne l'importance de l'Asie et y présente des recommandations pour renforcer des liens de l'Australie avec l'Asie.

Le Canada a également renforcé son engagement dans la région de l'Asie-Pacifique au cours des dernières années. Tout au long de cette étude, certains témoins ont indiqué au comité que le gouvernement du Canada a pris des mesures concrètes pour que cette région soit prioritaire dans sa politique étrangère. Par exemple, le comité a appris que, sur le front diplomatique, le Canada a réorienté des ressources vers l'Asie. À partir de 2006, le Canada a ouvert 10 bureaux diplomatiques en Chine et en Inde, et, en 2013, il a ouvert une ambassade en Birmanie. En 2014 il a annoncé l'ouverture de bureaux au Cambodge et au Laos afin d'étendre sa représentation diplomatique. En 2014, le Canada a aussi annoncé son intention de nommer son premier ambassadeur à l'ANASE et de l'installer à la mission canadienne de Jakarta, en Indonésie. Certains témoins ont aussi parlé de l'amélioration considérable du niveau et de la fréquence des engagements politiques de haut niveau du Canada dans les pays en Asie de l'Est, du Sud et du Sud-Est au cours des dernières années.

Du point de vue commercial, on a indiqué au comité que le Plan d'action sur les marchés mondiaux (PAMM) du Canada, accorde beaucoup d'importance aux pays de l'Asie-Pacifique; 16 des 80 marchés prioritaires du PAMM se trouvant dans cette région. Le PAMM a été conçu de manière à permettre « de mettre à profit toutes les ressources diplomatiques du gouvernement du Canada pour soutenir les entreprises et les investisseurs canadiens dans la poursuite de leurs objectifs commerciaux sur les principaux marchés étrangers, pour susciter la création d'emplois et de nouvelles occasions pour les travailleurs et les familles au pays⁶⁷ ». Peter McGovern, qui a témoigné devant le comité en 2013, a affirmé que « pour la première fois au cours des dernières années, » le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, « dans son Rapport sur les plans et priorités du ministre, énonce le renforcement de la présence économique et politique du Canada en Asie comme l'une de ses six priorités organisationnelles⁶⁸ ».

Malgré les initiatives décrites ci-dessus, le Canada ne peut se reposer sur ses lauriers. **Le comité est d'avis qu'il est particulièrement urgent d'accroître l'engagement du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique. Cette nécessité repose en partie sur la puissance économique et sur l'influence géopolitique croissante de cette région et en partie sur l'importance que cette région revêt pour le Canada en termes d'immigration, d'échanges internationaux d'étudiants et d'autres liens entre les peuples. Il est d'autant plus urgent d'accélérer l'engagement du Canada en Asie-Pacifique que nos concurrents y sont désormais tout aussi**

⁶⁶ Gouvernement de l'Australie, [Australia in the Asian Century White Paper](#).

⁶⁷ Ces 16 marchés sont : l'Australie, le Brunei, la Birmanie, la Chine, Hong Kong, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, la Mongolie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Singapour, la Corée du Sud, la Thaïlande et le Vietnam. Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, [Plan d'action sur les marchés mondiaux](#).

⁶⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

présents que nous. L'essor de la région de l'Asie-Pacifique pourrait s'avérer être l'une des plus grandes transformations du XXI^e siècle, et le Canada ne peut se permettre de passer à côté. La section suivante présente cinq conclusions essentielles découlant de l'étude que le comité a menée sur les moyens qu'aurait le Canada d'accroître son engagement dans la région de l'Asie-Pacifique.

1. Engagement soutenu et durable

L'un des grands messages martelés par les témoins tout au long de cette étude veut que, pour prospérer en Asie-Pacifique, le Canada doit adopter une approche globale, cohérente et soutenue. Ils ont ajouté que la réussite à long terme en Asie-Pacifique repose sur des relations personnelles et institutionnelles solides et étayées par l'engagement des échelons les plus élevés du gouvernement.

Bon nombre des témoins ont affirmé que, dans ses relations avec l'Asie, le Canada a péché par manque de cohérence et de stratégie. Le comité a été déçu d'entendre dire que le Canada est perçu comme étant absent de la région pour n'avoir pas traité cet engagement comme une priorité. Hugh Stephens, directeur, Trans-Pacific Connections, a exprimé cela ainsi : « Ce n'est un secret pour personne que l'intérêt du Canada pour l'Asie n'a pas été constant. Il a été épisodique, et c'est notre talon d'Achille aujourd'hui⁶⁹. » Simon Palamar a fait observer que le Canada « semble s'intéresser à la Chine uniquement si tout va bien, et qu'il prendra ses jambes à son cou si la situation se corse⁷⁰ ».

Les témoins ont affirmé qu'il est particulièrement important d'entretenir des relations personnelles pour renforcer un engagement en Asie-Pacifique. Ainsi, Todd Winterhalt, vice-président, Développement des affaires, Marchés internationaux, Exportation et développement Canada (EDC), a reconnu que « la culture asiatique est assez similaire à la culture latine de bien des façons. En majeure partie, elle repose sur les relations personnelles⁷¹. » Dans la même veine, M. Sunquist a signalé : « [...] mais en Asie, ce sont avant tout les relations entre les personnes, entre les entreprises et entre les pays⁷². » M. Bonnett a observé ce qui suit au sujet de l'expérience vécue par la Fédération canadienne de l'agriculture dans la région :

S'il y a une chose que nous avons retenue de ces rencontres, c'est qu'il faut absolument tisser des liens durables pour maintenir la relation avec les pays asiatiques. Ils accordent beaucoup d'importance aux liens qu'ils nouent avec les personnes. C'est dans cette optique que nous encourageons les organisations canadiennes à établir des liens à long terme avec leurs homologues asiatiques. C'est un aspect essentiel de l'accession aux marchés de cette région du monde⁷³.

Les témoins ont également affirmé que les visites de haut niveau et un engagement diplomatique soutenu sont cruciaux et qu'ils constituent les outils nécessaires pour renforcer l'engagement en Asie-Pacifique. Colin Robertson a déclaré au comité que les objectifs économiques du Canada

⁶⁹ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 30 mai 2013.

⁷⁰ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

⁷¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 décembre 2013.

⁷² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014.

⁷³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2014.

dans la région dépendent d'une véritable présence officielle. Selon lui, « contrairement à l'Occident, la présence d'un gouvernement en Asie est toute une affaire. Il faut ouvrir davantage de consulats, particulièrement en Chine et en Inde, et n'oublions pas l'Indonésie [...] Il faut donc que des ministres et le premier ministre dirigent des délégations commerciales composées d'entreprises canadiennes. C'est ainsi qu'il faut procéder⁷⁴. » Laura Dawson, présidente, Dawson Strategic, reprend l'argument en ajoutant que « les entreprises canadiennes pourraient profiter d'une diplomatie commerciale plus efficace ne se limitant pas au travail des délégués commerciaux et du personnel des ambassades. En effet, le premier ministre, des députés et des sénateurs devraient visiter des marchés émergents en compagnie de gens d'affaires afin de renforcer la crédibilité et la présence du Canada en tant qu'acteur de premier plan⁷⁵. »

Du point de vue commercial, les témoins ont indiqué que les entreprises canadiennes bénéficient beaucoup de la présence du service diplomatique et des agents de promotion du commerce sur le terrain dans la région de l'Asie-Pacifique. M. Winterhalt l'a mentionné clairement : « En fin de compte, rien ne remplace le fait de se rendre sur place ou sur le terrain, comme on dit, et de communiquer avec des avocats de l'endroit pour bien comprendre les normes environnementales et du travail et s'assurer d'avoir un représentant qui comprend les méthodes commerciales⁷⁶. » M^{me} Goldfarb a aussi fait remarquer que le Service des délégués commerciaux du Canada et Exportation et développement Canada peuvent apporter une aide considérable aux petites et moyennes entreprises canadiennes qui désirent acquérir les outils et les compétences nécessaires pour commercer et pour investir en Asie⁷⁷.

De façon générale, les témoins ont semblé s'entendre sur le fait que le Canada a pris des mesures importantes pour améliorer son engagement en Asie-Pacifique, mais qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir. **Le comité est d'avis que, pour approfondir l'engagement du Canada dans cette région, il devra y assurer une présence soutenue et y investir des ressources diplomatiques; il faudra aussi que les plus hauts échelons s'y intéressent et agissent. Comme les témoins l'ont fait comprendre au comité, si le Canada n'approfondit pas son engagement d'une manière globale et systématique et s'il ne vise pas le long terme, il n'accroîtra pas son influence et ne gagnera pas de terrain dans la région auprès des grandes entreprises ainsi que des principaux intervenants, des réseaux sociaux et des interlocuteurs qui s'y trouvent.**

À cet égard, il est encourageant de constater que le Canada a pris certaines mesures ces dernières années, comme le fait d'augmenter la fréquence de ses visites de haut niveau et d'accroître sa visibilité en établissant plusieurs missions diplomatiques afin de renforcer ses relations dans la région. Il faudra cependant que cet engagement demeure constant et soutenu et que le Canada réalise les investissements nécessaires sur place pour que ces mesures soient efficaces. Comme l'a dit James Boutilier : « Nous nous retirons de la partie ou nous nous y engageons et, dans ce

⁷⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 4 décembre 2013.

⁷⁵ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 29 mai 2013.

⁷⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 décembre 2013.

⁷⁷ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 30 mai 2013.

cas, nous devons y consacrer de véritables ressources humaines et matérielles pour susciter l'intérêt de l'Asie; en plus, nous devons maintenir le cap⁷⁸. »

En dernière analyse, le comité est convaincu que, pour prospérer en Asie, le Canada devra établir une vision et un dévouement à long terme. Il devra manifester un engagement global auquel devront collaborer les organes gouvernementaux, l'entreprise, les éducateurs et la société civile.

2. Renforcement des liens commerciaux

Les témoins ont souligné le fait que la région de l'Asie-Pacifique devient de plus en plus essentielle à la prospérité économique à long terme du Canada. Il semble heureusement manifeste que les décideurs et les dirigeants d'entreprises canadiens en soient conscients et qu'ils aient pris les mesures nécessaires pour tirer parti de la croissance économique spectaculaire de l'Asie-Pacifique. Les témoins ont indiqué que les liens économiques du Canada dans cette région se sont étendus. En 2013, Peter McGovern a fait remarquer au comité que depuis 2006, l'exportation des produits canadiens vers l'Asie s'est accrue de 57 % et que le flux d'investissements étrangers directs a fortement augmenté⁷⁹. Selon Peter MacArthur, de plus en plus de petites et moyennes entreprises canadiennes font affaire dans la région depuis la crise économique et financière de 2008. Il a souligné que le nombre de PME actives en Inde a doublé au cours de ces dernières années⁸⁰.

Les témoins ont aussi indiqué que bien que les liens commerciaux entre le Canada et la région de l'Asie-Pacifique se soient étendus, le Canada demeure surexposé aux marchés à faible croissance et sous-exposé aux marchés émergents qui se développent rapidement. Les témoins ont aussi souligné que les relations commerciales du Canada n'ont pas réussi à suivre le rythme de la croissance de l'Asie, ajoutant que l'on n'y rencontre pas assez d'entreprises canadiennes qui appliquent une stratégie active visant à renforcer leur visibilité dans la région.

Les témoins ont réclamé que le Canada se presse de réaffirmer son engagement commercial avec les économies émergentes de la région de l'Asie-Pacifique. Laura Dawson a souligné à quel point il est urgent de diversifier les exportations canadiennes, ajoutant que la demande de ses partenaires traditionnels – les États-Unis et les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) – s'amenuise. Selon elle, « ce sont des économies vieillissantes. Nous avons besoin d'économies plus jeunes où les consommateurs arrivent en grand nombre à maturité et où la demande est à la hausse. Nous devons être présents sur ces marchés⁸¹. »

Toutefois, il ne faut surtout pas abandonner ces partenaires traditionnels à la faveur de la diversification. En fait, le comité appuie l'opinion de Pierre Lortie, conseiller principal en affaires à Dentons Canada, selon qui « le Canada commettrait une erreur sans précédent s'il

⁷⁸ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 12 février 2014.

⁷⁹ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 29 mai 2013.

essayait de remplacer le marché de l'Amérique du Nord ou de l'Europe par celui de l'Asie⁸² ». Il n'est pas nécessaire de sortir des sentiers battus, mais plutôt de reconnaître l'importance des marchés nouveaux et émergents en Asie-Pacifique. Le Canada doit demeurer solidement engagé dans la région de l'Atlantique tout en se percevant comme un pays du Pacifique. Comme l'explique M. Lortie,

Il ne s'agit pas de remplacer quoi que ce soit; il faut reconnaître que c'est un nouveau débouché qui s'ouvre à nous et que nous devons investir et engager les ressources nécessaires sur ces trois tableaux. Pour le marché asiatique, nous devons en outre adopter une perspective et une stratégie multidimensionnelles⁸³.

L'un des piliers de la stratégie commerciale globale du Canada dans la région repose sur les accords de libre-échange bilatéraux. Il est donc extrêmement bénéfique que le Canada ait signé un accord de libre-échange avec la Corée du Sud – le premier dans la région de l'Asie-Pacifique – en 2014. La Corée du Sud est la 15^e économie en importance dans le monde et elle se classe quatrième parmi les nations de l'Asie; elle ouvre donc au Canada un accès important à son marché dynamique et en pleine croissance dans la région. Le Canada négocie aussi à l'heure actuelle des accords de libre-échange avec l'Inde et le Japon, qui sont deux des pays les plus importants de l'Asie-Pacifique.

Le comité partage le point de vue de plusieurs témoins selon lesquels les accords de libre-échange avec les pays de l'Asie-Pacifique avantageront considérablement le Canada. Ainsi, M^{me} Dawson a affirmé que les ALE renforcent l'image du Canada dans les pays partenaires et ouvrent des occasions de collaboration avec d'autres pays de la région, sous la forme, par exemple, d'accords auxiliaires bilatéraux tels que des accords d'investissement ou d'échanges universitaires⁸⁴. M^{me} Goldfarb a aussi affirmé que les ALE « envoient un message » aux entreprises canadiennes sur l'importance de tel ou tel pays en leur indiquant qu'ils peuvent « y négocier en toute bonne foi⁸⁵ ». M. Stephens a précisé que les accords de libre-échange contribuent à rassurer les entreprises canadiennes par le fait qu'ils incluent des procédures d'arbitrage pour régler les problèmes juridiques éventuels⁸⁶.

En plus de l'importance des accords de libre-échange bilatéraux, le comité a étudié les avantages que le Canada pourrait tirer de la signature d'un accord dans le cadre du Partenariat transpacifique (PTP). En 2013, M. McGovern a indiqué au comité que la population combinée des membres de ce partenariat est de 792 millions habitants et que leur PIB totalise 27,5 billions de dollars. Il a ajouté que « cela représente plus de 38 % de l'économie mondiale et près du quart du commerce mondial total⁸⁷ ». De plus, les témoins ont indiqué au comité que le PTP pourrait devenir le principal mécanisme d'intégration de l'économie régionale et ouvrir un accès déterminant aux pays de la région avec lesquels le Canada n'a pas encore conclu d'accord de libre-échange. En 2013, M^{me} Dawson a affirmé qu'à l'heure actuelle, « le Partenariat

⁸² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

⁸³ *Ibid.*

⁸⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 29 mai 2013.

⁸⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 30 mai 2013.

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

transpacifique est la façon qui s'offre au Canada d'accéder par la grande porte aux marchés émergents⁸⁸ ».

Certains témoins ont souligné que, malgré leur grande importance et leur caractère nécessaire, les accords de libre-échange demeurent un outil insuffisant pour la stratégie commerciale globale du Canada dans la région. Ils ont suggéré que le Canada doit certes chercher à conclure des accords de libre-échange, mais qu'il doit aussi s'engager à mener une « diplomatie commerciale » énergique en Asie-Pacifique. Ils ont indiqué par exemple que les visites de haut niveau de représentants des différents ordres de gouvernement ainsi que de chefs d'entreprises renforceraient considérablement la crédibilité et la présence du Canada dans la région. Ils ont aussi affirmé que le Service des délégués commerciaux, Exportation et développement Canada et la Corporation commerciale canadienne fournissent des services importants, en matière d'établissement de contacts et de financement, aux entreprises canadiennes désireuses de faire affaire dans la région et qu'il est important de soutenir ces services⁸⁹. Les témoins ont aussi mentionné qu'il serait crucial, pour prospérer dans la région de l'Asie-Pacifique, que le Canada participe activement aux travaux d'organismes régionaux comme l'APEC et qu'il renforce son engagement avec l'ANASE afin d'étendre ses relations et ses réseaux.

Le comité est d'avis que le Canada devrait continuer à négocier des accords de libre-échange avec les pays de l'Asie-Pacifique tout en cherchant à conclure une entente dans le cadre du Partenariat transpacifique. Le comité est aussi convaincu que le Canada devrait renforcer ses liens commerciaux de haut niveau avec les pays de la région en concluant des accords bilatéraux et en participant à des forums régionaux. Enfin, le comité pense que le Canada devrait assurer un solide soutien financier à son réseau diplomatique et à ses services de promotion du commerce afin d'encourager plus d'entreprises canadiennes à chercher des débouchés dans la région. De nombreuses entreprises canadiennes connaissent mal les débouchés possibles en Asie-Pacifique; toutefois, la dense population de cette région ainsi que le développement de sa classe moyenne et l'essor de ses demandes en marchandises, en services et en produits de haute technologie créent pour le Canada un marché extrêmement important. La région de l'Asie-Pacifique présente une source de débouchés commerciaux que le Canada ne peut pas se permettre d'ignorer.

3. Engagement global

Bien que l'engagement économique du Canada constitue un pilier essentiel des priorités globales en Asie-Pacifique, les témoins ont mis l'accent sur l'importance de créer, dans cette région, des intérêts et des partenariats dans des domaines autres que commerciaux. Ils ont souligné le fait que la région de l'Asie-Pacifique offre un vaste éventail d'occasions pour le Canada et qu'il ne faut pas la considérer uniquement comme un débouché pour les exportations de produits et services. L'influence que le Canada réussira à développer en Asie dépendra, en un certain sens, de son engagement pour des enjeux autres que ceux qui sont liés à l'économie. Les témoins ont indiqué que pour être efficace, la politique étrangère du Canada devra porter sur un éventail

⁸⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 29 mai 2013.

⁸⁹ Le MAECD présente le Service des délégués commerciaux, Exportation et développement Canada et la Corporation commerciale canadienne comme étant « le portefeuille du Commerce international ». Pour de plus amples renseignements sur le mandat de chacun de ces services, consulter le Service des délégués commerciaux du Canada à [Portefeuille du Commerce international du Canada](#).

global et holistique d'enjeux incluant la sécurité et le développement de la région ainsi que les droits de la personne.

a. Coopération pour la sécurité dans la région

Les témoins ont affirmé que le Canada doit inclure la coopération pour la sécurité de la région dans son engagement global en Asie-Pacifique. Certains ont même dit au comité que le Canada serait obligé de participer à la résolution de problèmes liés à la sécurité pour atteindre ses autres objectifs dans la région. Selon David Welch, attaché supérieur de recherche, et titulaire de la Chaire de recherche sur la sécurité mondiale du CIGI, l'École d'affaires internationales Balsillie, l'Université de Waterloo, « en Asie, si vous voulez avoir des échanges commerciaux d'une certaine envergure, vous devez être disposés à collaborer avec l'Asie sur une vaste gamme d'enjeux. Nous devons donc être un partenaire actif en matière de sécurité, même si notre rôle est marginal, pour que l'Asie nous considère davantage comme un partenaire économique sérieux⁹⁰. » Les témoins ont affirmé au comité que, pour concrétiser son engagement sur la sécurité de l'Asie-Pacifique, le Canada devra approfondir ses engagements envers les institutions de sécurité de la région.

L'architecture de sécurité de l'Asie-Pacifique est complexe et elle traverse une période de profonde transformation. Comme nous l'avons vu, on constate un régionalisme croissant qui touche également à la coopération pour la sécurité. On ne trouve pas dans cette région l'équivalent de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (l'OTAN), mais les États resserrent leur collaboration par le truchement de l'ANASE et d'autres tribunes en vue d'assurer la paix et la sécurité. Le comité a entendu des exposés sur deux mécanismes relativement nouveaux de coopération pour la sécurité régionale – la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE (ADMM-Plus⁹¹) et le Sommet de l'Asie de l'Est (SAE⁹²). Le processus de l'ADMM-Plus réunit des ministres de la Défense et de hauts fonctionnaires pour discuter d'enjeux comme l'aide humanitaire et le secours aux sinistrés, la sécurité maritime, la médecine militaire, la lutte contre le terrorisme et les opérations de maintien de la paix. Bien que le SAE ne fasse pas partie de l'ANASE, ses membres se réunissent une fois par année depuis 2005, suite aux réunions des dirigeants de l'ANASE afin de discuter d'enjeux tels que la non-prolifération, la sécurité maritime et les conflits territoriaux dans la région.

Plusieurs témoins ont suggéré que l'ADMM-Plus et le SAE ont le potentiel de devenir les principales plateformes de dialogue sur les enjeux politiques et sécuritaires de la région. Bien que le Canada ne siège à aucune de ces deux entités, le comité a été heureux d'apprendre qu'il cherche activement à en devenir membre. Le comité est d'avis que cette adhésion à l'ADMM-Plus et au SAE renforcera l'engagement global et les partenariats du Canada dans la région tout en lui permettant de mieux contribuer à la paix et à la sécurité dans ce coin du globe.

⁹⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 30 janvier 2014.

⁹¹ L'ADMM-Plus a été créé en 2010. Ses participants actuels sont les 10 États de l'ANASE ainsi que l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, la Russie et les États-Unis.

⁹² Initialement le SAE se composait des 10 États de l'ANASE ainsi que de l'Australie, de la Chine, de l'Inde, du Japon, de la Nouvelle-Zélande et de la Corée du Sud. Les États-Unis et la Russie s'y sont joints en 2010. La SAE se compose donc maintenant de 18 États.

En adhérant à ces deux institutions, le Canada pourra offrir son expertise dans le domaine de la sécurité. Ainsi, David Dewitt a fait remarquer que le Canada est expert dans le renforcement des mesures de confiance et de sécurité⁹³. En effet, le Canada joue depuis longtemps un rôle important de facilitateur du dialogue entre les parties de la région. Dans les années 1990, le Canada a financé les dialogues sur la mer de Chine méridionale tenus en Indonésie, une série de rencontres de deuxième front tenues à titre personnel entre des universitaires et des décideurs. Ces débats visaient à renforcer la confiance entre les acteurs clés de la mer de Chine méridionale et, ultimement, à favoriser le règlement pacifique de la querelle sur la propriété contestée des îles. James Manicom, agrégé de recherche en sécurité mondiale, Centre for International Governance Innovation, a dit au comité que le Canada est encore considéré dans la région comme un acteur non controversé; il pourrait donc y jouer un rôle en facilitant le dialogue⁹⁴.

Le comité est convaincu que le Canada devrait tirer profit de cette réussite et de la réputation qu'il a acquise en collaborant à la sécurité de la région de l'Asie-Pacifique; son engagement envers les processus et les institutions de sécurité régionale devrait faire partie intégrante de sa politique globale en Asie-Pacifique. Les nombreuses menaces qui pèsent sur la sécurité de cette région, menaces autant traditionnelles que non traditionnelles, ont des répercussions sur la sécurité et sur les intérêts économiques des Canadiens. En fait, sécurité et prospérité vont de pair. Le Canada aura donc intérêt à maintenir la stabilité de la région en protégeant particulièrement les couloirs de navigation pour favoriser les échanges commerciaux bilatéraux. M. Manicom a fort bien expliqué cette réalité en affirmant que « la stabilité des frontières maritimes permet, par exemple, d'exploiter les ressources, alors que leur instabilité a l'effet contraire⁹⁵ ». **Le Canada a le devoir d'assumer un rôle important à long terme auprès des institutions de sécurité de la région de l'Asie-Pacifique. Le comité est donc convaincu que le Canada devrait continuer d'insister sur la sécurité dans la stratégie globale qu'il suivra dans la région de l'Asie-Pacifique tout en continuant de chercher à adhérer au Sommet de l'Asie de l'Est et à la réunion élargie des ministres de la Défense ADMM-Plus.**

b. Coopération en développement

Après avoir étudié le développement de l'Asie-Pacifique au cours des deux dernières années et remarqué les écarts de prospérité dans cette région, le comité est convaincu que la coopération au développement doit demeurer un élément de l'engagement global du Canada dans cette région. Le Canada a toujours apporté son aide au développement des pays de cette région. Membre fondateur du Plan de Colombo en 1950⁹⁶, le Canada a lancé plusieurs projets de développement en Malaisie et à Singapour dans les années 1950 et 1960. Dans les années 1970, l'Indonésie a pris la place de la Malaisie pour devenir le principal bénéficiaire de l'aide au développement du Canada, qui a commencé à apporter une contribution à plusieurs projets de développement menés par l'ANASE dans cette région⁹⁷. À l'heure actuelle, le Canada fournit une aide régionale

⁹³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 30 janvier 2014.

⁹⁴ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 29 mai 2013.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ Le Plan Colombo a été créé en 1951 par l'Australie, le Canada, l'Inde, le Pakistan, la Nouvelle-Zélande, le Sri Lanka et le Royaume-Uni. Il s'est développé et compte maintenant 26 États membres. Ce plan vise à faciliter le progrès socioéconomique de ses États membres. Voir l'aperçu du Plan Colombo, *Overview*.

⁹⁷ Richard Stubbs et Mark S. Williams, « The poor cousin? Canada-ASEAN relations », *International Journal*, automne 2009, p. 928.

et bilatérale au développement dans toute la région, et 7 de ses 25 pays en développement ciblés dans le monde se situent dans la région de l'Asie-Pacifique⁹⁸.

Malgré une diminution marquée des taux de pauvreté en Asie-Pacifique, tel que mentionné, de nombreuses difficultés demeurent. Il sera important de fournir de l'aide traditionnelle au développement pour porter secours aux sinistrés et pour réduire les taux de pauvreté, mais certains témoins ont indiqué que le Canada devrait trouver d'autres façons de contribuer à la réduction de la pauvreté. Par exemple, certains nous ont dit que les flux du secteur privé, comme l'investissement direct étranger, le commerce et les envois de fonds, contribuent considérablement à réduire la pauvreté dans la région de l'Asie-Pacifique. En fait, Dominique Caouette, professeur agrégé, directeur, Centre d'études de l'Asie de l'Est, coordonnateur, Réseau d'études des dynamiques transnationales et de l'action collective, Département de science politique de l'Université de Montréal, a souligné que « les diasporas de l'Asie du Sud-Est envoient beaucoup plus d'argent dans leur pays d'origine que toute l'aide internationale du Canada dans ces pays⁹⁹ ».

Dans la région de l'Asie-Pacifique, les besoins d'aide au développement évoluent et les moyens traditionnels comme l'Aide publique au développement (l'APD) changent eux aussi. Les pays de cette région connaissent une transition économique, et la portée de l'aide au développement se rétrécit. Le comité est d'avis que, même s'il y a lieu que le Canada continue de réserver une place importante aux volets aide extérieure et aide humanitaire de son programme global de financement du développement, il devrait rechercher en permanence de meilleures façons de collaborer avec le secteur privé des pays émergents de l'Asie-Pacifique ainsi qu'avec la diaspora au Canada pour atteindre les objectifs du développement. À cet égard, le comité a été heureux de constater que le gouvernement a introduit dans son budget de 2015 une initiative de financement du développement « pour soutenir le développement international efficace en accordant du financement, une assistance technique et des services-conseils d'affaires aux entreprises exerçant des activités dans les pays en développement¹⁰⁰ ».

c. Coopération en matière de droits de la personne

Depuis très longtemps, le Canada administre un programme de soutien aux droits de la personne dans la région. Certains témoins ont souligné la nécessité de poursuivre ce programme, qui constitue un élément crucial de l'engagement global du Canada dans cette région. Par exemple, Susan Gregson, sous-ministre adjointe, Asie-Pacifique, MAECD, a indiqué au comité que, depuis des années, le Canada collabore avec l'Indonésie à la promotion et à la protection des droits de la personne; elle a souligné que le programme d'aide au développement de la région comprend un volet important sur les droits de la personne¹⁰¹. M. McGovern a dit au comité que, de façon plus générale, « la promotion et la protection des droits de la personne font partie intégrante de la politique étrangère du Canada et constituent une priorité dans le cadre des

⁹⁸ Il s'agit de l'Afghanistan, du Bangladesh, de la Birmanie, de l'Indonésie, de la Mongolie, des Philippines et du Vietnam. MAECD, [Où nous travaillons en développement international](#).

⁹⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

¹⁰⁰ Gouvernement du Canada, [Le budget en bref 2015](#).

¹⁰¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

relations que nous entretenons avec les pays asiatiques¹⁰² ». En fait, la promotion des droits de la personne et la primauté du droit comptent parmi les priorités du MAECD en matière de développement international en Asie pour 2015-2016¹⁰³.

Certains témoins ont précisé au comité que les Canadiens appuient la promotion des droits de la personne en Asie-Pacifique tout en étant favorables au développement des débouchés commerciaux qui s'y offrent. Pitman Potter, professeur de droit et titulaire de la chaire HSBC de recherche sur l'Asie, Université de la Colombie-Britannique, a souligné tout spécialement ce fait dans son témoignage. Il a parlé du rapport produit par un groupe de travail, intitulé *Advancing Canada's Engagement with Asia on Human Rights – Integrating Business and Human Rights*¹⁰⁴. Présidé par M. Potter, ce groupe de travail a publié ce rapport en septembre 2013 dans le cadre du Dialogue canadien sur l'Asie organisé par la Fondation Asie Pacifique du Canada. M. Potter a expliqué au comité que ce rapport présente des observations et des suggestions « quant à la manière de moduler notre engagement en Asie pour favoriser à la fois la protection des droits de la personne et l'établissement de bonnes relations commerciales¹⁰⁵ ». On y souligne notamment que l'application des droits de la personne en Asie comporte non seulement une valeur intrinsèque, mais qu'elle s'inscrit en complément des intérêts stratégiques du Canada en le plaçant en tête de file mondiale du développement responsable et de la libéralisation du commerce.

Bien qu'on ait souvent tendance à voir une opposition entre les objectifs en matière de droits de la personne et les objectifs commerciaux, certains témoins ont affirmé que ces buts peuvent se renforcer mutuellement. Par exemple, M. Neve a dit au comité que « les activités commerciales qui sont générées et favorisées par le commerce et l'investissement – si elles sont menées de façon responsable et durable –, peuvent certainement favoriser la protection des droits de la personne, contribuer à améliorer la qualité de vie, générer des occasions d'emploi et des occasions pour les groupes marginalisés dans les sociétés, améliorer l'accès à l'éducation et au développement des compétences, et peuvent entraîner de nombreux autres avantages¹⁰⁶ ». D'autres témoins ont aussi affirmé que le renforcement des mesures de protection des droits de la personne, comme le respect des droits des travailleurs et des normes de sécurité, est excellent pour les affaires. À ce propos, M. Neve a dit espérer qu'en élaborant sa politique et ses accords sur le commerce et sur les investissements en Asie-Pacifique, le Canada portera une attention très sérieuse aux droits de la personne.

Le comité est d'avis qu'en coordonnant mieux ses objectifs commerciaux et de promotion des droits humains, le Canada accroîtrait l'efficacité de son engagement dans la région. Il devrait donc continuer d'appuyer un programme spécifiquement axé sur les droits de la personne par l'intermédiaire du MAECD et de collaborer avec les pays de toute la région à l'amélioration des droits humains. Il devra pour cela appuyer des programmes en gouvernance et primauté du droit. Sur ce plan, le Canada a déjà acquis une excellente réputation, puisqu'il a toujours participé aux dialogues sur la gouvernance et sur les droits de la personne dans les pays de l'Asie-Pacifique.

¹⁰² CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

¹⁰³ MAECD, *Nos priorités*.

¹⁰⁴ Fondation Asie Pacifique du Canada, *Advancing Canada's Engagement with Asia on Human Rights – Integrating Business and Human Rights*, septembre 2013.

¹⁰⁵ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

¹⁰⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

Le comité est également convaincu que le gouvernement du Canada devrait collaborer avec le secteur privé pour souligner l'importance de maintenir à l'étranger des pratiques solides en matière de droits humains. Le comité suggère qu'en étendant ses relations en Asie-Pacifique, le gouvernement du Canada veille à ce que les droits de la personne demeurent un élément important de son engagement global dans cette région.

4. Développer au Canada des 'compétences pour l'Asie'

Certains témoins ont dit au comité que le plus grand défi du Canada pour réussir à long terme dans la région de l'Asie-Pacifique consiste à mieux connaître la région et à acquérir les compétences nécessaires pour y prospérer. Ils ont ajouté que les Canadiens connaissent mal et apprécient mal la région de l'Asie-Pacifique.

Les témoins ont indiqué au comité que malgré l'importance croissante de cette région pour le Canada, on détecte des tendances inquiétantes dans l'attitude des Canadiens face à l'Asie. Par exemple, M. Woo a souligné que les résultats du sondage d'opinion mené en 2013 par la Fondation Asie Pacifique du Canada sur l'attitude des Canadiens envers l'Asie indiquent qu'ils apprécient moins qu'avant cette région et qu'ils estiment moins pressante qu'avant la nécessité d'approfondir nos relations avec les pays de cette région¹⁰⁷. Il a ajouté que les résultats de ce sondage indiquent que les Canadiens « continuent de craindre et même d'être contre l'établissement de liens économiques plus étroits avec l'Asie, comme les investissements d'entités asiatiques, y compris les sociétés d'État, les accords de libre-échange et les accords en matière d'investissement avec les pays de l'Asie, et ainsi de suite¹⁰⁸ ». Les résultats du sondage national de 2014 sont tout aussi inquiétants, puisqu'ils indiquent que l'appui des Canadiens pour l'engagement de notre pays en Asie diminue et que les Canadiens sont moins convaincus aujourd'hui des avantages économiques que le Canada pourrait tirer d'un resserrement de ses relations avec les pays de l'Asie¹⁰⁹.

Il semblerait même que de nombreux exportateurs canadiens connaissent mal les débouchés qu'offre la région de l'Asie-Pacifique et ne savent pas comment en tirer parti. Par exemple, Ailish Campbell a fait remarquer « qu'il y a encore au Canada une connaissance insuffisante des marchés asiatiques dans leur ensemble et des débouchés qui peuvent s'ouvrir dans les différents pays d'Asie¹¹⁰ ».

Certains témoins ont aussi dit au comité que les niveaux de compréhension et d'appréciation de l'Asie-Pacifique diffèrent d'une région à l'autre. Par exemple, M. McGovern a fait remarquer que, selon les résultats des sondages, plus on s'éloigne de la côte Ouest et moins les Canadiens ont conscience de l'importance que représente l'Asie en tant que partenaire économique. Selon lui, « dans l'est du pays, la population y est très peu sensibilisée¹¹¹ ». Don Campbell, conseiller

¹⁰⁷ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013; Fondation Asie Pacifique du Canada, [2013 National Opinion Poll: Canadian Views on Asia](#).

¹⁰⁸ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

¹⁰⁹ Fondation Asie Pacifique du Canada, [2014 National Opinion Poll: Canadian Views on Asia](#).

¹¹⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

¹¹¹ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

stratégique principal, Davis LLP et ancien sous-ministre d’Affaires étrangères et Commerce international, a aussi mentionné ce problème :

Vous êtes nombreux à savoir que, partout dans notre pays, on connaît peu de choses de l’Asie, ce qui est étonnant, et que l’intérêt pour cette région est plutôt faible, tendance de plus en plus marquée à mesure que l’on se dirige vers l’Est du Canada. C’est un problème que je ne constate pas à Vancouver, où je réside, mais je me rends compte de son évidence à mesure que l’on se rend vers l’est de notre pays¹¹².

Ayant souligné tout le potentiel de l’Asie pour le Canada, les témoins ont suggéré qu’on insiste sur le renforcement des capacités des Canadiens en vue de leur permettre de prospérer dans cette région. Le comité a entendu plusieurs exposés sur des initiatives à développer à cette fin. Par exemple, M. Stephens a parlé d’une initiative intitulée [Le dialogue canadien sur l’Asie](#) qui vise à braquer les projecteurs sur l’Asie et à expliquer ce qu’elle représente pour le Canada¹¹³. Ailish Campbell a mentionné une initiative que mène le Conseil canadien des chefs d’entreprise, intitulée [Le Canada à l’ère du Pacifique](#), qui vise à démontrer aux Canadiens l’importance de l’influence et de la puissance économique croissantes de l’Asie et à les aider à mieux comprendre les défis et les débouchés de cette région¹¹⁴. Yuen Pau Woo a également parlé d’une nouvelle initiative, intitulée [Le facteur Asie](#), qui vise à recueillir puis à diffuser des renseignements, démontrant l’importance que revêt l’Asie pour tous les Canadiens, où qu’ils soient au pays¹¹⁵.

Les témoins ont suggéré des façons de rehausser la visibilité de l’Asie au Canada et de développer les compétences du Canada à traiter avec l’Asie. Ainsi, M. Woo a recommandé que les entreprises canadiennes organisent des programmes de formation, de placement professionnel et des stages pour améliorer les connaissances de leurs personnels sur l’Asie. Il a aussi recommandé que le système scolaire canadien donne plus d’occasions aux élèves d’apprendre des langues asiatiques¹¹⁶. Il serait bon de s’inspirer de l’approche australienne à ce sujet. Dans le livre blanc qu’elle a publié en 2012, l’Australie recommande entre autres choses de viser à ce que, d’ici 2020, son système scolaire offre à tous les étudiants l’occasion d’apprendre une langue asiatique.

Le comité est d’avis qu’il est important que les Canadiens apprennent à connaître la région de l’Asie-Pacifique afin d’être plus aptes à y prospérer. Cette région continue à gagner en influence économique et stratégique sur la scène mondiale; il est donc crucial que les Canadiens se familiarisent avec les systèmes sociaux, culturels et politiques de la région s’ils veulent prospérer sur ces marchés. Le comité est convaincu que tous les ordres de gouvernement, le secteur privé, les établissements d’enseignement et les organismes de la société civile devront consacrer des efforts et des investissements continus à cette entreprise. **Du point de vue du comité, il est crucial pour l’avenir du Canada que les Canadiens reconnaissent l’essor de la région de**

¹¹² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 12 décembre 2013.

¹¹³ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 30 mai 2013.

¹¹⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

¹¹⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

¹¹⁶ *Ibid.*

l'Asie-Pacifique et que les entreprises canadiennes développent des compétences afin de tirer profit du potentiel qu'elle offre.

5. Resserrement des liens entre les peuples

Le Canada accueille depuis longtemps des immigrants de pays d'Asie-Pacifique, et ces dernières années, cette région est devenue la principale source d'immigrants et d'étudiants étrangers qui viennent au Canada. Certains témoins ont souligné que les liens avec la population des pays de l'Asie-Pacifique renforceront l'engagement du Canada et favoriseront le développement de ses relations dans la région pour l'avenir.

Certains témoins ont affirmé que la population qui immigre au Canada en provenance d'Asie-Pacifique constitue un atout important pour notre pays, puisqu'il lui permet d'approfondir ses liens dans la région. Par exemple, M. Robertson a dit au comité que « grâce à leurs liens familiaux, les Canadiens d'origine asiatique nous ouvrent un accès privilégié aux marchés de l'Asie. Ce sont nos meilleurs vendeurs pour attirer davantage de talents dans notre pays, qu'il s'agisse d'immigrants ou d'étudiants¹¹⁷. » M. Woo a aussi affirmé que les immigrants d'Asie « sont sans contredit un atout en ce qui a trait aux relations du Canada avec l'Asie. Beaucoup d'entre eux entretiennent un lien avec leur pays d'origine, ce qui entraîne la création de liens commerciaux et culturels pour ce pays; nous devrions les célébrer et, dans une certaine mesure, les favoriser¹¹⁸. »

Les témoins ont aussi affirmé que, même si la diaspora de l'Asie-Pacifique renforce considérablement l'engagement du Canada dans cette région, il ne faut pas que le Canada se fie uniquement aux membres de cette diaspora pour établir ses relations avec les pays de la région. Par exemple, M. Rahman a dit : « La diaspora peut être utile, mais il ne faut pas oublier que les gens sont venus ici pour se faire une nouvelle vie, pas pour regarder en arrière¹¹⁹. » Certains témoins ont recommandé que le Canada adopte une approche plus globale et plus réciproque lorsqu'il établit des liens, de peuple à peuple en Asie-Pacifique, en s'efforçant d'y intégrer son identité nationale. Ils ont souligné que la coopération entre les établissements d'enseignement ouvre la porte à l'approfondissement des relations du Canada avec les pays de cette région.

La coopération en matière d'éducation entre le Canada et les pays d'Asie-Pacifique s'est développée très rapidement au cours des dernières années. **Paul Davidson, président, Association des universités et collèges du Canada, a dit au comité que près de 40 % des étudiants étrangers au Canada viennent d'Asie-Pacifique, ce qui fait de ce groupe la source principale d'étudiants étrangers au pays¹²⁰. Plus exactement, l'éducation est le service que le Canada exporte le plus vers la Chine et il s'agit du quatrième service en importance exporté vers l'Inde.** En fait, les trois pays qui envoient le plus d'étudiants au Canada se trouvent en Asie-Pacifique : la Chine, l'Inde et la Corée du Sud. En outre, les inscriptions d'étudiants des pays de l'ANASE au Canada ont augmenté de 54 % entre 2008 et 2012, passant de 7 000 à plus

¹¹⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 4 décembre 2013.

¹¹⁸ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 23 mai 2013.

¹¹⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014.

¹²⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2014.

de 10 000. La plupart de ces étudiants viennent du Vietnam, de la Malaisie, de la Thaïlande, de l'Indonésie et des Philippines¹²¹.

Les étudiants étrangers apportent de nombreux avantages au Canada. Selon M. Davidson, ils rapportent près de 8 milliards de dollars à l'économie canadienne et génèrent plus de 86 000 emplois partout au pays. Ils apportent aussi au Canada de nombreuses contributions non financières. M. Davidson a indiqué que « ces étudiants enrichissent l'apprentissage des étudiants canadiens, qui peuvent désormais vivre une expérience internationale grâce à la présence d'étudiants étrangers dans les salles de classe canadiennes¹²² ». Roseann O'Reilly Runte, rectrice et vice chancelière, Université Carleton, a aussi mentionné les avantages que le Canada retire en accueillant des étudiants étrangers :

Nous avons tout avantage à ouvrir nos portes et à accueillir des gens d'autres pays. Un jour, ils vont être présidents d'entreprises et offrir des emplois à d'autres Canadiens. Un jour, ils vont devoir choisir à quel endroit bâtir une usine ou un autre type d'installation. Ils vont être à l'aise de faire des affaires avec le Canada. Certains vont devenir chefs d'État et vont être de bons partenaires pour le Canada. Sur le plan personnel, quand on connaît et qu'on apprécie un autre pays, une autre culture, on veut au moins travailler avec les gens de ce pays, les comprendre et respecter leurs valeurs¹²³.

Tout le monde est au courant des avantages que le Canada retire de l'accueil d'étudiants étrangers, mais on parle beaucoup moins de l'importance qu'il y a d'encourager les étudiants canadiens à aller étudier en Asie-Pacifique. Les témoins ont affirmé que la coopération en matière d'éducation entre le Canada et les pays d'Asie-Pacifique est asymétrique. Tout en se réjouissant de la publication de la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale¹²⁴, Karen McBride, présidente et chef de la direction, Bureau canadien de l'éducation internationale, a suggéré qu'on insiste pour que les étudiants canadiens aillent étudier à l'étranger, ajoutant que « nos partenaires de l'ANASE, comme ceux d'autres régions du globe, disent que le Canada ne doit pas se contenter d'attirer leurs étudiants, mais qu'il doit agir comme un partenaire. Ils veulent que les enseignants et les étudiants se déplacent dans les deux sens¹²⁵. »

Selon M^{me} McBride, 3 % des étudiants canadiens poursuivent leurs études à l'étranger. La Chine illustre parfaitement l'énorme écart entre les taux d'étudiants étrangers : en 2013, on comptait environ 80 000 étudiants chinois dans les universités et les écoles canadiennes, alors que 3 400 Canadiens seulement étudiaient dans des établissements d'enseignement chinois¹²⁶. Pour inculquer aux Canadiens « les aptitudes à traiter avec l'Asie » – comme le fait d'acquérir une langue asiatique –, il est important d'accroître le nombre d'étudiants canadiens en Asie-

¹²¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

¹²² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2014.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ La Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale vise à attirer un plus grand nombre d'étudiants de l'étranger au Canada et à approfondir les liens de recherche entre le Canada et les établissements d'enseignement de l'étranger. Lancée en 2014, cette Stratégie fait maintenant partie du Plan d'action du Canada sur les marchés mondiaux. Pour plus d'information, prière de consulter MAECD, *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale*.

¹²⁵ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

¹²⁶ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

Pacifique. Il faut lancer plus d'initiatives pour encourager les étudiants canadiens à poursuivre des études en Asie-Pacifique.

Le comité est convaincu que la coopération en matière d'éducation pourrait constituer un pilier fondamental de l'engagement du Canada dans la région. Comme certains témoins l'ont indiqué au comité lors de ses études sur le Brésil et la Turquie, les partenariats en éducation ont le potentiel de devenir des moteurs essentiels à l'engagement international du Canada visant à ouvrir des débouchés commerciaux et autres. Outre les avantages économiques qu'ils rapporteront, les partenariats en éducation renforceront l'image du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique et faciliteront l'importation et l'exportation d'idées et de pratiques exemplaires. D'une façon plus générale, la coopération en matière d'éducation a le potentiel de resserrer les liens d'amitié à long terme entre les Canadiens et les peuples de la région de l'Asie-Pacifique. Le comité est d'avis que le Canada devrait mieux investir afin de faciliter et d'encourager le flux d'étudiants dans les deux sens entre le Canada et les pays d'Asie-Pacifique.

INITIATIVE DU PAYS TOUT ENTIER

La principale conclusion que le comité tire de son étude de la région de l'Asie-Pacifique et des répercussions qu'elle pourrait avoir sur les politiques et les intérêts du Canada est la suivante : le gouvernement du Canada devra lancer une initiative concernant « le pays tout entier » pour renforcer son engagement dans cette région.

Le comité tire cette conclusion ayant pris note du témoignage de Don Campbell, un ancien diplomate canadien. M. Campbell a en effet mentionné un rapport intitulé *[Securing Canada's Place in Asia](#)* produit par le Groupe de travail sur l'architecture régionale de l'Asie-Pacifique de la Fondation Asie Pacifique du Canada. Sous la présidence de M. Campbell, ce groupe de travail a étudié l'architecture régionale émergente de l'Asie ainsi que les rôles que le Canada pourrait jouer au sein de ces institutions. M. Campbell l'a expliqué ainsi au comité :

Nous recommandons dans le rapport d'adopter, à l'égard de l'Asie-Pacifique, une approche qui implique non seulement le gouvernement canadien dans son ensemble, mais également le pays tout entier. Une stratégie commerciale ne suffira pas. C'est une partie du monde où l'économie, les intérêts nationaux et la politique sont très étroitement liés et où nous ne devons pas nous contenter d'être un acteur majeur et à long terme. Nous voulons aussi être perçus en tant que tel. À cette fin, le Canada doit participer à de nombreuses institutions dont il n'est pas encore membre et à quelques autres auxquelles il a adhéré, ce qui nécessite une approche soutenue. S'il y a beaucoup d'activités, elles ne constituent cependant pas encore une stratégie. Nous devons adopter une approche plus cohérente à l'égard de l'Asie.¹²⁷

Le comité prend note des recommandations de ce groupe de travail et reconnaît que le Canada doit adopter une approche faisant intervenir non seulement « le gouvernement dans son ensemble », mais « le pays tout entier ». Le gouvernement fédéral pourrait diriger une stratégie concernant tout le pays et à laquelle participeront aussi les provinces et les municipalités ainsi que le secteur privé et la société civile. Au cours des dernières années, le gouvernement du

¹²⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 12 décembre 2013.

Canada a poursuivi un plan d'action visant à rehausser la visibilité du Canada ainsi qu'à renforcer et à renouveler sa présence dans la région, mais il faudra faire plus dans cet environnement encombré et fortement concurrentiel. Le comité est donc convaincu que le pays tout entier devra participer aux efforts visant à tirer le meilleur parti possible des débouchés qui s'offrent au Canada dans cette région et à promouvoir ses intérêts d'une manière plus rapide, plus soutenue et à terme plus durable.

Par conséquent, en ce qui concerne la région de l'Asie-Pacifique, le comité formule les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Le comité recommande que le gouvernement du Canada dirige un plan d'action concernant « le pays tout entier », plan qui reconnaîtra l'importance que revêt la région de l'Asie-Pacifique pour la prospérité future du Canada et qui visera à mieux préparer les Canadiens à se saisir des occasions qu'offre cette région. À cette fin, le comité recommande d'élaborer et de mettre en œuvre une approche globale, soutenue et cohérente pour renforcer les relations dans la région de l'Asie-Pacifique, et d'étayer cet engagement par de solides mesures diplomatiques et commerciales de haut niveau, dotées des ressources nécessaires.

RECOMMANDATION 2

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de faire du Partenariat transpacifique la pierre angulaire de sa politique économique dans la région de l'Asie-Pacifique, tout en examinant les avantages qu'offrent les accords de commerce et d'investissement bilatéraux avec les principaux pays ne faisant pas partie du Partenariat, et ce, afin d'obtenir les meilleures conditions possibles pour les Canadiens.

RECOMMANDATION 3

Le comité recommande que le gouvernement du Canada entreprenne des initiatives pour le perfectionnement des compétences des entrepreneurs et des étudiants au Canada, afin qu'ils acquièrent la formation linguistique et d'autres compétences nécessaires pour tirer parti des débouchés dans la région de l'Asie-Pacifique.

PARTIE II : LE CANADA ET L'ASIE DU SUD-EST

Il convient de souligner que la région de l'ANASE représente un marché attrayant et dynamique qui possède une main-d'œuvre nombreuse, d'importantes ressources naturelles, une infrastructure en expansion et un bassin de consommateurs vaste et croissant. L'engagement du Canada auprès de l'ANASE facilite la promotion de notre politique étrangère et de nos intérêts commerciaux¹²⁸.

- Susan Gregson, sous-ministre adjointe, Asie-Pacifique, MAECD

Comme nous l'avons vu plus haut, l'étude de l'Asie-Pacifique à laquelle procédait le comité a évolué au point qu'il lui est apparu plus utile de se concentrer davantage sur la formulation de recommandations à l'intention du gouvernement du Canada. Conformément aux suggestions d'un certain nombre de témoins, le comité a donc décidé de concentrer ses travaux sur l'Asie du Sud-Est. Vikram Nehru, associé principal et titulaire de la chaire Bakrie des Southeast Asian Studies, Carnegie Endowment for International Peace, a décrit cette région de plus de 600 millions d'habitants qui est stratégiquement située et « qui chevauche le détroit de Malacca à l'ombre de deux géants mondiaux, la Chine et l'Inde¹²⁹ ». La région comprend 11 pays qui diffèrent sur de nombreux aspects, qu'il s'agisse de la composition ethnique ou de l'histoire ou encore des niveaux de développement, des systèmes de gouvernement et des défis en matière de gouvernance. Voici ces pays : le Brunei, la Birmanie, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Timor-Leste et le Vietnam. Par-delà les possibilités que ces pays représentent pour le Canada, on peut affirmer que nous les intéressons davantage et que nous exerçons sur eux une plus grande influence que ce n'est le cas de nombreux autres pays comme l'Inde ou la Chine.

Toutes les conclusions auxquelles le comité est parvenu au sujet de notre engagement dans l'ensemble de l'Asie-Pacifique sont tout aussi vraies pour l'Asie du Sud-Est, si n'est que cette dernière région présente des caractéristiques particulières qui influenceront la façon dont le Canada agira dans cette région. Parmi les caractéristiques clés de cette région très diverses, mentionnons la combinaison d'une croissance économique importante et de populations jeunes, qui offrent des possibilités considérables pour le Canada, ainsi que pour les nombreux autres pays qui cherchent à renforcer leurs rapports avec l'Asie du Sud-Est. Une autre caractéristique importante est un régionalisme dynamique, puisque 10 des 11 pays – soit tous sauf le Timor-Leste – travaillent au sein de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) pour renforcer la paix et la prospérité grâce à la création d'un espace politique et économique plus intégré¹³⁰.

Par-delà l'examen de cette région dans son ensemble, le comité a décidé de s'attacher plus particulièrement à l'étude de quatre pays qui illustrent toute la gamme des possibilités et des défis qui caractérisent l'Asie du Sud-Est – soit l'Indonésie, la Birmanie, Singapour et les Philippines – et qui appellent des approches particulières pour l'engagement du Canada. Le

¹²⁸ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

¹²⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

¹³⁰ Dix des onze pays de la région sont déjà membres de l'ANASE, de sorte que certains utilisent l'expression « région de l'ANASE » comme synonyme d'Asie du Sud-Est.

comité a également décidé d'étudier l'ANASE en détail parce qu'il faut comprendre cette organisation pour prendre la mesure de l'intégration croissante de la région, de ses relations avec les grandes puissances extérieures ainsi que de l'importance de l'ANASE pour les buts diplomatiques et économiques que s'est fixé le Canada en Asie du Sud-Est. Pierre Lortie a déclaré au comité que, fondamentalement, l'ANASE « est le marché le plus important pour nous. C'est aussi l'organisation qui a le plus d'influence politique à travers l'Asie – du moins, c'est celle qui a joué un rôle extrêmement important dans la mise en place de l'architecture institutionnelle en Asie¹³¹. »

En plus des audiences qu'il a tenues à Ottawa, en février 2015, le comité a effectué une mission d'étude dans deux pays d'Asie du Sud-Est ayant fait l'objet d'une étude de cas, l'Indonésie et Singapour. Pendant qu'ils se trouvaient dans cette région, les membres du comité ont rencontré de nombreux interlocuteurs, y compris des représentants des milieux d'affaires, des fonctionnaires locaux et canadiens, des dirigeants politiques, des parlementaires, des représentants de la société civile et d'autres. Ils ont également rencontré les ambassadeurs et les représentants diplomatiques de la plupart des pays de l'ANASE, ainsi que d'autres représentants d'Asie et d'autres continents.

Dans l'ensemble, le comité considère que le renforcement récent de l'engagement du gouvernement canadien auprès de l'Asie du Sud-Est et de l'ANASE a amélioré la position et la présence du Canada sur le terrain, ce qui a presque complètement dissipé la perception selon laquelle il s'était désintéressé de la région. En plus des recommandations ci-dessus sur l'engagement envers l'ensemble de la région de l'Asie-Pacifique, le comité estime que le Canada doit également faire des efforts plus ciblés pour renforcer son engagement en Asie du Sud-Est. **Le défi consiste à adopter une approche stratégique combinant des politiques économiques, de développement et de sécurité, ainsi que d'autres, en privilégiant celles qui seront les plus efficaces, tant au niveau bilatéral que régional.**

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ASIE DU SUD-EST

Les pays de l'Asie du Sud-Est varient énormément, puisque certains sont petits et riches, comme le Brunei et Singapour, et que d'autres sont grands et pauvres, comme la Birmanie. En fait, comme l'indique le tableau 1 ci-dessous, la population de l'Indonésie est 600 fois plus importante que celle du Brunei, le PIB par habitant de Singapour, le pays le plus riche de la région, est 76 fois supérieur à celui de la Birmanie, le pays le plus pauvre¹³². Manuel Litalien a souligné qu'il est difficile de faire des généralités dans cette région à cause de sa diversité, et il a déclaré « qu'étudier cette région [l'Asie du Sud-Est], est un défi en soi, peu importe le sujet abordé¹³³ ».

¹³¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

¹³² Economist Intelligence Unit, « [Re-drawing the ASEAN Map: How companies are crafting new strategies in South-east Asia](#) », tableau 2, novembre 2014, p. 6.

¹³³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 mars 2014.

Tableau 1 : Données économiques clés concernant l'ANASE et les économies de ses 10 membres

	Taille de l'économie (G\$ CA)	Population (en millions)	PIB par habitant (\$ CA)	Croissance du PIB (%)
ANASE	2 715,1	637,9	4 256,1	4,3
Brunei	16,7	0,4	40 431,0	-0,7
Birmanie	51,4	69,4	1 349,0	7,7
Cambodge	18,3	15,3	1 194,0	7,0
Indonésie	981,5	251,5	3 903,0	5,0
Laos	12,9	6,9	1 869,0	7,4
Malaisie	361,1	30,3	11 932,0	6,0
Philippines	314,7	99,4	3 164,8	6,1
Singapour	340,2	5,5	62 202,8	2,9
Thaïlande	412,9	68,7	6 013,3	0,2
Vietnam	205,5	90,6	2 267,3	6,0

Source : Information fondée sur des Fiches documentaires du MAECD, données de 2014

A. Économie et échanges commerciaux

D'une façon générale, les pays de l'Asie du Sud-Est ont connu une forte croissance économique au cours des 20 dernières années et les 10 pays de l'ANASE ont enregistré un taux de croissance réel du PIB de 5,1 % entre 2000 et 2013; ils ont également bien résisté au contrecoup de la crise financière mondiale de 2008¹³⁴. Si on les regroupait en utilisant les chiffres de 2013, les 10 pays de l'ANASE occuperaient le troisième rang de la population mondiale, le septième au chapitre du PIB et le quatrième au titre des exportations¹³⁵.

Le comité souscrit à l'avis des témoins qui ont déclaré que cette forte croissance économique, combinée à des populations jeunes et à une classe moyenne en croissance, offrait des possibilités économiques importantes pour les entreprises canadiennes dans un certain nombre de domaines. Lors d'une des premières séances du comité, M^{me} Goldfarb a parlé d'une étude du Conference Board du Canada portant sur les marchés susceptibles d'être les plus importants pour l'avenir du Canada. Elle a déclaré ceci : « Un certain nombre de nos futurs marchés prioritaires, comme nous les appelons, se trouvent en Asie du Sud-Est [...] L'Asie du Sud-Est a affiché un taux de croissance de six pour cent au cours des cinq dernières années, si l'on ne tient pas compte des effets de l'inflation [...] Mais ce que je veux dire ici, c'est que ces économies ont un potentiel de croissance bien supérieur à celui de nos marchés traditionnels pour les biens et les investissements¹³⁶ ». Ce témoin a comparu une nouvelle fois devant le comité en 2015 pour

¹³⁴ Jonathan Woetzel et coll., « [Southeast Asia at the crossroads: Three paths to prosperity](#) », McKinsey Global Institute, novembre 2014, p. 1-2.

¹³⁵ Economist Intelligence Unit, « [Re-drawing the ASEAN Map: How companies are crafting new strategies in South-east Asia](#) », tableau 2, novembre 2014, p. 10.

¹³⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 30 mai 2013.

parler de la promotion des échanges commerciaux pour insister cette fois sur l'importance des services pour le commerce actuel et futur du Canada. M^{me} Goldfarb a ajouté qu'un certain nombre de pays avaient été actifs sur le plan économique en Asie du Sud-Est avant le Canada, mais que « ces marchés restent énormes et présentent encore un potentiel gigantesque¹³⁷ ». De son côté, Scott Gilmore, chef de la direction de Building Markets, a déclaré que 6 des 10 pays de l'ANASE – la Birmanie, le Laos, le Cambodge, le Vietnam, l'Indonésie et la Malaisie – comptent parmi les « marchés limitrophes » de l'Asie-Pacifique, qu'ils « figurent parmi ceux connaissant la croissance la plus rapide au monde » et qu'ils « domineront la scène économique planétaire au cours des 20 prochaines années¹³⁸ ».

Ces dernières années, les pays de l'Asie du Sud-Est ont augmenté leurs échanges commerciaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région. Comme cela a été dit au comité au cours de son voyage en Asie du Sud-Est, l'influence économique de la Chine est inévitable dans la région et ce pays est le principal partenaire économique de la plupart des pays de l'Asie du Sud-Est. Les échanges entre le Canada et les pays de l'Asie du Sud-Est ont également augmenté de façon significative; les échanges commerciaux bilatéraux entre le Canada et les pays de l'ANASE ont augmenté de 44,2 % au cours des cinq dernières années pour atteindre 18,8 milliards de dollars en 2014¹³⁹. Le comité souscrit à l'opinion de ceux qui soutiennent qu'une croissance importante est encore possible pour l'avenir.

B. Développement et gouvernance

Pour ce qui est du développement, les niveaux de réduction de la pauvreté et les revenus dans les pays de la région varient énormément. Vikram Nehru a fait remarquer que, outre Singapour et le Brunei, parmi les pays de l'ANASE, il y a « quatre pays à revenus intermédiaires : Thaïlande, Indonésie, Philippines et Malaisie. Nous avons quatre pays à faibles revenus : Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam¹⁴⁰. » La croissance économique a permis de réaliser des progrès importants dans la lutte contre la pauvreté dans la région, mais la pauvreté et l'inégalité constituent encore un défi dans de nombreux pays. D'après M. Litalien : « Les statistiques indiquent que des progrès considérables ont été réalisés pour combattre la pauvreté, mais beaucoup d'aspects restent préoccupants sur le plan des inégalités, et il y a beaucoup de pauvreté absolue dans ces pays, comme au Laos, au Cambodge, au Myanmar et au Vietnam¹⁴¹. » En outre, l'absence d'infrastructures adéquates constitue un grave problème dans toute la région et les gouvernements des pays concernés devront travailler à les améliorer s'ils veulent favoriser une croissance économique inclusive.

Comme cela a été noté, la population combinée des 10 pays de l'ANASE aurait, en 2013, été la troisième au monde, soit devant l'Europe et l'Amérique du Nord. De plus, ces populations sont généralement jeunes et en expansion, et elles sont également en train de s'urbaniser¹⁴². Le comité

¹³⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 12 mars 2015.

¹³⁸ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

¹³⁹ Données provenant d'Industrie Canada, [Données sur le commerce en direct](#).

¹⁴⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

¹⁴¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 mars 2014.

¹⁴² Economist Intelligence Unit, « [Re-drawing the ASEAN Map: How companies are crafting new strategies in South-east Asia](#) », tableau 2, novembre 2014, p. 9.

note que tous ces facteurs joueront un rôle important pour la consommation dans ces pays, ainsi que pour créer des industries et attirer des investissements.

Sur le plan de la gouvernance et de la réforme démocratique, cette région fait face à de nombreux défis. D'après son 2015 Freedom in the World survey, Freedom House n'a accordé à aucun pays de l'Asie du Sud-Est le qualificatif « libre », cinq de ces pays ont été qualifiés de « partiellement libres » et six autres celui de « non libres » sur les chapitres des droits politiques et des libertés civiles¹⁴³. À titre d'exemple, on a constaté ces dernières années un grave recul de la démocratie en Thaïlande. Parallèlement, des pays importants comme l'Indonésie et les Philippines ont également réalisé de grands projets en matière de droits de la personne et de démocratie au cours des 20 dernières années, l'Indonésie ayant tenu une élection décisive en 2014. La Birmanie a également montré des signes d'ouverture politique, même si elle n'est pas encore totale, ce qui représente l'évolution la plus frappante de ces dernières années. John Roosa, du Département d'histoire de l'Université de la Colombie-Britannique, a déclaré au comité que la suprématie de la loi demeure un des plus graves problèmes dans la région, mais qu'il y a eu des progrès constants sur les plans de la paix, de la démocratie et des droits de la personne au cours des 20 dernières années. Il a souligné que :

Les conflits armés internes sont bien moins nombreux; la majorité des régimes autoritaires sont chose du passé, les exceptions étant le Vietnam et le Laos; tous les pays de l'Asie du Sud-Est ont, sous une forme ou une autre, des démocraties électorales, même si le Myanmar n'en est qu'aux premières étapes. La question des droits de la personne est largement acceptée; enfin, il n'y a plus ces affirmations catégoriques du caractère exceptionnel de l'Asie si présentes dans les années 1980 et 1990¹⁴⁴.

Il demeure des défis sur le plan des droits de la personne et de la gouvernance dans la région, mais le comité pense qu'une croissance économique inclusive permettra d'y remédier. Comme le soutient Vikram Nehru :

Je vois la croissance économique et la montée de la classe moyenne en Asie du Sud-Est comme un facteur qui amènera les gouvernements à l'ouverture, à devenir plus démocratiques, à respecter les droits de la personne et à offrir de meilleurs services publics. Je vois un résultat positif dans le fait que la croissance économique améliore les indicateurs sociaux et le fonctionnement démocratique de ces pays¹⁴⁵.

C. Sécurité

Les pays de l'Asie du Sud-Est font face à un certain nombre de défis en matière de sécurité, notamment à des défis traditionnels associés au risque de conflit entre États, ainsi qu'à des défis non traditionnels comme les conflits internes, les catastrophes naturelles et le crime transnational, sans oublier la migration clandestine et le terrorisme.

¹⁴³ Freedom House, [Freedom in the World 2015](#).

¹⁴⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 9 avril 2014.

¹⁴⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

De façon plus générale, le contexte dans lequel s'inscrit la sécurité en Asie du Sud-Est est défini par les tensions politiques entre la Chine et les États-Unis, par les tensions que créent en Asie du Nord-Est les litiges territoriaux entre la Chine et le Japon, et par la prolifération ou d'autres préoccupations relatives à la Corée du Nord. Il demeure que la situation sur le plan de la sécurité entre les États de cette région est moins explosive que celle qui règne en Asie du Nord-Est. Au début de 2014, Peter Chalk de la Rand Corporation a déclaré au comité qu'à son avis, le climat de sécurité en Asie du Sud-Est était « en grande partie au beau fixe. On ne perçoit presque aucun risque de guerre internationale importante dans la région, et la plupart des gouvernements de cette partie du monde jouissent d'un haut degré de légitimité auprès de leurs populations, grâce à une croissance économique soutenue¹⁴⁶. »

Parallèlement, et comme nous l'avons vu plus haut, la Chine et un certain nombre de pays de l'Asie du Sud-Est – le Vietnam, les Philippines, la Malaisie et le Brunei – revendiquent des espaces maritimes et terrestres dans la région stratégique de la mer de Chine méridionale. M. Chalk a déclaré au sujet de ces tensions :

Toutes les parties intéressées comprennent qu'une guerre à grande échelle dans cette partie de la région aurait des effets très perturbateurs sur la stabilité politique et économique de tous les belligérants. La Chine en est certainement très consciente. Le risque existe toujours d'un accrochage naval qui conduirait à une escalade, mais je pense que les probabilités d'un affrontement majeur consécutif sont actuellement presque nulles¹⁴⁷.

La Chine préfère résoudre ce genre de différends sur une base bilatérale, mais en 2013, les Philippines ont pris différentes mesures pour essayer de régler le litige sur une base multilatérale, notamment en saisissant le Tribunal international du droit de la mer des Nations Unies. La Chine a déclaré qu'elle ne participerait à aucun litige porté devant ce tribunal. Il a été dit au comité qu'en Asie du Sud-Est, les mesures d'affirmation prises par la Chine en ce qui concerne la mer de Chine méridionale en 2014 ont nui à la diplomatie générale de ce pays dans la région¹⁴⁸. Plus récemment, la Chine a mis en œuvre des projets de poldérisation en mer de Chine méridionale. **Dans l'ensemble, le comité insiste sur le fait que tous les États concernés devraient résoudre ces litiges de façon pacifique. Parallèlement, compte tenu de la nature complexe des litiges et des positions rigides adoptées par les différents pays, un interlocuteur nous a déclaré à Jakarta que, sur le plan pratique, le défi consiste à gérer les tensions résultant de la situation**¹⁴⁹.

Au-delà des défis inter-États, des pays comme la Birmanie et les Philippines continuent de faire face à d'anciennes menaces armées internes. Des progrès ont été enregistrés dans les deux cas ces dernières années, mais ces conflits ne sont pas terminés. La région fait également face à un certain nombre de menaces transnationales et non traditionnelles à la sécurité. Parmi les plus importantes figurent les catastrophes naturelles, étant donné que l'Asie du Sud-Est est une des

¹⁴⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 12 février 2014.

¹⁴⁷ *Ibid.*

¹⁴⁸ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre à Singapour, 26 février 2015.

¹⁴⁹ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 23 février 2015.

régions les plus vulnérables à ces menaces en raison de sa géographie. Les pays de la région sont également préoccupés par des défis comme la sécurité alimentaire, le crime transnational, y compris le trafic de personnes, la radicalisation et le terrorisme. Comme il en sera question dans les études de cas, plusieurs pays ont connu un certain nombre d'attentats à la bombe et de cas d'islamisme radical.

ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST

Parmi les succès notoires qu'ont connus les divers pays de l'Asie du Sud-Est, mentionnons leur quête, progressive et consensuelle, en vue de parvenir à une plus grande intégration économique et politique grâce au mécanisme que fournit l'ANASE pour favoriser la prospérité et la sécurité. Peter Petri a déclaré au comité que « [l']ANASE qui réunit les 10 économies de l'Asie du Sud-Est, dirige aujourd'hui l'expérience régionale la plus ambitieuse au monde¹⁵⁰ ». Parallèlement, si l'ANASE paraît ressembler sur certains aspects à l'Union européenne, il a été déclaré au comité pendant sa visite dans la région que les deux structures n'étaient pas comparables, ni sur le plan théorique, ni sur le plan pratique.

Pendant qu'il se trouvait en Asie du Sud-Est, le comité a eu la possibilité de parler à de nombreux experts au sujet de l'ANASE, y compris à des membres de son comité des représentants permanents, une sorte de comité de direction exécutive composé des ambassadeurs, auprès de l'ANASE, de chacun des États membres¹⁵¹. Cette réunion a permis au comité de mieux comprendre les priorités et le fonctionnement de l'ANASE et l'a aidé à le convaincre de l'importance de cette organisation pour le Canada.

A. Manière « ANASE »

L'ANASE a été créée par cinq membres – l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande – en 1967, à une époque où régnaient des tensions et un conflit ouvert en Asie du Sud-Est. Le but initial de l'organisation était principalement politique, celle-ci visant la non-agression et l'amélioration des relations entre les États membres, le *modus operandi* – ou la « manière ANASE » – étant basé sur la collaboration et le consensus. Cette orientation initiale de l'ANASE s'est traduite dans sa pratique consistant à avoir une présidence tournante d'une durée d'un an. Comme un diplomate d'un État de l'ANASE l'a déclaré au comité, compte tenu de la diversité de la région, le consensus est le seul système susceptible de fonctionner¹⁵². Plusieurs personnes que le comité a rencontrées dans la région ont également affirmé que la *démarche* d'intégration des États de l'ANASE est plus importante que le résultat.

Les membres de l'ANASE sont passés à 10 après quelques dizaines d'années, et ils se trouvent souvent divisés non officiellement en deux groupes – les États développés, soit l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Brunei, et les États en développement, soit le Cambodge, le Laos, la Birmanie et le Vietnam. En outre, le Timor-Leste a demandé son adhésion à l'ANASE en 2011, et sa demande est en cours d'examen.

¹⁵⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 février 2014.

¹⁵¹ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 25 février 2015.

¹⁵² *Ibid.*

Il a été déclaré au comité que l'ANASE avait fonctionné de façon relativement informelle pendant des années, mais que l'association était devenue beaucoup plus institutionnelle par la suite, comme le montre l'organisation de sommets à partir de 1976, l'accord conclu en 1992 pour créer la zone de libre-échange de l'ANASE et la mise sur pied de nouvelles structures comme le Forum régional de l'ANASE, également en 1992. Les dirigeants de l'association se sont entendus sur la Charte de l'ANASE en 2007, 40 ans après la fondation de l'organisation, et ils ont adopté la Déclaration des droits de la personne de l'ANASE en 2012.

Pendant que le comité se trouvait dans la région, il s'est sensibilisé à la complexité de l'ANASE et de ses nombreuses structures subsidiaires – notamment une assemblée parlementaire de l'ANASE, dont il a visité le Secrétariat pendant qu'il se trouvait à Jakarta¹⁵³ – et il a appris que l'organisation tient plus de 1 300 réunions par année¹⁵⁴.

Sur le plan des priorités, l'ANASE s'est donnée comme but de mettre sur pied une communauté reposant sur trois grands piliers : une communauté politique, axée sur la sécurité; une communauté socio-culturelle et une communauté économique. D'un point de vue pratique, l'ANASE est active dans toute une gamme de domaines, y compris le renforcement des infrastructures et la connectivité entre ses États membres, la collaboration pour atténuer les effets de catastrophes naturelles, le comblement de l'écart de développement entre les États membres et l'attribution à l'ANASE d'un rôle centralisateur plus important, aussi bien dans les rapports entre États membres que sur le plan de la coopération régionale.

Ces dernières années, l'ANASE a surtout travaillé à la création de la Communauté économique de l'ANASE (CEA) devant aboutir en 2015. Il est question de créer un seul marché concurrentiel et une base de production unique dans la région qui constituerait dès lors un des plus importants blocs commerciaux au monde. Ce dernier représenterait en effet près de 10 % de la population mondiale et un PIB global en 2014 de quelque 2,7 trillions de dollars. Le comité estime que l'achèvement de ce projet aura de grandes répercussions, à la fois sur les États de l'ANASE, mais aussi sur les autres États comme le Canada qui souhaitent commercer avec les nations de l'ANASE. La CEA ne sera pas intégralement fonctionnelle d'ici la date cible de 2015, mais lors de son passage dans la région, le comité a appris que le projet avançait et que près de 90 % des cibles fixées pour y parvenir pourraient être atteintes cette année¹⁵⁵.

B. Tensions au sein de l'ANASE

Malgré les succès incontestables de l'ANASE, il arrive, comme dans toute organisation, que des membres aient des différences de vues sur le plan des orientations, notamment sur celles concernant les autres États. Par exemple, la Chine est une puissance dominante dans la région et le premier partenaire économique de l'ANASE, mais les États de l'ANASE ne s'entendent pas sur la mesure dans laquelle ils sont prêts à la critiquer ou à aborder avec ce pays certaines

¹⁵³ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 24 février 2015.

¹⁵⁴ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 25 février 2015.

¹⁵⁵ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

questions. Un interlocuteur de la région a déclaré au comité que ces tensions nuisent à la cohésion de l'ANASE¹⁵⁶.

Dans le cas du chevauchement des revendications et du projet de poldérisation mis en œuvre dans la mer de Chine méridionale, par exemple, les États de l'ANASE et la Chine se sont entendus en 2002 sur une déclaration non contraignante au sujet de la conduite des parties en mer de Chine méridionale et les consultations se poursuivent au sujet d'un code de conduite. Parallèlement, il existe des tensions entre certains États de l'ANASE, comme le Vietnam et les Philippines d'un côté – qui semblent favoriser une position plus ferme sur cette question, et les alliés proches de la Chine, de l'autre – comme le Cambodge – qui ne s'entendent pas sur ce point. Au début de 2015, Peter McArthur a déclaré au comité :

La dernière réunion de l'ANASE, qui a été dirigée par la Birmanie, s'est déroulée beaucoup mieux que celle qui avait été dirigée par le Cambodge. Selon moi, il est bien reconnu dans les journaux et chez les gens en général que les Birmans se sont montrés à la hauteur de la tâche, qu'ils ont fait un excellent travail à la présidence et qu'ils ont veillé à ce qu'il y ait des discussions plus équilibrées sur ces questions entre la Chine et certains pays membres de l'ANASE.

Ce que l'on constate, c'est que non seulement les Philippines et le Vietnam, mais maintenant aussi l'Indonésie et Brunei, se disent préoccupés par l'approche plus bilatérale de la Chine. À mon avis, l'ANASE sert à permettre aux petits pays de se réunir et de travailler en plus étroite collaboration avec la Chine, mais aussi avec d'autres acteurs de la région, comme le Japon et les États-Unis¹⁵⁷.

Pendant leur sommet tenu en avril 2015, les dirigeants de l'ANASE ont affirmé dans une déclaration que les chefs d'État de l'ANASE « partagent les graves préoccupations exprimées par certains dirigeants au sujet du projet de poldérisation entrepris dans la mer de Chine méridionale, qui a compromis la confiance et risque de nuire à la paix, à la sécurité et à la stabilité dans la mer de Chine méridionale¹⁵⁸ ».

C. Engagement externe

L'ANASE attribue une haute priorité au dialogue et à la collaboration avec les États non membres de l'ANASE, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre d'un certain nombre de forums. L'organisation a 10 partenaires du dialogue qui sont : l'Australie, le Canada, la Chine, l'Union européenne, l'Inde, le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, la Russie et les États-Unis. Le nombre des États intéressés à renforcer leur engagement avec l'ANASE est supérieur à celui-ci et il y a, auprès de cette organisation, environ 83 ambassadeurs de pays qui ne sont pas membres de l'ANASE.

¹⁵⁶ *Ibid.*

¹⁵⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

¹⁵⁸ ANASE, « [Chairman's Statement of the 26th ASEAN Summit, Kuala Lumpur and Langkawi, 27 April 2015, 'Our People, Our Community, Our Vision'](#) » .

Au niveau bilatéral, les États membres de l'ANASE assument à tour de rôle la fonction de coordonnateur du dialogue pour négocier des questions économiques ou autres avec ses partenaires.

L'ANASE collabore activement avec les États non membres de l'ANASE sur le plan économique, et ces États membres ont signé des ententes de libre-échange avec des États comme l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et la Nouvelle-Zélande. Depuis 2012, les États de l'ANASE ont également entamé des négociations touchant le Partenariat économique intégral régional (RCEP) entre eux et ces six États dans le but de conclure un accord de libre-échange en 2015.

Pour ce qui est des instances plus larges, Shaun Narine, professeur associé, Département des sciences politiques, Université de St. Thomas, a déclaré au comité que l'ANASE est « au cœur » de structures régionales importantes, même s'il a ajouté que cette situation représente la seule option, faute de mieux, étant donné que « les grandes puissances de la région ne se font pas confiance, et n'inspirent pas non plus la confiance des plus petits pays. Ils ne peuvent pas lancer leurs propres institutions¹⁵⁹. »

Il existe une autre structure très importante, à savoir le Forum régional de l'ANASE (FRA), qui se réunit annuellement pour parler principalement de questions qui concernent la sécurité traditionnelle comme la sécurité maritime, les litiges territoriaux et la prolifération, mais également des préoccupations non traditionnelles comme le crime transnational, les catastrophes naturelles et la cyber sécurité. Créé en 1994, le FRA, composé de 27 membres, comprend les États de l'ANASE, le Canada et d'autres partenaires du dialogue, ainsi que d'autres États comme la Corée du Nord et le Pakistan.

Il existe d'autres instances clés comme l'ANASE Plus Trois qui comprend les États de l'ANASE ainsi que la Chine, le Japon et la Corée du Sud; il y a aussi la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE Plus (ADMM-Plus), qui comprend les États de l'ANASE ainsi que les partenaires du dialogue avec l'ANASE, sauf le Canada et l'Union européenne. Enfin, il y a le Sommet de l'Asie de l'Est, qui est une instance composée de dirigeants pour favoriser la coopération et un dialogue stratégique sur toute une série de questions et qui regroupe les États de l'ANASE ainsi que l'Australie, la Chine, l'Inde, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Russie, la Corée du Sud et les États-Unis.

RENFORCER L'ENGAGEMENT DU CANADA AUPRÈS DE L'ANASE

L'histoire du Canada en Asie du Sud-Est dans le domaine de la coopération au développement remonte à près de 60 ans; elle se poursuit aux niveaux bilatéral et régional. Au niveau bilatéral, quatre des 25 pays ciblés en matière de développement par le Canada, pays qui sont répartis dans le monde entier, se trouvent en Asie du Sud-Est : l'Indonésie, la Birmanie, les Philippines et le Vietnam. L'action du Canada a toutefois été moins cohérente dans d'autres domaines.

¹⁵⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 30 janvier 2014.

Sur une note plus positive, le comité a trouvé encourageant d'entendre que le gouvernement canadien s'est davantage intéressé à la région ces dernières années, intérêt qui s'est concrétisé par des visites de haut niveau, par une présence diplomatique accrue, par une coopération plus étroite avec les pays de la région dans leur poursuite de la prospérité et d'une croissance économique inclusive et par le renforcement des engagements auprès de l'ANASE, considérée en tant qu'organisation. Ce dernier point est important, parce que le comité est convaincu que l'ANASE est un élément central du renforcement du régionalisme en Asie du Sud-Est et au-delà. **Le comité souligne en outre que la poursuite de l'engagement du Canada dans cette région permettra au Canada d'atteindre ses objectifs consistant à participer à des instances comme l'ADMM-Plus et le Sommet de l'Asie du Sud-Est, au niveau des dirigeants.**

Pour ce qui est de la coopération actuelle du Canada au développement régional, le Programme régional de l'Asie du Sud-Est s'attache à stimuler une croissance économique durable et à renforcer la gouvernance démocratique, en collaboration avec l'ANASE dans des domaines comme la réduction des risques de catastrophes naturelles et la défense des droits de la personne¹⁶⁰. Scott Gilmore a fait également remarquer que la coopération au développement peut créer des situations « gagnant-gagnant », compte tenu de la compétence et de la grande expérience du Canada¹⁶¹; et le comité estime que la poursuite de la coopération au développement dans cette région ne pourra qu'être bénéfique pour le Canada.

Le Canada est un partenaire de dialogue avec l'ANASE depuis 1977, mais Peter McGovern a attiré l'attention du comité sur le fait que la Birmanie est membre de cette organisation tandis qu'elle fait l'objet de lourdes sanctions canadiennes, ce qui a compromis la capacité d'agir du Canada au sein de l'ANASE. Il avait déclaré en 2013 que les pays membres de l'ANASE considèrent le Canada et les Canadiens « dans une certaine mesure, comme des amis des beaux jours qui participent seulement de loin aux travaux de l'ANASE depuis plusieurs années¹⁶² ».

Le Canada a commencé à renforcer son engagement auprès de l'ANASE en 2012, notamment par des visites de haut niveau, comme une visite officielle du secrétaire général de l'ANASE au Canada, et par de multiples participations aux réunions de l'ANASE et à des visites dans les pays de l'ANASE par des ministres canadiens des Affaires étrangères et du Développement international, en particulier, par le ministre du Commerce international. M. McGovern a souligné au comité que, si les pays membres de l'ANASE sont sensibles à cette attention, « cela doit être soutenu. Nous devons nous engager à fond¹⁶³. »

Le Canada et l'ANASE ont signé le Plan d'action ANASE-Canada en 2010 qui précise les domaines de coopération de façon à renforcer leur relation¹⁶⁴. Sur le plan de l'engagement économique, le gouvernement du Canada a reconnu le potentiel qu'offrent les pays de l'Asie du Sud-Est, et a désigné 8 des 10 pays de l'ANASE comme étant prioritaires dans le cadre de son

¹⁶⁰ MAECD, [Développement : Programme régional de l'Asie du Sud-Est](#).

¹⁶¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

¹⁶² CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session 41^e législature, 22 mai 2013.

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ MAECD, [Le Plan d'action ANASE-Canada – aperçu](#).

Plan d'action sur les marchés mondiaux¹⁶⁵. Cette désignation se traduit par une augmentation des ressources affectées à la promotion des échanges commerciaux avec ces pays, renforçant ainsi la capacité du gouvernement d'encourager et d'aider les entreprises canadiennes – en particulier les petites et moyennes entreprises – qui souhaiteraient, par exemple, pénétrer ces marchés.

En 2011, le Canada et l'ANASE ont signé une déclaration conjointe sur le commerce et l'investissement, et la première réunion des ministres de l'Économie ANASE-Canada a eu lieu en 2012. En 2014, le Canada a accueilli les ministres de l'Économie de l'ANASE et il a organisé pour eux une tournée axée sur des secteurs clés. **Susan Gregson a déclaré au comité que la tournée avait « mis l'accent sur les secteurs de l'énergie, des infrastructures, des sciences et de la technologie et des services financiers et a aidé à faire connaître le Canada comme un partenaire économique important pour les pays membres de l'ANASE¹⁶⁶ ». À Singapour, un interlocuteur canadien a toutefois regretté que cette tournée ait été fort peu couverte par les médias au Canada¹⁶⁷.**

La rencontre des ministres de l'Économie ANASE-Canada en 2012 a également débouché sur le lancement du Conseil commercial Canada-ANASE, une tribune regroupant des entreprises canadiennes dont l'objet est d'augmenter les échanges commerciaux et les investissements entre le Canada et les pays de l'ANASE par la création de réseaux, par la défense d'intérêts communs et par l'éducation¹⁶⁸. Le Conseil, qui regroupe près de 50 grandes entreprises canadiennes actives dans la région, a son siège à Singapour. Lors de son passage dans ce pays, le comité a rencontré son président bénévole, ainsi que des représentants d'un certain nombre de ses sociétés membres. **Un conseil homologue n'a pas encore été mis sur pied au Canada, mais on a dit au comité que sa présence au Canada était très nécessaire et que la mise sur pied d'un tel conseil serait utile pour l'engagement du Canada dans la région¹⁶⁹. Le comité souscrit à cette affirmation.**

Le Canada et les États de l'ANASE ont signé un certain nombre d'ententes de libre-échange avec d'autres pays, mais ils n'ont pas encore commencé à en négocier un entre eux. Un interlocuteur de la région a proposé la négociation d'une telle entente¹⁷⁰ – et Pierre Lortie a déclaré au comité, au début de 2014, qu'« il est essentiel que nous concluions un accord commercial avec cette association [l'ANASE]¹⁷¹ ». Au début de 2015, Susan Gregson a indiqué que le gouvernement a décidé de faire du PTP sa priorité pour ce qui est de son engagement dans la région¹⁷². Le comité considère que la concrétisation du PTP serait avantageuse pour toutes les

¹⁶⁵ Le [Plan d'action sur les marchés mondiaux](#) désigne six pays de l'Asie du Sud-Est – l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam – comme des marchés émergents où le Canada a des intérêts généraux – et deux autres – le Brunei et la Birmanie – comme des marchés émergents qui offrent des débouchés particuliers aux entreprises canadiennes.

¹⁶⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

¹⁶⁷ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 27 février 2015.

¹⁶⁸ [Canada-ASEAN Business Council](#).

¹⁶⁹ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 27 février 2015.

¹⁷⁰ *Ibid.*

¹⁷¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 13 février 2014.

¹⁷² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

parties, y compris pour le Canada et les quatre États de l'ANASE, Singapour, le Brunei, le Vietnam et la Malaisie, qui participent actuellement aux négociations.

Comme cela a été noté ci-dessus, le Canada a également renforcé sa représentation diplomatique en Asie du Sud-Est au cours des dernières années, et il sera désormais présent dans tous les pays de l'ANASE, depuis qu'il a annoncé qu'il aura une représentation sur place en Birmanie, au Cambodge et au Laos. De plus, le Canada avait créé la fonction d'ambassadeur auprès de l'ANASE en 2009, mais c'était l'ambassadeur du Canada en Indonésie qui exerçait jusqu'ici ce rôle. En 2014, le Canada a annoncé qu'il aurait à l'avenir une mission diplomatique permanente auprès de l'ANASE et qu'elle sera dirigée par un ambassadeur spécial basé à Jakarta.

Cette décision reflète une reconnaissance accrue de l'importance de l'ANASE, mais elle aura également d'autres effets positifs. Un Canadien de Singapour a déclaré au comité qu'étant donné que les ambassadeurs auprès de l'ANASE n'ont pas d'attributions consulaires ou apparentées, d'autres pays les utilisent pour faire de la diplomatie économique et de la défense d'intérêts dans la région¹⁷³. Compte tenu de la nécessité de mieux faire comprendre l'importance de la région pour le Canada, le comité estime qu'un ambassadeur spécial du Canada auprès de l'ANASE pourra apporter une contribution concrète à l'éducation et à la défense des intérêts du Canada en Asie du Sud-Est.

En plus d'ententes détaillées comme le Plan d'action ANASE-Canada et la poursuite de sa participation à des forums comme le FRA, le Canada a sensiblement renforcé son appui à des projets précis qui touchent aux trois piliers de l'ANASE, à savoir les questions de sécurité-politique, les questions économiques et les questions socioculturelles. Par exemple, il a annoncé l'affectation de 30 millions de dollars à des projets précis en 2013, qui seront suivis en 2014 d'un investissement de 14 millions de dollars destiné à financer des projets concernant les questions de sécurité, comme les menaces nucléaires et biologiques, la lutte contre le crime transnational, y compris la traite des personnes, l'amélioration des outils régionaux de cybersécurité et la lutte contre la radicalisation débouchant sur la violence ainsi que les combattants étrangers¹⁷⁴. Au-delà de ces contributions, l'ANASE s'intéresse à la question du maintien de la paix, qui, comme Shaun Narine l'a précisé au comité, est un aspect dans lequel le Canada pourrait apporter son expertise¹⁷⁵.

Le Canada a également précisé qu'il veut s'engager plus profondément auprès de l'ANASE, en particulier qu'il souhaite participer à la fois à ADMM-Plus et au Sommet de l'Asie du Sud-Est. En janvier 2015, Susan Gregson a déclaré au comité que « l'Asie du Sud-Est et l'ANASE sont toujours dans l'intérêt primordial pour le Canada à l'échelle de l'Asie-Pacifique, et même de la planète; le Canada continue donc à chercher des façons d'y accroître et d'y améliorer sa visibilité et sa participation¹⁷⁶ ».

¹⁷³ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 27 février 2015.

¹⁷⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

¹⁷⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 30 janvier 2014.

¹⁷⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

ÉTUDE DE CAS : INDONÉSIE

Si les élections en Indonésie sont importantes, c'est tout simplement que l'Indonésie est un pays important. Il vient au quatrième rang des pays les plus peuplés dans le monde, c'est la troisième démocratie en importance dans le monde, et c'est là que l'on retrouve la plus importante population musulmane. L'Indonésie est la 16^e économie en importance dans le monde, elle est membre du G20, elle est le plus important et on pourrait dire le plus influent des pays de l'ANASE, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [...] ¹⁷⁷

- Vikram Nehru, professeur agrégé principal et titulaire de la chaire Bakrie des études de l'Asie du Sud-Est, Dotation Carnegie pour la paix internationale

A. Introduction

L'Indonésie est un pays en développement en pleine mutation qui fait face à de nombreux défis, mais dont le potentiel est extraordinaire. Le comité estime qu'il existe d'amples possibilités pour le Canada et l'Indonésie de développer leurs relations bilatérales, en renforçant encore les échanges commerciaux et l'investissement et en poursuivant la coopération dans les importants domaines de la sécurité, de la diplomatie et du développement. L'Indonésie et le Canada ont chacun des choses à offrir à l'autre, des choses dont l'autre a besoin et le comité est convaincu que cela peut déboucher sur des situations gagnant-gagnant pour les deux pays. Bref, le Canada ne peut pas se permettre *de ne pas* resserrer ses contacts avec l'Indonésie.

Le comité, outre les audiences qu'il a tenues à Ottawa, a eu l'occasion, durant sa mission sur le terrain en Asie du Sud-Est au mois de février 2015, de rencontrer tout un éventail d'interlocuteurs à Jakarta, représentants du gouvernement et des milieux d'affaires, des dirigeants politiques de haut niveau – parmi lesquels le vice-président de l'Indonésie, le ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce – des parlementaires, des experts et des membres de la société civile. Il a également rencontré des ambassadeurs et d'autres représentants de l'ANASE, qui a son secrétariat à Jakarta. Durant son séjour en Indonésie, on a dit au comité que cette visite contribuerait à renforcer les relations du Canada avec l'Indonésie et à rehausser son profil dans le pays ¹⁷⁸. Les réunions ultérieures du comité à Singapour lui ont également permis de mieux se représenter le rôle que joue l'Indonésie au niveau régional.

B. Aperçu

Les audiences du comité à Ottawa et ses réunions dans la région ont fait ressortir la place unique qu'occupe l'Indonésie dans le Sud-Est asiatique, dont elle est non seulement le pays le plus peuplé et la principale économie, mais également, selon l'expression de Susan Gregson, le

¹⁷⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

¹⁷⁸ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie.

« centre de gravité¹⁷⁹ ». David Dewitt, du Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale, a pour sa part déclaré au comité que « là où l'Indonésie ira, l'ANASE ira¹⁸⁰ ».

Les opportunités et les défis propres à l'Indonésie tiennent en premier lieu à ses caractéristiques démographiques et physiques. Sa population, jeune, de quelque 251 millions d'habitants – la plus grande population musulmane au monde – en fait la quatrième puissance démographique et la troisième démocratie, par sa taille. Le pays est en outre un archipel qui occupe une position stratégique et compte quelque 17 500 îles couvrant une distance équivalente à celle qui sépare Vancouver de Halifax.

L'Indonésie, principale économie de l'Asie du Sud-Est, dispose d'un produit intérieur brut (PIB) d'environ 981,5 milliards de dollars canadiens (chiffre de 2014). Durement frappée par la crise financière de 1997-1998, l'Indonésie s'est redressée et a enregistré un taux de croissance de plus de 5 % durant sept des années comprises entre 2000 et 2014, réussissant à tenir le cap durant la tempête financière mondiale¹⁸¹. Malgré le ralentissement récent de la croissance, la Banque asiatique de développement prévoyait au mois de mars 2015 que le taux de croissance du PIB de l'Indonésie atteindrait 5,5 % en 2015 et 6 % en 2016, des taux supérieurs à ceux qu'enregistrent nombre de ses voisins¹⁸². De façon plus générale, différents témoignages recueillis par le comité à Ottawa ou à l'occasion de ses réunions à Jakarta et à Singapour, ont souligné le potentiel économique important de l'Indonésie, tenant à une combinaison de facteurs liés à sa taille, à ses ressources, et à la masse importante d'une population de jeunes consommateurs. Le pays suscite un vif intérêt sur le plan international et de nombreux pays s'efforcent de renforcer leurs liens commerciaux et autres avec lui. Mais en même temps, subsistent une pauvreté et des inégalités profondes en Indonésie, d'où sa 108^e place sur 187 pays et territoires au classement réalisé d'après l'indice des Nations unies sur le développement humain en 2013¹⁸³.

En matière de gouvernance, l'Indonésie est une république; elle a récemment amendé sa constitution afin de renforcer le rôle du Parlement. Depuis la fin de la dictature de Suharto en 1997, le pays a avancé à grands pas dans la voie de la consolidation de la démocratie et des droits de l'homme. Cependant, la faiblesse de nombreuses institutions persiste et, selon certains témoignages recueillis par le comité, dans la jeune démocratie indonésienne, le jeu politique reste fortement influencé par des personnalités individuelles¹⁸⁴. La géographie du pays, la multiplicité des groupes ethniques, au nombre de 300 environ, et des langues, encore plus nombreuses, ont des répercussions importantes en matière de gouvernance. Si le besoin de politiques nationales se fait sentir dans des domaines comme l'infrastructure et le développement, un degré élevé de décentralisation est également nécessaire et mis en pratique.

Le legs de dizaines d'années de dictature n'est assurément pas étranger aux problèmes de taille qui restent à surmonter en matière de reddition de comptes, de manque de transparence et de pratiques de corruption qui ont la vie dure. À cet égard, le rapport de Transparency International

¹⁷⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

¹⁸⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 30 janvier 2014.

¹⁸¹ Banque asiatique de développement, *Asian Development Outlook 2015: Financing Asia's Future Growth*, p. 11.

¹⁸² *Ibid.*, p. XX.

¹⁸³ Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*, 2014.

¹⁸⁴ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie.

pour l'année 2014, intitulé *Indice de perception de la Corruption*, place l'Indonésie au 107^e rang sur 175 pays et territoires pour ce qui est du degré de perception de la corruption de son secteur public¹⁸⁵. Selon Susan Gregson dont le comité a entendu le témoignage à ce sujet, la corruption « est un problème endémique et généralisé en Indonésie. Elle a pénétré toutes les couches de l'administration publique et elle gangrène la justice [...] La police est généralement considérée comme l'organisation la plus corrompue en Indonésie, à égalité avec la législature. Cela donne une idée de l'omniprésence du problème¹⁸⁶. »

Outre l'impression de dynamisme et de changement rapide ressentie durant son séjour en Indonésie, le comité a été frappé par l'optimisme ambiant, suscité en grande partie par l'élection en 2014 du président Joko Widodo, surnommé « Jokowi » par la population. Pour l'opinion publique, le fait que le président Widodo n'était pas issu de l'élite militaire ou traditionnelle indonésienne, à la différence de nombre de ses prédécesseurs, constitue un jalon important. De plus, ses origines et son passé d'homme d'affaires l'ont amené à mettre de l'avant des politiques visant à améliorer l'existence des Indonésiens les plus pauvres, moyennant notamment la fourniture de meilleurs services. Il s'efforce également de réduire la paperasserie et la bureaucratie pour attirer les investissements étrangers et promouvoir la croissance économique. La nouveauté de la démarche a valu une grande popularité au président Widodo, que Joshua Kurlantzick, agrégé supérieur de recherche pour l'Asie du Sud-Est, du Council on Foreign Relations des États-Unis, a qualifié devant le comité de personnage politique qui « incarne tout à fait la démocratie directe, le savoir-faire avec les médias sociaux, et le désir de plaire aux jeunes¹⁸⁷ ».

Durant ses premiers mois au pouvoir, l'administration du président Widodo a pris bon nombre de mesures importantes allant dans le sens de son objectif général consistant à élever le niveau de vie des Indonésiens, à commencer par une réduction des énormes subventions aux carburants qui pénalisaient depuis longtemps les autres secteurs privés de subventions et autres dépenses gouvernementales. Elle a également annoncé qu'elle accorderait la priorité aux projets de développement d'infrastructures indispensables comme les ports, les aéroports et les routes, qu'elle rationaliserait la réglementation en réduisant la paperasse et encouragerait les investisseurs étrangers, et qu'elle renforcerait la protection et l'exploitation des eaux indonésiennes.

À Jakarta, le comité a rencontré des membres de la société civile qui, pour certains, se disaient préoccupés du fait que les priorités du gouvernement montraient le peu de cas que l'on faisait de la lutte contre l'intolérance religieuse ou la promotion des droits de l'homme en Indonésie¹⁸⁸. Alors que pour un autre interlocuteur, le président Widodo sait qu'il ne peut pas tout faire à la fois et considère sans doute les droits économiques et la réduction de la pauvreté comme les plus importants des droits de l'homme pour les citoyens Indonésiens¹⁸⁹.

¹⁸⁵ Transparency International, *Indice de perception de la corruption 2014 : Résultats*.

¹⁸⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

¹⁸⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 30 avril 2014.

¹⁸⁸ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 24 février 2015.

¹⁸⁹ *Ibid.*

Au cours des premiers mois de l'administration Widodo, la nomination au poste de chef de la police nationale de Budi Gunawan, un ancien assistant de l'ex-président Megawati Sukarnoputri, dont le parti avait contribué à l'élection du président Widodo, a provoqué la polémique. Le président Widodo s'est trouvé contraint par la suite de revenir sur sa nomination après que M. Gunawan avait été désigné comme suspect dans une affaire de corruption. Ce qui démontre que, malgré la popularité de ses positions et sa cote d'amour personnelle, le président est tout à la fois contraint d'opérer dans le cadre d'un système qui le rend tributaire de son parti, et de faire face à une véritable opposition au Parlement où il ne dispose pas d'une majorité.

En matière de politique étrangère, cela fait longtemps que l'Indonésie souligne l'importance de l'ANASE pour la stabilité et la sécurité régionales et que, sur le plan du commerce multilatéral, elle a choisi de privilégier les négociations du RCEP emmenées par l'ANASE. Le gouvernement précédent accordait également une grande importance au rôle de l'Indonésie sur la scène internationale, notamment en sa qualité de représentante de l'Asie du Sud-Est au sein du groupe des 20 (G20). Le gouvernement du président Widodo étant fortement axé sur sa politique intérieure, il reste à voir quelle orientation prendra sa politique étrangère. Par ailleurs, le nouveau gouvernement a également pris différentes mesures, comme l'application de la peine de mort aux trafiquants de drogue étrangers et une répression plus musclée des navires qui opèrent de manière illégale dans les eaux indonésiennes, mesures qui ont suscité des critiques de la part d'autres pays, mais ont été bien accueillies par l'opinion publique nationale et lui ont donné l'image d'un gouvernement fort et décidé dans ses relations avec les autres pays.

DÉBOUCHÉS ET DÉFIS POUR LE CANADA

A. Échanges commerciaux et investissements

La combinaison d'une vaste population en âge de travailler et d'une prospérité croissante a eu pour effet de faire naître et se développer une classe moyenne indonésienne qui représente maintenant 20-25 % de la population, avec pour conséquence prévisible une croissance continue de la demande d'une variété de biens et services. Le président Widodo a également fait part de son intention d'attirer les investisseurs étrangers et de renforcer ses relations commerciales. Le comité considère que le Canada est bien placé pour tirer parti de ces développements.

L'Indonésie est déjà le principal marché d'exportation de marchandises pour le Canada et la principale destination de ses investissements directs dans l'Asie du Sud-Est, et elle est l'un des rares pays avec lesquels le Canada enregistre un solde commercial positif. Le commerce bilatéral de marchandises entre le Canada et l'Indonésie s'est établi à 3,5 milliards de dollars en 2014, tandis que le volume des investissements directs du Canada était de 4,3 milliards de dollars. Les exportations canadiennes à destination de l'Indonésie ont augmenté à un rythme annuel moyen de 5,4 % au cours de la période 2008-2013 par rapport à une diminution de 0,5 % au niveau mondial, pour atteindre le chiffre de 2 milliards de dollars en 2014. Une forte proportion des exportations canadiennes vers l'Indonésie provient de la Saskatchewan et du Québec, les principaux produits d'exportation comprenant : les engrais, les céréales, les avions et les pièces

détachées de même que la pâte à papier¹⁹⁰. À Jakarta, on a dit au comité que les accords de libre-échange sont un sujet sensible en Indonésie et que la priorité en matière de commerce pour le gouvernement indonésien était la conclusion des négociations du RCEP¹⁹¹. **Alors que selon certains témoignages entendus à Ottawa, la priorité actuelle en la matière dans la région pour le gouvernement du Canada serait les négociations du Partenariat transpacifique. Quoi qu'il en soit, le comité croit qu'un véritable accord de libre-échange bilatéral entre l'Indonésie et le Canada serait positif et qu'il convient de chercher à le réaliser.**

La désignation de l'Indonésie comme marché émergent présentant un intérêt général pour le Canada dans le cadre du Plan d'action sur les marchés mondiaux a entraîné une intensification des activités de promotion commerciale canadiennes dans ce pays. Le service des délégués commerciaux dans la région et au Canada est à la disposition des entreprises canadiennes pour les aider à mieux comprendre le potentiel du marché indonésien et pour les conseiller sur les meilleures façons d'en tirer parti. La fiche sur l'Indonésie, établie dans le cadre du Plan d'action sur les marchés mondiaux, énumère « les principaux débouchés » que voici : l'industrie aérospatiale, l'agriculture et les aliments transformés, l'éducation, l'information et les technologies des communications, l'infrastructure, le pétrole et le gaz et les technologies durables¹⁹². Les interlocuteurs du comité en Indonésie ont confirmé le potentiel de bon nombre de ces domaines, d'aucuns soulignant en particulier les possibilités qui s'offrent au Canada de prendre part à la conception ou à la construction des infrastructures, ainsi qu'à la fourniture de services financiers¹⁹³.

À Jakarta, le comité a rencontré de nombreux représentants du monde canadien des affaires associés à la chambre de commerce Indonésie Canada, laquelle avait publié peu de temps auparavant un document d'orientation intitulé *Accelerating Indonesia's Growth: Opportunities to Enhance the Indonesia-Canada Economic Relationship*¹⁹⁴. Il a notamment rencontré des représentants de nombreuses grandes compagnies canadiennes actives sur le marché indonésien, parmi lesquelles Sun Life Financial Indonesia, Manulife Indonesia et Blackberry Indonesia.

S'agissant des occasions d'affaires en Indonésie, tous avaient le même message à communiquer, soulignant l'énorme potentiel du marché indonésien, compte tenu notamment de la conjonction de ces facteurs que sont l'essor de la classe moyenne et la nouvelle détermination du gouvernement de rationaliser la réglementation et d'améliorer l'infrastructure, y compris, dans ce dernier cas, au moyen de partenariats publics-privés¹⁹⁵. L'ambassadrice indonésienne au Canada, Son Excellence Dienne H. Moehario, interrogée sur ses priorités dans son travail avec le Canada, a dit au comité : « Nous aimerions principalement travailler avec vous sur le plan économique. Nous aimerions que le Canada appuie l'Indonésie dans le domaine des infrastructures » et, a-t-

¹⁹⁰ Michaël Lambert-Racine, [Canada - Indonésie](#), Bibliothèque du Parlement, Série sur le commerce et l'investissement, publication n° 2014-59-F, 12 juin 2014.

¹⁹¹ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontres en Indonésie.

¹⁹² MAECD, [Plan d'action sur les marchés mondiaux](#), « Fiche d'information : Indonésie - Marché prioritaire du Canada ».

¹⁹³ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 23 février 2015.

¹⁹⁴ Voir [Accelerating Indonesia's Growth: Opportunities to Enhance the Indonesia-Canada Economic Relationship](#).

¹⁹⁵ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 23 février 2015.

elle ajouté, « [c]omme le Canada est un chef de file des projets en PPP dans les secteurs liés à l'infrastructure, l'Indonésie ferait la promotion des partenariats public-privé qu'elle souhaiterait établir avec le Canada¹⁹⁶ ».

Un haut fonctionnaire indonésien à Jakarta a expliqué au comité que l'Indonésie pourrait tirer parti des connaissances, du financement et de la technologie du Canada dans la construction d'infrastructures¹⁹⁷. L'Indonésie a imposé des restrictions sur les exportations de minéraux non transformés et cet interlocuteur a ajouté que le pays pourrait également profiter des investissements du Canada dans des domaines tels que la production et la transformation des minéraux, et la transformation et la commercialisation des ressources maritimes¹⁹⁸.

Le comité, convaincu de l'importance du rôle que les investissements dans l'infrastructure peuvent jouer dans la mise en place d'une économie concurrentielle et résiliente ainsi que dans la fourniture efficace et efficiente de services aux citoyens, a noté avec satisfaction que le gouvernement du Canada s'efforce déjà de renforcer les capacités de l'Indonésie en matière de partenariat public-privé, notamment dans le secteur des infrastructures. En partenariat avec la Banque asiatique de développement et d'autres pays, il apporte une contribution de 5 millions de dollars canadiens sur une période de cinq ans à la mise en place d'un Centre pilote des partenariats publics-privés qui sera hébergé par le ministère des Finances de l'Indonésie¹⁹⁹. Le comité estime cependant qu'il est possible de faire davantage encore pour aider les entreprises canadiennes à participer au partenariat public-privé sur le marché indonésien. L'annonce faite au mois d'avril 2015 que le Canada mettra en place une institution de financement du développement – ayant pour mandat de fournir un financement, une assistance technique et des services consultatifs d'affaires aux sociétés actives dans les pays en développement – est également de bon augure à cet égard.

Toutefois, malgré l'énorme potentiel du marché indonésien, les interlocuteurs du comité n'ont pas manqué de souligner les nombreuses entraves à l'activité des entreprises dans ce pays que la Banque mondiale a classé en 2014 au 114^e rang sur 189 pour ce qui est de la facilité de faire des affaires²⁰⁰. Ils ont notamment cité le manque de transparence et l'incertitude relative à la réglementation, l'insuffisance des infrastructures, le nationalisme et le protectionnisme eu égard aux ressources, la corruption, de même qu'un système judiciaire incertain qui pousse de nombreuses compagnies étrangères à mettre en place des procédures d'arbitrage dans des pays comme Singapour dans l'éventualité de différends²⁰¹.

L'année écoulée a également été porteuse d'incertitude en ce qui concerne la promotion des investissements étrangers au niveau bilatéral, l'Indonésie indiquant en 2014 qu'elle annulerait au moins l'un de ces accords et mettant ensuite la négociation des autres en

¹⁹⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 14 mai 2014.

¹⁹⁷ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 23 février 2015.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ Premier ministre du Canada, « [Centre pilote des partenariats publics-privés en Indonésie](#) », Note d'information, 8 octobre 2013.

²⁰⁰ Groupe de la Banque mondiale, « [Classement des économies](#) », Doing Business, juin 2014.

²⁰¹ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 23 février 2015.

veilleuse – y compris celles avec le Canada – en donnant comme explication qu’elle souhaitait élaborer un modèle commun pour l’avenir²⁰². Compte tenu de l’importance de tels accords, le comité souligne la nécessité de poursuivre les négociations avec l’Indonésie dans ce domaine.

Le comité a également noté qu’il est important que les entreprises canadiennes se montrent vigilantes avant d’entrer sur le marché indonésien ou d’autres marchés de la région, et qu’une fois installées sur ces marchés, elles suivent des procédures de fonctionnement standard²⁰³. Comparaisant comme témoin à Ottawa, Todd Winterhalt a déclaré que les entreprises canadiennes qui souhaitent entrer sur le marché indonésien ou d’autres marchés en développement, doivent redoubler de vigilance, ajoutant que « [l]es entreprises canadiennes doivent vraiment avoir les yeux grands ouverts avant de viser ces marchés. En quelques mots, l’Indonésie, ce n’est pas Singapour. Il y a des risques élevés, mais il existe aussi des façons d’en atténuer une partie²⁰⁴. »

Le comité, suite à un examen approfondi de la problématique de la promotion commerciale, note que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle stratégique à cet égard. S’il incombe aux entreprises canadiennes qui souhaitent exporter, de bien préparer le terrain, elles ont accès à bon nombre de services du gouvernement fédéral, entre autres, pour se procurer de l’information sur les marchés et réduire par-là les coûts importants que cela représente. Le comité est d’avis que le gouvernement fédéral devrait continuer d’encourager les efforts visant à simplifier ses services de promotion commerciale et à en assurer la publicité. En outre, le comité soutient l’idée que la promotion commerciale est d’autant plus pertinente que le rôle du gouvernement et des intérêts acquis, tels ceux de l’oligarchie, est plus grand dans l’économie, comme c’est le cas en Indonésie.

Les interlocuteurs en Indonésie ont également souligné l’impact des rapports à long terme, par opposition à des rapports liés à une transaction ponctuelle, et l’atout que représente une présence sur le terrain pour réaliser des investissements ou conduire des affaires²⁰⁵. Dans la même veine, ils ont dit au comité que les sociétés canadiennes qui souhaitent faire affaire en Indonésie devraient être prêtes à effectuer de multiples visites, ou mieux encore, à établir une présence sur place. En outre, aux dires de certains, trouver un partenaire local fiable ou un représentant local peut bien souvent être la clé du succès²⁰⁶.

Globalement parlant, le comité est convaincu que l’Indonésie présente un potentiel économique réel pour tout un éventail d’entreprises canadiennes. Le comité croit que si les sociétés intéressées par le marché indonésien savent faire preuve de réalisme et de la vigilance qui s’impose, et mettent à profit leurs connaissances et le soutien constant du gouvernement du Canada, le succès commercial du Canada sera garanti dans ce marché sans équivalent en Asie du Sud-Est et en constante expansion.

²⁰² *Ibid.*

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 décembre 2013.

²⁰⁵ Mission d’étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 23 février 2015.

²⁰⁶ *Ibid.*

B. Sécurité

La sécurité nationale est un impératif pour que l'Indonésie puisse atteindre ses objectifs de croissance et de prospérité et le Canada peut aider de différentes manières l'Indonésie à faire face à ses défis de sécurité tout en améliorant en même temps sa sécurité propre. À un certain niveau, cette assistance doit viser à renforcer la capacité de l'Indonésie dans divers domaines liés à la sécurité, par exemple la lutte contre le terrorisme et le trafic des personnes. En même temps, un renforcement de l'assistance canadienne à l'ANASE dans la lutte contre la criminalité transfrontière, les attaques cybernétiques, ou encore la radicalisation et les combattants étrangers, aidera à renforcer la sécurité de l'Indonésie. Enfin, le Canada peut également contribuer à renforcer la sécurité de l'Indonésie et de la région par le biais d'une participation active dans les forums régionaux de l'ANASE et de sa participation éventuelle à des arrangements comme la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE (ADMM-Plus) et le Sommet de l'Asie de l'Est (SAE).

L'ambassadrice de l'Indonésie au Canada a dit au comité en 2014 qu'au niveau plus général de la paix et de la sécurité, l'Indonésie milite en faveur d'un « équilibre dynamique » dans la région de l'Asie-Pacifique, qui suppose l'absence d'une puissance d'État dominante et des rapports fondés sur la coopération et le partenariat²⁰⁷. Il a également été dit au comité que dans le cadre de l'Asie du Sud-Est, l'Indonésie se considère traditionnellement comme un jeteur de ponts entre les États de la région, notamment dans le domaine des relations maritimes et des conflits territoriaux avec la Chine dans la mer de Chine méridionale. James Manicom a informé le comité que si l'Indonésie n'a pas de revendication dans la mer de Chine méridionale, « l'Indonésie se perçoit comme la première parmi ses pairs au sein de l'ANASE et elle croit devoir faciliter la communication dans la région [...] L'Indonésie croit qu'elle doit favoriser le dialogue sur la question²⁰⁸. »

L'Indonésie qui possède de vastes étendues d'eau territoriale, est maintenant centrée davantage sur la protection et l'exploitation de son territoire maritime, ce qui veut dire également qu'elle doit affronter les problèmes de sécurité liés à la piraterie. Aussi le comité s'est-il réjoui d'entendre que la situation en la matière évolue de manière positive. James Boutilier a témoigné que si, il y a de cela plus de 10 ans, « le centre de gravité » au niveau mondial de la piraterie et du banditisme en mer, était la zone environnant le détroit de Malacca et la mer de Chine méridionale, une coopération exemplaire entre l'Indonésie, Singapour et la Malaisie, avec l'appui d'autres nations, avait permis d'améliorer considérablement la situation²⁰⁹. En Indonésie, des experts en matière de sécurité ont dit au comité que si la piraterie reste un problème sérieux pour les différents pays de la région, il n'est pas aussi grave qu'autrefois²¹⁰.

Les attentats de Bali, au début des années 2000, ont montré que l'Indonésie, où vit la plus grande communauté musulmane du monde, n'est pas à l'abri des menaces de sécurité que représentent l'extrémisme et le terrorisme. La nature de la menace a changé au cours des années qui ont suivi

²⁰⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 14 mai 2014.

²⁰⁸ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 29 mai 2013.

²⁰⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 12 février 2014.

²¹⁰ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 24 février 2015.

et aujourd'hui les terroristes indonésiens ne sont pas aussi sophistiqués que les auteurs des attentats de 2002. En même temps, l'Indonésie a subi l'impact des évolutions en cours, puisque certains de ses ressortissants ont déclaré allégeance à l'État islamique et qu'un petit nombre d'entre eux ont quitté le pays pour rejoindre les rangs des combattants étrangers en Syrie ou ailleurs. Selon ces mêmes experts, si les extrémistes indonésiens ont aujourd'hui des capacités techniques très limitées et font peu de victimes, le droit indonésien et l'opinion nationale sont tels que, dans la pratique, les recruteurs djihadistes peuvent exercer leur activité dans le pays sans grand risque d'être mis en prison pour autant qu'ils ne commettent pas de crimes sur le territoire national²¹¹. Il semblerait malgré tout que les autorités indonésiennes surveillent de près les activités de ces individus.

Le Canada s'efforce depuis des années de renforcer les capacités de l'Indonésie dans différents domaines liés à la sécurité notamment celui du contre-terrorisme et l'Indonésie a remporté certains succès. Le Canada collabore également avec l'Indonésie dans le domaine de la traite des êtres humains, en particulier pour chercher à éviter que les personnes qui font l'objet de ce trafic ne poursuivent leur voyage vers le Canada ou ailleurs. Peter MacArthur a dit au comité que « l'Indonésie a reçu du ministère environ 5,5 millions de dollars en vertu de son enveloppe "Immigration clandestine et renforcement des capacités de lutte contre la criminalité". Cela comprend la formation et l'équipement pour améliorer la capacité de la police indonésienne de prévenir l'immigration clandestine. Cette formation est donnée en partie par des organismes canadiens comme la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada²¹². » Pour donner un exemple de l'aide fournie par le Canada, la GRC a déployé un officier auprès du Centre for Law Enforcement Cooperation, de Jakarta, ce qui permet, « au Canada de continuer à offrir directement une formation aux forces de sécurité de l'Indonésie et des régions²¹³ ».

Aux dires des témoins entendus par le comité à Jakarta, les forces de défense de l'Indonésie penchent depuis longtemps en faveur de l'armée de terre, mais avec le regain d'intérêt déclaré pour la sécurité maritime et la protection et l'exploitation des eaux territoriales, le nouveau gouvernement souhaite accorder davantage d'importance à la marine²¹⁴. Le niveau des dépenses par habitant au titre de la défense en Indonésie est inférieur à celui de la plupart des pays de la région et le gouvernement précédent avait proposé de mettre en place une Force essentielle minimum d'ici 2029 prévoyant le renforcement de la marine et de l'armée de l'air. L'administration du président Widodo s'est également engagée à poursuivre un plan national préexistant d'accroissement des dépenses de défense pour les porter à 1,5 % du PIB d'ici cinq ans.

En matière de coopération et de renforcement des capacités dans le domaine de la défense, l'Indonésie a été tout à la fois un État membre prioritaire et l'un des principaux bénéficiaires du Programme d'instruction et de coopération militaires (PICM) du ministère de la Défense nationale, qui a formé du personnel militaire indonésien dans différents domaines. En outre, l'Indonésie a été nommée « centre d'excellence » dans le cadre du PICM, et des forces canadiennes et indonésiennes travaillent en partenariat pour fournir de la formation en

²¹¹ *Ibid.*

²¹² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

²¹³ *Ibid.*

²¹⁴ CPAECI, Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie.

Indonésie²¹⁵. Durant son séjour sur place, le comité a été informé que, outre un éventail de cours donnés par le Canada à du personnel indonésien et d'autres pays accrédités, durant l'exercice financier 2015–2016, le ministère de la Défense nationale parrainera au moins quatre cours différents et un atelier en Indonésie et fournira au moins un autre cours financé grâce au MAECD²¹⁶. Le contre-amiral David Gardam a également dit au comité que le Canada coopère avec l'Indonésie et d'autres pays comme la Malaisie et les Philippines « de marine à marine » par le biais de visites des ports, qui sont « des occasions d'engagement stratégique » autour desquelles s'articulent les activités de nos ambassadeurs et de nos salons commerciaux²¹⁷.

C. Coopération en matière de développement

En dépit des succès remportés dans la lutte contre la pauvreté, l'Indonésie reste aux prises avec des défis de développement d'envergure, vu que plus de 40 % de sa population continue de vivre avec moins de deux dollars américains par jour, en dessous du seuil de pauvreté²¹⁸. Le pays connaît des disparités économiques régionales substantielles et l'écart entre pauvres et non pauvres ne cesse de se creuser. Voilà plus de 50 ans que le Canada fournit une aide au développement à l'Indonésie, en fait depuis l'adoption du plan de Colombo dans les années 1950. Au fil des décennies, les programmes canadiens de développement se sont centrés sur des domaines comme la décentralisation gouvernementale, la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la corruption. En outre, le Canada est également venu en aide à l'Indonésie d'autres façons, par exemple en fournissant de l'assistance humanitaire et des secours ainsi qu'une aide à la reconstruction suite au tsunami de 2004 et il a fourni une assistance visant à renforcer la résilience du pays face aux catastrophes naturelles. À Ottawa, Syed Sajjadur Rahman a dit au comité que « du côté reconstruction et restauration, le Canada a bien participé à la plupart des efforts déployés. Pour contrer les effets du tsunami à Aceh, en Thaïlande et ailleurs, le Canada a été l'un des premiers pays à intervenir et il est reconnu pour cela²¹⁹. »

Le gouvernement de l'Indonésie a annoncé un certain nombre de priorités de développement ces dernières années, visant entre autres à renforcer sa capacité à fournir des services, à améliorer la qualité des ressources humaines, à renforcer la compétitivité de l'économie et à poursuivre des réformes axées sur la croissance économique des régions²²⁰. En 2014, le Canada a confirmé le statut de l'Indonésie comme pays prioritaire dans le cadre de son programme de développement international et s'est fixé pour objectif dans son aide au développement « d'améliorer la prospérité économique durable pour les femmes et les hommes pauvres, en établissant des assises économiques, en investissant dans le capital humain et en favorisant la gouvernance démocratique²²¹ ». Plus précisément, le comité a appris durant sa mission dans le pays que l'aide

²¹⁵ Ministère de la Défense nationale, [Les relations de défense du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique](#), Documentation, 4 novembre 2013.

²¹⁶ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie.

²¹⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

²¹⁸ MAECD, [Développement : Indonésie](#).

²¹⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014.

²²⁰ MAECD, [Développement : Indonésie](#).

²²¹ *Ibid.*

canadienne au développement vise à assurer une croissance économique durable grâce à un renforcement des compétences pour l'emploi et au renforcement du secteur public²²².

S'il est exclu que l'aide canadienne au développement en faveur de l'Indonésie puisse jamais rivaliser avec celle de pays comme l'Australie ou les États-Unis, d'un volume beaucoup plus important, le comité a appris que les Indonésiens sont demandeurs d'assistance technique et ne souhaitent pas être perçus comme tributaires de l'aide. C'est pourquoi le comité croit que le Canada devrait continuer à mettre l'accent sur les domaines non traditionnels comme l'assistance technique et le renforcement du secteur privé. De cette manière, il pourra continuer à contribuer au développement et à une croissance économique inclusive en Indonésie tout en mettant en valeur son rôle de partenaire.

D. Diplomatie

Malgré l'importance de la coopération dans des domaines spécifiques comme les relations commerciales et l'investissement, la sécurité et le développement, le comité souligne que le Canada doit également maintenir ses relations diplomatiques de longue date et d'excellente qualité avec l'Indonésie, tant au niveau bilatéral que multilatéral. Son Excellence Dienne H. Moehario, ambassadrice de l'Indonésie au Canada, a dit au comité qu'il n'existe « aucune difficulté ou entrave entre les deux pays²²³ », Susan Gregson déclarant de son côté que l'Indonésie est « l'un de nos partenaires diplomatiques les plus importants » dans la région²²⁴. Signe indicatif, parmi d'autres, de l'importance de ces relations, diverses visites à haut niveau, notamment celle de l'ancien ministre des Affaires étrangères John Baird, qui avait été le premier ministre des Affaires étrangères à rencontrer le président élu Widodo, à l'occasion de la quatrième visite que le ministre a effectuée en Indonésie durant son mandat.

Les deux pays, qui entretiennent des relations bilatérales amicales depuis plus de 60 ans, sont convenus d'un plan d'action en 2013 visant à renforcer leurs relations dans différents domaines²²⁵. En Indonésie, les diplomates canadiens s'acquittent d'un vaste éventail de tâches concernant aussi bien la diplomatie économique que des activités de plaidoyer ou l'assistance aux Canadiens ayant besoin de services consulaires, y compris ceux qui sont accusés d'infraction à la loi dans un pays où les règles de droit et les procédures judiciaires peuvent être opaques. Sur ce dernier point, Susan Gregson a dit au comité à Ottawa, au début de l'année 2015, que « [...] nos agents consulaires et notre ambassadeur profitent de toutes les occasions possibles pour soulever la question de la transparence et de la primauté du droit auprès des autorités afin de leur faire part de nos préoccupations et de les encourager à faire tout ce qui est possible pour en arriver à un système plus transparent²²⁶ ».

Au fil des ans, le Canada s'est engagé auprès de l'Indonésie dans de multiples domaines diplomatiques, devenant par exemple le premier pays à nouer un dialogue bilatéral sur les droits de l'homme en 1997, puis en mettant sur pied un dialogue interconfessionnel à la demande de

²²² Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie.

²²³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 14 mai 2014

²²⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

²²⁵ MAECD, « [Plan d'action Canada-Indonésie 2014-2019](#) ».

²²⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

l'Indonésie pour engager une réflexion sur les notions de modération et de tolérance²²⁷. Plus récemment, le Canada a également désigné l'Indonésie comme partenaire privilégié pour le Bureau de la liberté de religion du Canada, et l'ambassadeur du Canada pour la liberté de religion s'est rendu en visite dans le pays au printemps 2015²²⁸.

Bien que le flux des échanges de personnes entre le Canada et l'Indonésie soit encore mince, il ne fait pas de doute qu'il est appelé à grossir. Le Canada et l'Indonésie continuent de coopérer dans le domaine de l'éducation dans le cadre du Plan d'action Canada-Indonésie 2014-2019 qui déclare que les deux pays œuvreront au « renforcement de la coopération entre l'Indonésie et le Canada dans le domaine de l'éducation » de diverses manières notamment en encourageant les échanges bilatéraux d'étudiants²²⁹. En 2014, les ministres des Affaires étrangères des deux pays ont également « insisté sur l'importance d'accroître la coopération dans le secteur de l'éducation, notamment en élargissant les partenariats entre les universités et les collèges communautaires²³⁰ ». En outre, le comité a rencontré en Indonésie de nombreux jeunes Canadiens qui effectuent un séjour de trois mois dans le cadre du programme d'échange Jeunesse Canada Monde²³¹. Le comité considère que des projets de ce type, qui offrent aux jeunes Canadiens la possibilité de mieux connaître des pays comme l'Indonésie et d'y tisser des liens, sont particulièrement utiles.

Nombreux dans la région sont ceux qui se félicitent du fait que le Canada aura bientôt un ambassadeur et une mission exclusivement consacrés aux relations avec l'ANASE et qui y voient la preuve de l'engagement du Canada en faveur de cette organisation stratégique, ce qui ne manquera pas, comme on l'a signalé plus haut, d'avoir une incidence positive sur les relations bilatérales du Canada avec l'Indonésie. L'ambassadeur du Canada en Indonésie faisait jusqu'à présent également fonction d'ambassadeur auprès de l'ANASE depuis la création de ce poste en 2009. La nomination d'un ambassadeur à part entière auprès de l'ANASE signifie que l'ambassadeur du Canada en Indonésie pourra désormais consacrer toute son attention à ces importantes relations bilatérales.

Au-delà de leurs relations bilatérales, le Canada et l'Indonésie collaborent également dans divers forums régionaux, notamment le G20, l'APEC et le Forum régional de l'ANASE. Le comité estime que l'Indonésie, partenaire déjà particulièrement apprécié du Canada au niveau international, peut en outre, en raison de la position clé qu'elle occupe au sein de l'ANASE, aider le Canada à réaliser ses objectifs d'une meilleure intégration au sein de cette organisation et dans la région. L'Indonésie ne se contente pas en effet de collaborer dans le contexte du Forum régional de l'ANASE et d'autres mécanismes, elle se charge également de coordonner la participation du Canada aux travaux de l'ANASE pour les questions économiques.

²²⁷ CPAECI, *Témoignages*, 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

²²⁸ MAECD, « [L'ambassadeur Bennett, en visite en Indonésie et en Birmanie, annonce du financement pour la liberté de religion](#) », Communiqué de presse, 6 mai 2015.

²²⁹ MAECD, « [Plan d'action Canada-Indonésie 2014-2019](#) ».

²³⁰ MAECD, « [4^e forum consultatif bilatéral Indonésie-Canada : Déclaration conjointe](#) », Jakarta, Indonésie, 5 août 2014.

²³¹ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre en Indonésie, 25 février 2015.

ÉTUDE DE CAS : BIRMANIE

[...] l'un des tout derniers marchés encore inexploités [...] d'ici trois à cinq ans, ce marché éclipsera bon nombre d'autres marchés de l'Asie du Sud-Est en ce qui a trait au potentiel²³².

- Todd Winterhalt, vice-président du Développement des affaires, marchés internationaux, Exportation et Développement Canada

A. Introduction

Le comité a tenu plusieurs réunions à Ottawa afin de se pencher sur l'évolution de la situation politique et économique en Birmanie – pays qui occupe une position stratégique en Asie du Sud-Est et qui présente un énorme potentiel. Alors que la Birmanie commence à peine à s'extraire de son isolement international, plusieurs témoins ont souligné l'intérêt croissant qu'elle suscite à l'étranger comme acteur régional de poids, mais aussi comme source de richesses naturelles et comme marché émergent. Elle est en outre très bien placée pour être l'un des bénéficiaires de la Communauté économique de l'ANASE – destinée à valoir, d'après les estimations, 2,7 billions de dollars américains.

Le comité est d'avis que la mutation en cours en Birmanie offre de riches perspectives d'action bilatérale de la part du gouvernement du Canada ainsi que des entreprises et de la société civile. Si le Canada veut pouvoir influencer, en tant que participant, la transformation historique qui se déroule à l'heure actuelle après 30 ans de férule autoritaire et de régime militaire, il lui faut en saisir l'occasion en temps utile. Par ailleurs, la complexité de la transition sociale, politique et économique n'est pas sans présenter d'importants défis. Le comité explore ces défis en même temps que les modalités permettant au Canada d'optimiser le soutien apporté à la Birmanie dans ce tournant crucial de son histoire.

B. Aperçu

La Birmanie, avec une population à la fois multiethnique et multilingue de 51 millions d'habitants²³³, est composée de neuf groupes ethniques nationaux minoritaires principaux et d'une multitude de minorités moins importantes. Ces groupements ethniques et religieux minoritaires représentent environ un tiers de la population et occupent près de 60 % de son territoire. La majorité ethnique est représentée par la population birmane, dont la religion est principalement le bouddhisme²³⁴. Selon l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, la Birmanie figure parmi les pays les moins développés²³⁵. Le taux de pauvreté y est très élevé et le PIB par habitant n'atteint que 1 349 \$. Cependant, grâce à une transformation politique et économique retentissante survenue au cours des dernières années, de même qu'à l'assouplissement des sanctions imposées par l'Occident, la

²³² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 décembre 2013.

²³³ Résultats du recensement national de 2014. Economist Intelligence Unit, [Myanmar Basic Data](#), 14 avril 2015.

²³⁴ « [Briefing: Myanmar's ethnic problems](#) », IRIN, 29 mars 2012; Chizom Ekeh et Martin Smith, « Minorities in Burma », Minority Rights Group International, 20 octobre 2007.

²³⁵ PNUD, [Myanmar](#), Indice de développement humain, 2014.

Birmanie a commencé à attirer d'importants investissements étrangers directs, notamment de la part de la Chine, de la Thaïlande, de Hong Kong et de Singapour²³⁶. Il reste toutefois des défis de taille à surmonter, notamment l'incertitude quant à l'aboutissement de la phase de transition politique, l'ingérence marquée de l'appareil militaire dans la vie politique et économique, la poursuite du processus d'instauration de la paix et les violations, en nombre croissant, des droits des minorités ethniques et religieuses.

Depuis qu'elle a obtenu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1948, la Birmanie a connu un état quasi permanent d'agitation et de conflit armé. Après l'assassinat, en 1947, du général Aung San (père d'Aung San Suu Kyi, dirigeante actuelle de l'opposition) et de plusieurs autres responsables par les escouades paramilitaires liées au premier ministre U Saw, l'adoption prévue d'une structure fédérale pour le pays a, en fait, débouché sur « un pays centralisé dominé par l'ethnie birmane²³⁷ ». La situation conflictuelle ainsi que la crainte de voir des États faire sécession, notamment ceux peuplés en grande partie par les ethnies Shan, Kachin, Karen et Rohingya, a suscité en 1962 un coup d'État militaire à prépondérance birmane. Le pays a ensuite été dirigé par une dictature militaire jusqu'en 2011, année où la junte a été officiellement dissoute, laissant toutefois aux militaires un rôle important, tant officiel qu'officieux, dans le système politique birman. Le pays, qui portait le nom de Birmanie durant la période de l'après-indépendance, fut rebaptisé Myanmar par la junte militaire, laquelle transforma également les noms d'origine coloniale britannique, non seulement celui du pays, mais également ceux des États, des villes et des localités de moindre importance, les remplaçant en 1989 par des noms à consonance birmane. Le Canada, tout comme plusieurs autres pays favorables à un retour au contrôle civil du gouvernement, ne reconnaît pas l'appellation officielle actuelle de Myanmar²³⁸.

Les témoins ont évoqué à plusieurs reprises le processus de transition politique en cours. Ce processus a commencé en 1988-1989 par des manifestations estudiantines, suivies d'élections nationales en 1990; ces élections ont été remportées de façon écrasante par la Ligue nationale pour la démocratie, parti d'opposition dirigé par Aung San Suu Kyi, mais les militaires refusèrent de les entériner. Constatant l'absence de réforme démocratique et de respect des droits de la personne, le Canada et d'autres pays qui partagent les mêmes valeurs, imposèrent alors une gamme de sanctions au régime birman²³⁹. C'est en 2010 que s'amorça le processus de transformation politique et économique actuellement en cours, avec notamment des élections nationales et la fin de l'assignation à résidence de Aung San Suu Kyi, en même temps que la mise en place d'un gouvernement dirigé par des civils avec l'appui des militaires. Cette première phase fut suivie, en 2012, d'élections partielles, largement remportées par la Ligue nationale pour la démocratie dirigée par Aung San Suu Kyi, parallèlement à un ensemble de réformes juridiques, dont la libéralisation de la presse²⁴⁰. Selon les témoignages, ces changements peuvent, en dernière analyse, être attribués à un certain nombre de facteurs : aggravation de la crise socioéconomique, désir d'atténuer la dépendance de la junte à l'égard de la Chine, ou encore

²³⁶ « [Myanmar: Market Profile](#) », Hong Kong Trade Development Council, 3 novembre 2014.

²³⁷ U Nu, collègue du général Aung San au sein de la Ligue populaire antifasciste pour la liberté (Anti-Fascist People's Freedom League), est en fin de compte devenu premier ministre de Birmanie en 1948 après l'obtention de l'indépendance. CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 juin 2014.

²³⁸ MAECD, *Birmanie*, avril 2015.

²³⁹ Les sanctions imposées par le Canada aux termes de la *Loi sur les mesures économiques spéciales* sont entrées en vigueur en décembre 2007.

²⁴⁰ « [Timeline: Reforms in Myanmar](#) », *BBC News*, 11 novembre 2014.

efficacité des sanctions internationales. La plupart des restrictions économiques imposées par le Canada ont été levées en avril 2012; on a cependant laissé en place l'interdiction de contacts et de transactions avec les personnes et les entités désignées aux termes des mesures réglementaires prises en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*, de même qu'un certain nombre de sanctions concernant l'appareil militaire²⁴¹.

Plusieurs exemples de progrès démocratiques ont été évoqués devant le comité, notamment par Lex Rieffel, boursier principal non résident, Institut Brookings, en ces termes :

Pour établir un système politique démocratique, le Myanmar a adopté une constitution qui comprend trois ordres de gouvernement régis par bon nombre de freins et contrepoids conventionnels [...] le législatif est devenu de plus en plus puissant. Il conteste directement l'exécutif et rejette certains de ses grands projets²⁴².

D'autres témoins ont mis en relief le réveil progressif de la société civile et la liberté d'action accrue dont jouissent les médias privés, notamment à Yangon. Toutefois, ces observations sont tempérées par la préoccupation croissante que suscite la régression récente de la liberté de la presse, avec notamment l'arrestation de journalistes locaux, l'expulsion de correspondants étrangers et l'imposition de restrictions aux médias des minorités ethniques²⁴³.

Les témoignages ont également attiré l'attention du comité sur plusieurs revers essuyés au cours du processus de transition politique, qu'il s'agisse de la préoccupation croissante à l'égard des droits de la personne, y compris les annexions de terre liées à des projets de développement (souvent liés aux richesses naturelles) et la propagation croissante de propos haineux antimusulmans. On a signalé en particulier l'exclusion systématique, dans l'État de Rakhine, de la minorité musulmane rohingya d'un recensement de population de portée nationale; cette exclusion prive les Rohingya du droit de vote lors des élections prochaines, tout en accentuant leur statut de « Bengalis » apatrides.

Conjuguée à d'autres formes d'exclusion sociale, politique et économique ainsi qu'à des persécutions, cette forme d'exclusion a entraîné une crise migratoire des Rohingya qui ne cesse de s'aggraver, sans parler des problèmes connexes liés à la traite des personnes et aux camps de réfugiés dans les pays voisins. Comme le nombre de réfugiés de la mer rohingya risque d'augmenter et de saper les progrès au chapitre des droits de la personne dans la région et de détourner les maigres ressources des autres priorités en matière de développement, **le comité exhorte l'ANASE et les pays qui en sont membres à trouver une solution durable qui respecte, d'une part, le droit des Rohingya et de toutes les minorités de vivre sans discrimination et, d'autre part, les principes juridiques humanitaires et internationaux qui touchent le traitement des réfugiés. Le comité encourage également le gouvernement du**

²⁴¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 12 décembre 2013.

²⁴² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 26 mars 2014.

²⁴³ La Birmanie occupe actuellement le 144^e rang sur 180 pays au Classement mondial de liberté de la presse établi par Reporters sans frontières pour l'année 2015, ce qui représente une légère amélioration par rapport aux années précédentes. Reporters sans frontières « [Details about Myanmar](#) » (« BIRMANIE »), Classement mondial de la liberté de la presse, 2015; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 juin 2014; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

Canada à discuter du traitement des réfugiés et de la persécution des minorités ethniques et religieuses, incluant les Rohingya, dans ses rapports avec les gouvernements de la Birmanie, du Bangladesh, de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande, ainsi qu'avec les organisations régionales et internationales qui s'intéressent aux droits de la personne et des réfugiés.

Par ailleurs, plusieurs intervenants ont hésité à se prononcer de façon définitive sur l'impact général des efforts accomplis récemment en matière de réforme, car ils soulignent qu'il s'agit d'une « transition dirigée par les militaires²⁴⁴ ». Joshua Kurlantzick, agrégé supérieur de recherche pour l'Asie du Sud-Est, Council on Foreign Relations, a donné à ce propos l'avertissement suivant : « [...] la réforme politique qui s'est opérée au Myanmar ne peut pas encore être qualifiée de révolution démocratique. Nous sommes à l'aube d'une mutation profonde, mais nul ne sait encore quelle direction elle prendra²⁴⁵. » Quant à Brian Joseph, directeur principal du programme de l'Asie et des programmes mondiaux, National Endowment for Democracy, il ajoute : « Malgré l'ampleur et la profondeur des réformes ainsi que la vitesse avec laquelle elles ont été mises en œuvre, le processus de transition a, jusqu'à maintenant, laissé presque tous les pouvoirs institutionnels entre les mains des militaires ou d'anciens généraux, ce qui soulève des questions concernant l'objectif des réformes²⁴⁶. »

Le comité observe qu'à ce jour, les tentatives de réforme constitutionnelles n'ont pas abordé la question du contrôle de l'appareil militaire par les autorités civiles²⁴⁷, ni l'octroi, garanti par la constitution, de 25 % des sièges des assemblées législatives nationale et régionales au corps militaire²⁴⁸, ni encore l'influence exagérée qu'exercent sur le corps politique d'anciens membres des forces armées²⁴⁹, ni enfin les dispositions interdisant à Aung San Suu Kyi de briguer la présidence²⁵⁰.

L'année 2015 marque également un tournant critique pour la transition politique en cours en Birmanie, puisque des élections nationales doivent s'y tenir au mois de novembre. À ce propos, plusieurs témoins ont évoqué les questions de politique centrées sur l'ethnicité et l'identité²⁵¹. Duncan McArthur, directeur des partenariats, The Border Consortium, résume ainsi les enjeux : « [L]es élections doivent être vues dans l'optique du fédéralisme et des luttes ethniques en vue d'une plus grande autodétermination au sein d'une union²⁵². » M. Joseph ajoute, quant à lui : « Certains Birmans craignent que l'État soit redéfini de manière à affaiblir leur domination de l'État²⁵³. » Selon le comité, il est souhaitable que, dans le cadre de la surveillance internationale de la situation en Birmanie, l'on prenne en compte la façon dont sont conduites les élections

²⁴⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 26 mars 2014.

²⁴⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 30 avril 2014.

²⁴⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014.

²⁴⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁴⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014.

²⁴⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 26 mars 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁵⁰ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014.

²⁵¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 26 mars 2014.

²⁵² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁵³ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014.

nationales, de même que leur incidence sur le processus de paix en cours impliquant différents groupes armés rebelles. Il convient aussi, de façon plus générale, d'observer la phase de transition politique y compris le volet de la réforme constitutionnelle, et le rôle des militaires dans les affaires politiques et économiques. Le comité encourage le gouvernement du Canada à poursuivre son travail d'observation tout en appuyant la transition politique et le processus de paix. Il l'invite également à rechercher au besoin un équilibre entre les encouragements prodigués aux parties prenantes et les pressions exercées sur elles, qu'il s'agisse du gouvernement birman, des responsables militaires, des partis d'opposition ou de la société civile.

DÉBOUCHÉS ET DÉFIS POUR LE CANADA

A. Échanges commerciaux et investissements

Si le monde a les yeux tournés vers la situation politique en Birmanie, le marché émergent qu'elle représente suscite également un intérêt considérable à l'échelle internationale, intérêt lié à l'importance de ses richesses naturelles, au phénomène d'urbanisation, à l'élargissement de la classe moyenne et à l'augmentation potentielle de la demande des consommateurs – dont on pense qu'elle triplera pour atteindre 100 milliards de dollars au cours des 15 prochaines années²⁵⁴. Aux termes du Plan d'action sur les marchés mondiaux, le Canada a désigné la Birmanie comme marché prioritaire²⁵⁵. Le commerce bilatéral avec ce pays est passé de 4,8 millions de dollars en 2012 à 35,7 millions de dollars en 2014; cependant, « les investissements bilatéraux demeurent limités en raison des sanctions économiques²⁵⁶ ». De plus, tandis que les investissements étrangers se chiffraient, fin 2014, à 50 milliards de dollars américains, la part canadienne représentait moins de 0,10 % de ce total²⁵⁷. Le comité n'a pas manqué de s'inquiéter de tels chiffres, comme il s'est dit soucieux d'autres indications signalant que les entreprises canadiennes pourraient se trouver à la traîne en matière d'investissement et d'exploitation des débouchés commerciaux en Birmanie – et cela malgré les efforts déployés par le délégué commercial du Canada et par le MAECD afin d'obtenir « l'avantage du premier intervenant », notamment dans des secteurs de priorité stratégique comme celui de l'extraction minière²⁵⁸. À titre d'illustration, aucune société canadienne du secteur de l'énergie n'est actuellement présente sur le terrain en Birmanie, et seule Manulife s'y est implantée de façon matérielle²⁵⁹. Les représentants du MAECD émettent à ce propos l'hypothèse que les entreprises canadiennes répugnent à investir avant que soit connu le résultat des élections de 2015²⁶⁰.

Il a également été question, devant le comité, de plusieurs secteurs offrant un avantage comparatif possible pour les entreprises canadiennes. Selon le MAECD, il s'agirait des secteurs de la production d'électricité, de l'infrastructure, de l'aérospatiale, des techniques de

²⁵⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

²⁵⁵ MAECD, [Fiche d'information : Birmanie – Marché prioritaire du Canada](#), 24 avril 2015

²⁵⁶ *Ibid.*; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

²⁵⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 11 décembre 2014.

²⁵⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 12 décembre 2013; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 30 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

²⁵⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 11 décembre 2014.

²⁶⁰ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 12 décembre 2013.

l'information et des communications, de l'agriculture (notamment du potassium), de l'extraction minière, de l'exploitation des gisements pétrolières et gazifères terrestres et marins ainsi que des opérations d'exploration et des technologies connexes²⁶¹. À cette liste, Son Excellence Hau Do Suan, ambassadeur de Birmanie, a ajouté les industries à valeur ajoutée et à coefficient élevé de technologie ou encore à forte intensité de capital²⁶², tandis que d'autres témoins ont évoqué les secteurs des transports, de l'assurance, de la construction, de la logistique et enfin le soutien institutionnel aux grands projets d'infrastructure, qu'il s'agisse de leur réglementation ou de leur gestion²⁶³.

Parallèlement, alors que bon nombre de témoins se sont montrés optimistes quant au potentiel de la Birmanie en matière d'investissements et de débouchés commerciaux, l'*Asia Business Outlook Survey* du *Economist Corporate Network* pour l'année 2015 observe que les intentions d'investissement des grandes entreprises internationales ont fléchi au cours de l'année écoulée; de ce fait, la Birmanie est tombée de la 4^e à la 12^e place en tant que pays d'Asie destinataire d'investissements, et cela en raison de la pauvreté aiguë ainsi que de « la faiblesse des institutions et l'atmosphère peu propice aux transactions²⁶⁴ ». La Banque mondiale, quant à elle, classe la Birmanie 177^e sur 189 pays pour la facilité des transactions en 2014²⁶⁵, tandis que Transparency International la place au 156^e rang sur 175 pays dans l'Indice de perceptions de la corruption²⁶⁶. À signaler que ces deux classements traduisent une amélioration graduelle par rapport aux années précédentes. Enfin, Mines Alerte Canada, dans son témoignage, fait état du déficit de transparence, notamment pour ce qui est de la présentation de déclarations de revenus et de dépenses par les militaires aux autorités gouvernementales, en dépit de l'ampleur des intérêts économiques aux mains de l'armée et de ses liens allégués avec les détenteurs des principaux leviers dans ce domaine²⁶⁷.

On a mentionné que le gouvernement du Canada pourrait aider les entreprises canadiennes en les renseignant sur les débouchés du marché birman et sur les risques encore présents, en les encourageant à agir sans tarder pour conquérir des parts de marché, en approfondissant la recherche pour les investissements plus difficiles à déceler ainsi que les perspectives commerciales dans les secteurs prioritaires et en tirant parti des connaissances du terrain acquises par des pays aux orientations analogues déjà mieux introduits en Birmanie. Le comité souligne en particulier les avantages comparatifs qui existent pour les entreprises canadiennes dans les secteurs agricole et minier.

B. Sécurité

Certains témoins, tout en reconnaissant que les projets économiques de grande envergure peuvent être d'excellents catalyseurs de croissance, ont fait apparaître un lien entre, d'une part,

²⁶¹ *Ibid.*

²⁶² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 11 décembre 2014.

²⁶³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 30 avril 2014; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

²⁶⁴ The Economist Corporate Network, « [Chapter 6 Investment priorities in 2015](#) », Asia Business Outlook Survey 2015, janvier 2015.

²⁶⁵ World Bank Group, « [Economy Rankings](#) », Doing Business, juin 2014.

²⁶⁶ Transparency International, « [Myanmar](#) », Corruption by Country, 2015.

²⁶⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014.

les contentieux territoriaux et les grands projets d'infrastructure, comme les barrages hydroélectriques et les pipelines, et, d'autre part, les conflits ethniques persistants²⁶⁸. À l'heure actuelle, le gouvernement birman est en conflit avec 16 groupements armés ethniques différents, même s'il a signé des accords de paix avec 14 d'entre eux²⁶⁹, et il a récemment réalisé des progrès dans ses négociations en vue d'un cessez-le-feu applicable à tout le pays. Il reste que les problèmes politiques les plus épineux sont laissés à l'écart d'un dialogue politique qui devrait s'amorcer après les élections de 2015²⁷⁰. La résolution des divers conflits armés a été rendue encore plus compliquée, non seulement par les options musclées prises par l'appareil militaire de la majorité birmane²⁷¹, mais aussi par les questions identitaires liées aux revendications d'une meilleure dévolution politique aux États à fondement ethnique²⁷², et par les nouvelles formes de conflit dans lesquelles sont impliqués les milieux du banditisme et les barons de la drogue²⁷³. À cela s'ajoute la montée de l'ultranationalisme chez les bouddhistes qui prennent comme cibles les minorités ethniques et religieuses, en particulier les communautés musulmanes²⁷⁴, ainsi que la question du rapatriement des réfugiés des minorités ethniques dans les États voisins²⁷⁵. Il convient, selon le comité, que le MAECD continue de suivre l'évolution de ces problèmes et que l'on maintienne l'appui au processus de paix, même s'il doit se prolonger, en examinant tout particulièrement le rôle que pourrait jouer le Canada pour aider à la réconciliation nationale une fois la pacification réalisée. En outre, le comité encourage le gouvernement du Canada à maintenir son soutien à la mission du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme en Birmanie. Il recommande aussi de suivre de près la situation dans le pays et l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme, afin de prendre note des progrès éventuels sur des questions telles que les droits en matière religieuse, les droits des minorités, la liberté d'expression et une réforme constitutionnelle authentique.

C. Coopération en matière de développement

Le comité a observé que certaines des principales difficultés auxquelles se heurte la Birmanie concernent les domaines sociaux et économiques, avec notamment la sécurité alimentaire, les problèmes environnementaux, les tensions religieuses et ethniques, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et le retour des réfugiés. La Birmanie figure parmi les pays les moins développés du monde, et occupe le 150^e rang sur 187 pays pour ce qui est de l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)²⁷⁶. De plus, selon les estimations présentées par la Banque mondiale dans un rapport récent, les

²⁶⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 mars 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁶⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 11 décembre 2014.

²⁷⁰ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015. Kyaw Myo Tun et Lawi Weng, « [President Attends Ceremony Where Govt. Rebels Signal Support for Draft Nationwide Ceasefire](#) », *The Irrawaddy*, 31 mars 2015, Lawi Weng, « [Disagreements Signal Long Road Ahead for Nationwide Peace](#) », *The Irrawaddy*, 1^{er} avril 2015.

²⁷¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 9 avril 2014.

²⁷² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁷³ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 9 avril 2014.

²⁷⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 26 mars 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁷⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁷⁶ PNUD, [Myanmar](#), Indice de développement humain, 2014.

statistiques officielles tendent à nettement sous-évaluer le taux de pauvreté, que la Banque situe à 37,5 % de l'ensemble de la population et à 76 % de la population rurale de Birmanie. Le gouvernement birman reconnaît au demeurant ces difficultés, puisque l'ambassadeur Hau a pu déclarer : « Le développement des ressources humaines est l'un des domaines les plus problématiques pour notre pays [...] Nous devons donc améliorer le système d'éducation et le système de soins de santé pour le secteur social. En tout, 70 p. 100 des habitants du pays vivent dans des régions rurales, et leur gagne-pain dépend de l'agriculture. Le développement agricole est donc le principal objectif visé par notre stratégie économique²⁷⁷. »

Du fait des sanctions économiques, le Canada s'est borné, entre 1988 et 2012, à accorder une assistance humanitaire à la Birmanie, de même qu'une aide à plus long terme aux populations birmanes occupant les zones frontalières. À titre d'exemple, le MAECD a accordé un financement de 15,9 millions de dollars canadiens sur cinq ans, de 2010 à 2015, au titre de la fourniture de services essentiels à environ 126 000 réfugiés birmans de Thaïlande et 500 000 réfugiés des minorités vivant dans les régions frontalières touchées par les conflits. En outre, le MAECD a récemment affecté près de 2,7 millions de dollars à des projets concernant la Birmanie, par le truchement du Fonds pour la paix et la sécurité mondiale. Dans le cadre du dégel des relations, la Birmanie a été désignée, en 2014, comme pays prioritaire pour le programme d'aide publique au développement du Canada (APD). Les témoignages recueillis par le comité indiquent que les priorités du MAECD portent sur la croissance économique durable, la réduction de la pauvreté, l'appui au processus de paix, les droits de la personne et la gouvernance démocratique de la Birmanie. Plusieurs intervenants ont suggéré que l'on privilégie la mise en valeur des ressources humaines du pays, en renforçant l'aide à l'éducation et à la santé et en insistant sur l'instauration de la règle de droit, l'extraction durable des richesses naturelles et le partage des pouvoirs, de même que sur les accords financiers encadrant les secteurs d'extraction, afin d'appuyer la démocratisation et le processus de paix.

Le comité croit que le Canada est particulièrement bien placé pour travailler avec la Birmanie à la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans le domaine de l'extraction et de la mise en valeur des ressources, y compris dans les secteurs d'activité où elles influent ou peuvent influencer sur la participation des minorités ethniques et religieuses. **Tout au long de ces efforts, le gouvernement du Canada devrait toujours souligner l'importance des pratiques d'entreprise socialement responsables, tout en appuyant les efforts déployés par la Birmanie pour adhérer pleinement à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives.**

Les témoignages présentés au comité ont évoqué à plusieurs reprises les grandes difficultés que rencontre la Birmanie pour absorber le flux récent d'APD et s'adapter à l'intérêt accru des investisseurs; ces mêmes témoignages ont souligné l'incapacité du gouvernement à élaborer des politiques et des plans et à mettre en place un cadre réglementaire. Les témoins ont également signalé le risque de voir une programmation unilatérale exacerber les rivalités et les conflits entre communautés ethniques et religieuses opposées. Compte tenu des tensions et des conflits persistants entre ces communautés, le comité est d'avis qu'il convient, lorsqu'on aborde la programmation du développement dans des secteurs comme la santé et l'éducation, de veiller à œuvrer en collaboration avec toutes les communautés antagonistes, afin de ne pas exacerber les

²⁷⁷ CPACI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 11 décembre 2014.

griefs existants et de contribuer à la gestion des conflits. Enfin, les témoins ont donné une description des principales parties prenantes que devrait prendre en compte toute programmation du développement en Birmanie, à savoir : les femmes, les jeunes, les moines bouddhistes, les acteurs de la société civile (dont les médias), et l'appareil militaire.

D. Diplomatie

Le comité est parvenu à la conclusion que, par bien des aspects, ce sont les récentes actions diplomatiques, entreprises tant à l'échelle régionale que sous l'angle bilatéral, qui offrent la meilleure source d'optimisme. Depuis la levée des sanctions économiques par le Canada, les relations bilatérales avec la Birmanie se sont intensifiées de façon marquée, comme le notent les représentants du MAECD et l'ambassadeur de Birmanie au Canada, Son Excellence Hau Do Suan. Le Canada a nommé en 2012 un délégué commercial en Birmanie, de même qu'un ambassadeur résident l'année suivante. Susan Gregson, sous-ministre adjointe pour la région de l'Asie-Pacifique au MAECD, a déclaré : « Le fait d'avoir une présence canadienne dans le pays a grandement aidé à surveiller l'évolution de la situation sur le terrain²⁷⁸. » Par ailleurs, des rencontres de haut niveau, comprenant des échanges de parlementaires ainsi que les visites, en 2014, du ministre du Commerce international, Ed Fast, et du ministre des Affaires étrangères de l'époque, John Baird, se sont déroulées avec succès. De son côté, Son Excellence l'ambassadeur Hau a salué la décision canadienne d'effacer la dette birmane et celle, annoncée récemment, d'accorder le Système généralisé de préférences aux produits originaires de Birmanie; il y voit un « virage majeur dans la relation entre nos pays²⁷⁹ ». Le comité est fermement convaincu qu'en maintenant et en approfondissant son rapprochement politique avec la Birmanie, y compris par le biais d'une présence diplomatique permanente, le Canada ne manquera pas de promouvoir l'avenir de ses intérêts commerciaux dans ce pays.

L'année 2014 a été une année importante, au plan diplomatique, pour l'insertion de la Birmanie dans sa région. Elle a en effet présidé avec succès le Sommet de l'ANASE et accueilli le Sommet de l'Asie de l'Est, renforçant par là même la stratégie de l'ANASE, qui vise à encourager la transformation économique et politique du pays par le rapprochement, au-delà des nombreux défis qu'il doit encore affronter. L'un des témoins a d'ailleurs déclaré que la Birmanie « présente un immense potentiel en tant qu'acteur en Asie du Sud et du Sud-Est²⁸⁰ ».

E. Liens entre les peuples

Au stade actuel, il n'existe que des liens limités entre les populations canadienne et birmane. Le comité a, certes, entendu les témoignages présentés par plusieurs représentants d'organisations de recherche et d'organisations non gouvernementales qui mènent régulièrement des activités en Birmanie; cependant, les liens entre la société civile du Canada et celle de la Birmanie restent relativement embryonnaires si on les compare à ceux que le Canada entretient avec d'autres États d'Asie du Sud-Est. Le comité, tout en admettant que cette situation tient probablement au

²⁷⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 12 décembre 2013.

²⁷⁹ Le Système généralisé de préférences offre un traitement non réciproque d'exemption de taxes à certains produits importés de pays en développement désignés comme bénéficiaires. CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 11 décembre 2014.

²⁸⁰ CPAECI, [Témoignages](#), 1^{re} session, 41^e législature, 22 mai 2013.

renouvellement encore récent des liens diplomatiques ainsi qu'à l'absence d'un programme canadien d'immigration en Birmanie, observe néanmoins que près de 5 000 réfugiés ont été réinstallés au Canada au cours des 30 dernières années²⁸¹. Il constate en outre que la diaspora birmane, collectivité composée de tous les groupes linguistiques et de toutes les origines, contribue à entretenir les liens bilatéraux entre le Canada et la patrie d'origine²⁸².

Le comité a pris connaissance des préoccupations à l'égard de la situation humanitaire qui se détériore et des tensions transfrontalières et régionales qu'occasionne le nombre croissant de musulmans rohingya fuyant la persécution en Birmanie. Le comité encourage le gouvernement du Canada à continuer de vérifier et d'exprimer ses préoccupations à cet égard et de signaler la nécessité de trouver une solution durable fondée sur les droits²⁸³.

ÉTUDE DE CAS : SINGAPOUR

Singapour demeure le cœur économique de l'Asie du Sud-Est et continue à dépasser les attentes à l'échelle internationale [...]²⁸⁴

- Susan Gregson, sous-ministre adjointe pour l'Asie-Pacifique, MAECD

A. Introduction

Singapour est unique en Asie du Sud-Est pour plusieurs raisons, des raisons qui en font un lieu important pour le Canada. Premièrement, Singapour est une plaque-tournante, notamment dans le domaine financier, qui offre une excellente base pour les sociétés canadiennes souhaitant étendre leurs opérations en Asie du Sud-Est et au-delà. Le comité a également appris que le pays œuvre depuis des décennies à exercer une influence au sein de l'ANASE. Cela étant, des témoins estimaient que Singapour offre la meilleure vitrine de ce qui se produit à l'ANASE²⁸⁵. Au-delà de l'importance de renforcer les liens commerciaux avec Singapour, le comité considère qu'une collaboration plus étroite dans les domaines de la sécurité, de la défense et de la diplomatie facilitera l'intégration du Canada à la région et à ses institutions. Le défi absolu à relever consiste à mieux faire connaître le Canada à Singapour tout en manifestant un attachement soutenu à la région et en se révélant un partenaire de qualité au niveau tant bilatéral que multilatéral.

Lors de sa mission de février 2015 à Singapour – la première délégation canadienne à se rendre dans le pays au moment des célébrations du cinquantenaire de l'indépendance et des relations bilatérales avec le Canada – le comité a eu l'occasion de rencontrer tout un éventail de gens

²⁸¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 février 2015.

²⁸² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 30 avril 2014.

²⁸³ « [South-East Asia: Irregular Maritime Movements](#) », United Nations High Commissioner for Refugees, janvier-mars 2015; Thomas Fuller, « [Muslims Flee to Malaysia and Indonesia by the Hundreds](#) », *New York Times*, 11 mai 2015; Gabriel Dominguez, « [UNHCR warns pushback of boats could trigger humanitarian crisis](#) », *Deutsche Welle*, 14 mai 2015; Kanupriya Kapoor, « [Meet Asia's new boat people: Abused and abandoned at sea to starve](#) », *Globe and Mail*, 15 mai 2015.

²⁸⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

²⁸⁵ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

d'affaires canadiens ainsi que des représentants officiels, des hauts responsables politiques, dont la seconde ministre des Affaires étrangères et le ministre du Commerce et de l'Industrie, des parlementaires et autres.

B. Aperçu

Située à la pointe sud de la péninsule malaise, à l'entrée du stratégique détroit de Malacca, la cité État multiethnique de Singapour a obtenu son indépendance du Royaume-Uni en 1963 et celle de la Fédération de Malaisie en 1965. En dépit d'une grande pauvreté, de la rareté des ressources naturelles et des tensions interethniques, dans les décennies qui ont suivi, le gouvernement de Singapour, sous la direction du premier ministre Lee Kuan Yew et du Parti d'action populaire, a mis l'accent sur la stabilité, l'harmonie et la croissance économique. Du coup, ce pays dynamique de 5,4 millions d'habitants seulement est devenu un modèle de développement de l'Asie aux yeux de certains et a consacré beaucoup d'efforts pour devenir la plaque-tournante régionale dans les secteurs de la finance et du transport maritime. Pour reprendre les paroles d'un Singapourien, la plupart des cités États ne durent pas longtemps et, pour survivre, il faut être extraordinaire²⁸⁶.

Singapour est le centre financier le plus important de l'Asie du Sud-Est, avec un produit intérieur brut par habitant qui est supérieur à celui du Canada et cinq fois plus important que celui de la grande économie qui la suit dans la région. Bien que le coût de la vie soit élevé et que le coût de la main-d'œuvre augmente à mesure que la réglementation visant la main-d'œuvre étrangère est resserrée, des facteurs tels la tradition juridique solidement ancrée, un faible niveau de corruption et des conditions fiscales avantageuses ont permis à Singapour, en 2015, de se classer au premier rang mondial quant à la facilité de faire des affaires, selon la Banque mondiale²⁸⁷. Des milliers d'entreprises multinationales sont ainsi installées dans ce pays, plusieurs d'entre elles s'en servant comme base de leurs opérations régionales. Comme l'a dit Toh See Kiat, président et directeur de Goodwins Law Corporation, au comité à Ottawa :

[...] Singapour est l'endroit idéal où installer votre siège social, mais pas où faire des transactions commerciales. C'est à 7 heures de vol d'un pays de 3,1 milliards de personnes, dont le PIB était de 10 600 milliards de dollars américains en 2010. C'est le port d'escale de plus de 100 routes maritimes reliées à 600 ports internationaux, et de 200 lignes aériennes desservant plus de 200 villes. Il faut savoir que 5 400 vols décollent chaque semaine de l'aéroport international de Changi²⁸⁸.

Privée de toutes ressources naturelles et pourvue d'une faible population, Singapour est sortie de la pauvreté et est devenue le seul pays d'Asie à se classer dans les dix premiers selon l'Indice de développement humain des Nations Unies²⁸⁹. Singapour a bâti un système scolaire et des infrastructures de qualité mondiale et elle est devenue une plaque-tournante régionale et mondiale quant à l'innovation, à l'investissement et aux échanges commerciaux. Étant donné sa

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ Banque mondiale, « [Economy Profile 2015: Singapore](#) », *Doing Business 2015*.

²⁸⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014.

²⁸⁹ Programme des Nations Unies pour le développement, [Rapport sur le développement humain 2014. Pérenniser le progrès humain : Réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience](#), 2014.

dépendance à l'égard des échanges commerciaux, elle a également conclu divers accords de libre-échange bilatéraux, et a participé aux négociations pour un Partenariat économique intégral régional sous la direction de l'ANASE ainsi qu'aux négociations pour un Partenariat transpacifique (PTP).

Par-delà les considérations d'ordre économique, la petite taille de Singapour et le sentiment de vulnérabilité face à ses voisins plus imposants et moins stables l'ont amené à mettre l'accent sur la sécurité et ses capacités de défense. Singapour consacre beaucoup d'argent à ses militaires et on a dit au comité que la défense représente le cinquième environ des dépenses publiques²⁹⁰. Les augmentations des dépenses de défense ont été graduelles ces dernières années, le budget devant passer à quelque 3,2 % du PIB, par ailleurs considérable, en 2014 à 3,3 % en 2015²⁹¹. La force aérienne et la marine de Singapour sont essentiellement composées de militaires de carrière et son armée de terre est largement composée de conscrits et de réservistes. Ses forces armées sont les mieux équipées de l'Asie du Sud-Est, l'approvisionnement étant assuré à la fois par la production intérieure et des achats à l'étranger.

Lorsqu'il était à Singapour, le comité a entendu dire qu'en plus de la sécurité et de la défense, le pays place également la diplomatie et le dialogue parmi ses grandes priorités. Comme Singapour ne souhaite pas être dominé par un autre pays, la cité État cherche avec pragmatisme à établir de bonnes relations avec tout le monde, qu'il s'agisse de ses voisins d'Asie, comme la Chine, l'Inde ou la Corée du Nord, ou des États-Unis et autres pays occidentaux.

Au-delà de ses relations bilatérales, l'influence et l'expertise de Singapour dans une vaste gamme de secteurs lui permettent de jouer un rôle clé dans la politique et l'économie régionale. C'est, par exemple, le cas de son soutien en faveur des organisations régionales, par exemple la présence sur place du Secrétariat de l'APEC ainsi que du Secrétariat du Conseil de coopération économique du Pacifique (PECC), institutions que le comité a pu visiter lors de son séjour dans le pays²⁹².

Par ailleurs, l'organisation sur laquelle Singapour met le plus l'accent, c'est l'ANASE, qu'elle considère comme un moyen d'accroître la confiance entre les États membres tout en augmentant la sécurité et la prospérité grâce à la constitution d'une communauté économique et politique plus large. Singapour insiste également sur la nécessité de réduire l'écart en matière de développement entre les États membres de l'ANASE, ce qui constitue une des raisons pour laquelle elle accueille le Centre d'excellence des infrastructures de l'ANASE, qu'elle finance avec la Banque asiatique de développement, le Canada et d'autres pays.

Parallèlement, Singapour considère que l'ANASE contribue à assurer la stabilité et la sécurité régionales en favorisant le dialogue avec des pays non membres de l'association, comme la Chine et les États-Unis, par des mécanismes tels que le Forum régional de l'ANASE (FRA) et la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE (ADMM-Plus). De cette façon, l'ANASE assure aux 10 pays de la région une voix collective plus forte par rapport aux

²⁹⁰ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

²⁹¹ Craig Caffrey, « [Singapor increases defence budget by 5.7%](#) », IHS Jane's 360, 17 mars 2015.

²⁹² Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

puissances plus larges. Singapour va même au-delà du forum de l'ANASE pour plaider en faveur d'un dialogue. Par exemple, elle accueille tous les ans le Dialogue Shangri-La, qui réunit les ministres et représentants officiels de la défense de la région et d'ailleurs. Début 2015, un fonctionnaire du MAECD a exposé clairement le fait que « compte tenu de l'importance de Singapour au sein de la région, il est peu surprenant que le ministre Baird ait choisi cet endroit pour prononcer son importante allocution en août 2014, dans le cadre de laquelle il a fait part de la vision du Canada sur ses relations avec l'ensemble de la région de l'Asie-Pacifique²⁹³ ».

Du point de vue de la politique intérieure, Singapour est dirigée par un parti unique depuis son indépendance – sous la direction de Lee Kuan Yew de 1959 à 1990 – dont l'insistance sur la stabilité et le bien commun de la nation a fait l'objet de certaines critiques en raison de ses répercussions sur les droits humains, comme la liberté de parole et de la presse. À Ottawa, Dominique Caouette a indiqué au comité qu'il « [...] semble y avoir un pacte entre la population et l'État : croissance économique en échange d'un vote au parti au pouvoir²⁹⁴ ». Pour sa part, M. Toh a dit au comité que « cette paix que nous avons réussi à construire, de peine et de misère, nous y tenons comme à la prunelle de nos yeux et nous prenons grand soin de la préserver²⁹⁵ ».

Les dernières élections, en 2011, cependant, ont amené une forte augmentation du vote populaire et le gain d'un certain nombre de sièges par les partis de l'opposition. Lors de son séjour à Singapour, le comité a entendu dire que ce résultat a entraîné une « conversation nationale » visant à écouter les besoins et les priorités des Singapouriens pour l'avenir²⁹⁶. En dépit de sa prospérité et de sa stabilité, le pays fait face à des controverses et à des discussions dans des dossiers sensibles, comme les travailleurs étrangers, les écarts de fortune, les soins de santé, l'infrastructure et l'éducation. Le décès de Lee Kuan Yew en mars 2015 pourrait donner encore plus d'élan aux discussions sur ces enjeux dans les mois qui mèneront aux prochaines élections prévues pour janvier 2017, mais que presque tout le monde attend pour plus tôt. Il conviendrait de suivre de près ces discussions et leurs résultats à mesure que Singapour s'adapte à cette nouvelle étape de son histoire politique.

DÉBOUCHÉS ET DÉFIS POUR LE CANADA

A. Échanges commerciaux et investissements

Bien que les relations économiques entre le Canada et Singapour soient stables, le comité croit qu'elles pourraient être renforcées au profit des deux pays. Singapour étant une plaque tournante régionale sur le plan économique, le resserrement des relations commerciales avec elle permettra également d'intensifier ces relations avec d'autres pays.

Son marché intérieur étant petit et les ressources naturelles rares, Singapour met l'accent sur les services haut de gamme et valorise les importations en vue de leur réexportation. Le pays représente déjà un partenaire économique important du Canada dans la région et fait partie des

²⁹³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

²⁹⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

²⁹⁵ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014.

²⁹⁶ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

marchés prioritaires indiqués dans le Plan d'action sur les marchés mondiaux. La fiche d'information sur Singapour énumère parmi les principaux débouchés : l'aérospatiale, l'agriculture et les aliments transformés, la défense et la sécurité, l'enseignement, les services financiers et les services professionnels²⁹⁷. Le commerce bilatéral de marchandises avec Singapour atteignait 2,4 milliards de dollars en 2014, les exportations canadiennes s'élevant à 1,3 milliard. Au nombre des principales exportations canadiennes, mentionnons la machinerie, les pierres précieuses et les métaux, les avions, les astronefs et les pièces. Singapour est également un partenaire clé dans le négoce de services pour le Canada. Le commerce des services a atteint quelque 2,6 milliards de dollars en 2013, les exportations canadiennes s'élevant à quelque 881 millions de dollars et les importations, à quelque 1,7 milliard de dollars. Les investissements canadiens directs du Canada à Singapour dépassaient les 2,2 milliards de dollars en 2014, tandis que les investissements directs étrangers de Singapour au Canada s'élevaient à quelque 983 millions de dollars²⁹⁸.

Susan Gregson a indiqué au comité, à Ottawa, que « plus de 100 entreprises canadiennes ont établi une présence régionale à Singapour²⁹⁹ ». Lors de sa tournée du pays, le comité a appris que beaucoup d'entreprises canadiennes utilisent le pays comme point d'entrée dans la région ou comme base respectable à partir de laquelle elles peuvent traiter ou s'étendre sur les marchés de pays voisins où le climat des affaires est plus difficile³⁰⁰. Ainsi, bien que l'Indonésie représente un marché beaucoup plus important pour Blackberry que ne l'est Singapour, la compagnie gère ses activités dans l'Asie du Sud-Est à partir de ce dernier pays. Singapour est également l'une des deux plaques tournantes en Asie de la Banque Scotia (l'autre étant située à Hong Kong). Le rôle central de Singapour a également été souligné à Ottawa par Todd Winterhalt, qui a indiqué au comité que son organisation :

A choisi Singapour comme plaque tournante dans la région. Mon vice-président pour l'Asie est posté à Singapour non seulement en raison des occasions qui s'y trouvent, mais aussi en raison des liens que l'on peut nouer avec le reste de la région et des occasions de partenariats bancaires à Singapour, qui est un centre financier très solide dans la région³⁰¹.

À Singapour, le comité a rencontré les représentants d'entreprises canadiennes actives dans ce pays, certaines d'entre elles ayant une forte empreinte mondiale, alors que d'autres sont de petite taille et plus axées sur la région. Certaines de ces entreprises sont également membres du Conseil commercial Canada-ANASE, lui-même établi à Singapour; lors de sa mission, le comité a pu rencontrer le président bénévole du conseil.

Dans l'ensemble, ces représentants d'entreprises ont souligné le rôle unique que joue Singapour en tant que plaque tournante régionale dans le domaine des finances et du commerce ainsi que le

²⁹⁷ MAECD, *Plan d'action sur les marchés mondiaux*, « [Fiche d'information : Singapour - Marché prioritaire du Canada](#) ».

²⁹⁸ Le comité a appris à Singapour que les transbordements et les investissements étant effectués par l'intermédiaire d'un troisième pays, les données statistiques officielles pourraient ne pas refléter la véritable importance des relations économiques bilatérales.

²⁹⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

³⁰⁰ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

³⁰¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 décembre 2013.

potentiel de croissance des relations commerciales du Canada avec ce pays. Ils ont ajouté que, même si la plus grande participation canadienne ces dernières années a été remarquée et a fait une différence, il reste beaucoup à faire, tant par les gouvernements que par le secteur privé, pour mieux faire connaître le Canada dans un pays et une région qui sont activement courtisés par d'autres pays³⁰².

Plus particulièrement, un certain nombre de ces représentants d'entreprises ont insisté sur l'importance de lancer des activités pour stimuler les échanges commerciaux, soulignant qu'il y a matière à amélioration ainsi que les avantages de promouvoir le Canada dans son ensemble plutôt que des régions ou des provinces en particulier. D'autres ont déclaré que le Canada jouit d'une grande considération à Singapour pour diverses raisons, notamment parce que son histoire est moins chargée que celle de pays de plus grande taille, comme la Chine ou les États-Unis, et même que d'importants concurrents du Canada comme l'Australie. De plus, une personne a fait valoir que le Canada est considéré à Singapour comme incarnant les valeurs importantes et respectées comme la sécurité, la longévité, l'intégrité et le multiculturalisme, ce qui permettra au Canada de se différencier d'autres pays, notamment des États-Unis³⁰³. Dans des rapports précédents, le comité a recommandé que l'on consacre plus d'efforts à la commercialisation d'une « marque Canada » afin de favoriser la concurrence canadienne à l'échelle planétaire. Les rencontres du comité à Singapour ont mis en évidence le potentiel d'une telle stratégie de positionnement dans ce pays, tout comme dans l'Asie du Sud-Est en général.

Comme ils sont deux pays très dépendants des échanges internationaux, le Canada et Singapour travaillent sur des accords commerciaux. Après huit cycles de négociation d'un accord bilatéral de libre-échange entre 2001 et 2007, les pourparlers ont été suspendus d'un commun accord en 2009; tant à Ottawa qu'à Singapour. Le comité a appris que les deux pays mettent désormais l'accent sur les négociations d'un Partenariat transpacifique. La conclusion favorable de la négociation du Partenariat se traduirait par d'importants avantages pour les parties, notamment par un plus grand accès entre le Canada et Singapour.

Au-delà des échanges commerciaux et de l'investissement, la combinaison d'une expertise financière et de conditions fiscales avantageuses a amené l'acquisition d'une importante expertise en gestion de fortune personnelle à Singapour, ce qui peut quelquefois conduire à un phénomène d'évasion fiscale internationale. En 2011, le Canada et Singapour ont conclu une entente pour mettre à jour et renforcer l'échange de renseignements fiscaux entre les deux pays afin de lutter contre ce problème. Lors de sa tournée, le comité a entendu de la part d'un non-Singapourien que, malgré son approche dynamique, Singapour suit les normes internationales dans ce domaine³⁰⁴.

³⁰² Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 27 février 2015.

³⁰³ *Ibid.*

³⁰⁴ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

B. Sécurité

L'importance que Singapour accorde à sa sécurité et à sa défense ainsi que son degré de savoir-faire dans ces domaines signifie que la coopération bilatérale peut être portée au-delà du simple renforcement des capacités pour passer au partage de plus d'informations sur des préoccupations communes, comme la lutte contre le terrorisme, la cybersécurité, le nécessaire équilibre entre sécurité et efficacité des ports et autres, et l'atténuation des catastrophes naturelles.

Le Canada entretient déjà de solides liens avec Singapour dans les domaines de la défense et de la sécurité. Des fonctionnaires de MAECD ont indiqué au comité que « Singapour est aussi un important partenaire du Canada en matière de sécurité et de défense. Nous avons coopéré dans des domaines comme la formation de pilotes, la sécurité maritime, la non-prolifération des armes de destruction massive et la lutte contre le terrorisme³⁰⁵ ».

Le ministère de la Défense nationale voit également dans Singapour un partenaire de combat prioritaire dans la région. Outre que Singapour participe au Programme d'instruction et de coopération militaires du Canada, le contre-amiral David Gardam a indiqué, en parlant d'exercices conjoints des forces navales, que « notre relation la plus étroite est avec Singapour. Nous avons de nombreux accords de nature technique avec ce pays³⁰⁶ ». Informé de l'importance que Singapour accorde à la sécurité et à la défense lors de sa mission d'étude dans la région, le comité juge qu'une coopération continue dans ce domaine – y compris la participation canadienne au Dialogue Shangri-La – constitue un précieux moyen de renforcer les relations et d'accroître la sécurité des deux pays.

En ce qui concerne les défis régionaux sur le plan de la sécurité, le comité a appris, tant à Jakarta qu'à Singapour, que cette dernière considère une ANASE renforcée comme essentielle à la stabilité et à la gestion de la sécurité régionale. Étant donné la priorité que Singapour met sur l'ANASE, le Canada s'alignera sur les priorités de Singapour en reconnaissant le rôle de l'ANASE dans ce secteur. En participant au Forum régional de l'ANASE (FRA), le Canada a prouvé qu'il est déterminé à poursuivre le dialogue et la résolution en douceur des différends dans la région, et sa participation éventuelle à la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE (ADMM-Plus) et au sommet de l'Asie orientale dans l'avenir lui permettrait également de favoriser l'atteinte de cet objectif.

C. Diplomatie

En 2015, Singapour et le Canada célèbrent 50 ans de bonnes relations bilatérales qui se sont manifestées, ces dernières années, sous la forme d'une visite du gouverneur général du Canada en 2011, ainsi que des visites des ministres des Affaires étrangères, Commerce international et de la Défense et d'au moins deux premiers ministres provinciaux. Du coup, un singapourien haut placé a déclaré au comité qu'il y avait tout de même place pour d'autres interactions³⁰⁷. Bien que le comité appuie l'importance donnée à la diplomatie économique à Singapour, il souligne

³⁰⁵ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

³⁰⁶ *Ibid.*

³⁰⁷ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 26 février 2015.

également le besoin de veiller à ce que les relations politiques avec ce pays ne soient pas négligées.

Au-delà de la sécurité, le comité a entendu dire, lors de sa tournée à Singapour, que la petite taille et le sentiment de vulnérabilité du pays amènent ce dernier à adopter une perspective d'ouverture sur l'extérieur, mettant l'accent sur la diplomatie tant dans ses relations bilatérales avec d'autres États que dans un dialogue, une coopération et des institutions à l'échelle internationale³⁰⁸. On a insisté sur le sentiment de vulnérabilité de Singapour face aux changements en Indonésie, où une détérioration de la gouvernance ou encore un recul dans le développement positif du pays auraient de graves répercussions sur Singapour.

À l'échelon régional, nombre de ceux qui ont rencontré le comité à Singapour ont souligné l'importance que place ce pays sur le renforcement de l'ANASE, beaucoup indiquent au comité que, du point de vue de Singapour, le processus d'intégration dans l'ANASE revêt une aussi grande importance que le résultat atteint. Cela étant, le comité a appris que les efforts accrus du Canada par rapport à l'ANASE ont été remarqués et accueillis chaleureusement et qu'ils devraient être poursuivis. Singapour, en tant que pays coordonnateur de l'ANASE dans les dossiers non économiques concernant le Canada, de 2012 à 2015, a travaillé en étroite collaboration avec le Canada au cours des dernières années, à mesure que nous augmentions sa participation à l'ANASE. Le rôle de coordination reviendra aux Philippines en 2015, mais une coopération continue avec Singapour dans le cadre de l'ANASE aidera à faire avancer le but commun qui est de renforcer l'ANASE tout en aidant le Canada à réaliser son objectif d'une plus grande intégration au niveau du forum régional.

Consciente que le Canada est membre de tribunes internationales aussi importantes que le G7 et le G20, Singapour apprécie notre collaboration. Un autre secteur de coopération possible touche l'Arctique, Singapour s'intéressant au changement climatique et aux répercussions sur le transport maritime mondial qui l'ont amenée à demander le statut de pays observateur au Conseil de l'Arctique et à l'obtenir en 2013. **Le comité croit donc que la collaboration avec Singapour dans divers dossiers internationaux à l'extérieur de l'Asie du Sud-Est aidera le Canada à réaliser ses objectifs à l'échelle internationale, mais également ceux qu'ils visent dans la région.**

D. Liens entre les peuples

Le comité croit également que le Canada est en mesure de renforcer ses liens déjà étroits avec la population de Singapour. En ce qui concerne les liens en matière d'enseignement, les jeunes Canadiens qui iront étudier à Singapour pourront mieux comprendre le pays et la région. M. Toh a remercié le Canada pour ses investissements qui ont permis à des Singapouriens d'étudier au Canada il y a des années, déclarant qu'« un grand nombre de ministres et de dirigeants industriels et universitaires ont participé au Plan Colombo. Ces étudiants ont pu étudier au Canada et ensuite revenir apporter leur contribution à Singapour³⁰⁹ ». Bien que le Canada soit populaire pour les échanges étudiants de courte durée, le comité a appris que « plus de

³⁰⁸ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontres de Singapour, 26-27 février 2015.

³⁰⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 27 mars 2014.

20 universités canadiennes ont des échanges ou entretiennent d'autres liens avec des universités de Singapour³¹⁰ », mais il a également entendu dire à Singapour qu'il faudrait déployer plus d'efforts pour s'assurer que de jeunes Singapouriens qui envisagent d'aller étudier à l'étranger songent au Canada. Une personne que le comité a rencontrée a déclaré que, même si beaucoup de ces étudiants n'ont pas besoin de bourses, ils ne pensent pas au Canada, bien que le pays compte plusieurs établissements d'enseignement de classe mondiale³¹¹.

En général, bien que beaucoup de pays tentent de renforcer leurs liens économiques et autres avec Singapour, le comité considère que le Canada jouit d'un avantage concurrentiel grâce à ses liens diplomatiques de longue date et à ses relations continues sur les plans du commerce et de la défense. En plus de la diplomatie économique qui lui permet de renforcer ses relations commerciales, comme Singapour accorde une grande importance à la sécurité, à la défense et à la diplomatie, le Canada peut également miser sur une collaboration dans ces domaines. Étant donné le rôle unique que joue Singapour dans la région sur les plans économiques et autres, le comité ne doute pas que le renforcement des relations avec ce pays portera ses fruits non seulement à l'échelle bilatérale, mais également sur le plan de l'avancement de l'intégration plus poussée du Canada dans l'ANASE et la région.

ÉTUDE DE CAS : PHILIPPINES

Ce qui attire les investissements aux Philippines, c'est le mode de vie accueillant et semblable à celui de l'Occident, et le fait qu'on y trouve l'un des plus grands marchés de consommation au monde, grâce à une population de 100 millions d'habitants en croissance³¹².

- Eric Gerardo Tamayo, chargé d'Affaires, ministre et consul général, Ambassade de la République des Philippines au Canada

A. Introduction

Les Philippines sont au nombre des marchés qui affichent la croissance la plus rapide au monde et qui représentent un partenaire important du Canada en Asie du Sud-Est³¹³. Nos relations bilatérales sont chaleureuses et ne font que s'intensifier comme en témoignent plusieurs choses. Récemment, les Philippines ont été désignées comme marché prioritaire pour les stratégies de commerce et de développement du Canada, diverses visites de haut niveau ont eu lieu, notamment la récente visite officielle au Canada du président philippin Benigno S. Aquino III, et nos peuples tissent entre eux des liens de plus en plus étroits. Dans l'ensemble, le comité estime qu'il faut persévérer dans la promotion de ces liens pour faire avancer les priorités communes à nos deux pays.

³¹⁰ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

³¹¹ Mission d'étude du CPAECI en Indonésie et à Singapour, 20-28 février 2015, rencontre de Singapour, 27 février 2015.

³¹² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³¹³ *Ibid.*

B. Aperçu

Les Philippines constituent le deuxième archipel le plus vaste de l'Asie du Sud-Est qui se compose de près de 7 000 îles et où l'on parle plus de 70 langues³¹⁴. Avec une population jeune et croissante estimée à 100 millions d'habitants, le pays a été décrit au comité comme « l'un des plus grands marchés de consommation au monde » présentant « une situation démographique idéale qui devrait durer, selon les prévisions, pendant les 50 prochaines années³¹⁵ ». Avec une économie en plein essor et un gouvernement prêt à s'attaquer à de nombreux problèmes structurels, les Philippines attirent de plus en plus l'intérêt des investisseurs étrangers. Le pays est riche en biodiversité et en ressources naturelles. Selon Eric Gerardo Tamayo, chargé d'Affaires, ministre et consul général, Ambassade de la République des Philippines au Canada, « les Philippines sont l'une des nations les plus riches en minéraux, avec une richesse minière potentielle de plus de 840 milliards de dollars. Le pays occupe le 3^e rang pour les réserves d'or, le 4^e pour le cuivre, le 5^e pour le nickel et le 6^e pour la chromite³¹⁶ ». Le comité a également appris que les Philippines sont au nombre des pays les plus « sujets aux catastrophes dans le monde » et qu'ils font face actuellement au double défi de consolider leur démocratie par la décentralisation tout en développant une économie insulaire³¹⁷. Malgré un PIB de 3 165 \$ par habitant qui continue d'augmenter, une importante inégalité et la pauvreté qui perdure parmi certains groupes sont des aspects toujours préoccupants³¹⁸.

Le processus de démocratisation aux Philippines a débuté vers la fin des années 1980 par une révolution populaire qui a fait tomber le régime militaire du président Ferdinand Marcos³¹⁹. Un témoin, Dominique Caouette, a affirmé ceci au comité : « Depuis, on a une démocratie qui bat de l'aile, parce qu'on a des élections à répétition, mais à trois reprises les gens sont descendus dans la rue pour demander la destitution du président³²⁰ ». Brian Joseph, de l'organisme National Endowment for Democracy, s'est montré plus optimiste en évoquant les importants progrès que les Philippines avaient accomplis dans leur processus de démocratisation, précisant que « ... des institutions indépendantes ont été créées, plus d'organisations de la société civile sont actives, et les partis politiques évoluent et commencent à présenter des politiques et à se dissocier de la politique se fondant sur la personnalité³²¹ ».

Le comité a également appris qu'à compter des années 1990, les pouvoirs décisionnels ont été progressivement décentralisés et cédés aux îles et à l'échelon local, mais les pouvoirs budgétaires sont encore exercés en grande partie par le gouvernement central³²². Le Canada a offert de l'aide

³¹⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³¹⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³¹⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³¹⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

³¹⁸ « [Philippines – Plan d'accès au marché 2015-2017](#) », MAECD, 8 mai 2015.

³¹⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 9 avril 2014.

³²⁰ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

³²¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 1^{er} mai 2014.

³²² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 10 avril 2014.

aux autorités locales pour renforcer leurs capacités en matière de planification. Le processus de dévolution s'est poursuivi sous le gouvernement actuel du président Aquino qui, selon les témoignages, a concentré son mandat de six ans sur cinq priorités : « une bonne gouvernance, la réduction de la pauvreté, une croissance économique soutenue, la justice et les droits de la personne, et la protection de l'environnement et l'adaptation au changement climatique et son atténuation³²³ ».

DÉBOUCHÉS ET DÉFIS POUR LE CANADA

A. Échanges commerciaux et investissements

Le programme de réforme du président Aquino a eu une incidence sur le milieu économique. Le gouvernement s'est en effet efforcé « de rendre une des économies à croissance la plus rapide dans la région plus attrayante pour les investisseurs... en aidant les industries à devenir plus concurrentielles, en éliminant la corruption et en exerçant une gestion fiscale prudente³²⁴ ». Le Fonds monétaire international a classé l'économie des Philippines au 40^e rang mondial et le pays est en voie d'afficher le 16^e PIB le plus important du monde d'ici 2050³²⁵. En ce moment, la croissance concerne surtout le secteur des services qui est doté « d'une main-d'œuvre très instruite ayant une grande capacité d'adaptation et une bonne maîtrise de l'anglais », dans des domaines tels que les services liés à la TI, le soutien logistique, les centres d'appel et les fournisseurs de soins, qui emploient beaucoup de femmes³²⁶. Le comité a appris qu'il existe d'autres secteurs où une croissance est prévue : l'industrie agroalimentaire, la sous-traitance des processus administratifs, les industries créatives, la fabrication et la logistique, l'industrie minière, le tourisme, les voyages pour des motifs de santé et de retraite et des projets d'infrastructures, dont les aéroports, les centrales électriques, les routes et les voies ferrées, les ports maritimes, les télécommunications et l'eau³²⁷.

Le comité estime que de nombreux secteurs pourraient s'avérer intéressants pour les investisseurs canadiens, mais il a appris que divers domaines font partie d'une « liste noire » que la loi réserve exclusivement aux entreprises philippines³²⁸, notamment le secteur de la vente au détail et les « services publics » dont ceux concernant l'électricité, l'eau et les télécommunications³²⁹. Pour que des entreprises canadiennes puissent travailler dans ces secteurs, elles sont tenues de s'associer à une entreprise philippine sauf si un amendement constitutionnel venait ouvrir ces industries aux investissements étrangers³³⁰. Leonora C. Angeles, professeure agrégée de planification communautaire et régionale, d'études féminines et d'études

³²³ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³²⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 février 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³²⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; Karen Ward, [The World in 2050](#), Hong Kong and Shanghai Bank Global Research, janvier 2012.

³²⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³²⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

³²⁸ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³²⁹ *Ibid.*

³³⁰ *Ibid.*

de genre, Université de la Colombie-Britannique, a fait savoir au comité que l'investissement direct provient maintenant essentiellement de la région elle-même, notamment du Japon, de Taïwan, de la Corée et de la Chine, pays qui ont fini par éclipser les États-Unis en termes d'importance³³¹. D'autres défis à relever pour investir dans le marché philippin comprennent notamment : une infrastructure médiocre, un manque de responsabilisation et de transparence, un manque de respect pour la primauté du droit, particulièrement en droit commercial³³². Dominique Caouette a fait remarquer pour sa part qu'« aux Philippines, il y a le plus de lois, de réglementation sur la façon de produire, les questions environnementales, la largeur des trottoirs. Mais l'État est trop faible. Donc cela fonctionne beaucoup sous la forme de corruption et de réseaux de patronage. De là l'inquiétude des groupes de la société civile face à un libre-échange qui se ferait tous azimuts, sans protection ou sans garantie des droits³³³ ». Transparency International a classé les Philippines 85^e sur 175 pays dans son indice de la corruption par pays³³⁴. Les Philippines se classent en ce moment au 95^e rang sur 189 dans l'étude de 2014 de la Banque mondiale sur la facilité de faire des affaires³³⁵, mais on a récemment constaté une importante amélioration dans la classification du pays et une des principales agences de notation se montre plus optimiste concernant la cote de crédit des Philippines³³⁶.

À l'heure actuelle, les Philippines sont le sixième partenaire commercial du Canada en importance dans l'Asie du Sud-Est, les échanges commerciaux bilatéraux s'élevant à un total de 1,8 milliard de dollars en 2014, ce qui ne représente qu'une légère augmentation par rapport à l'année précédente³³⁷. Le ministre du Commerce international Ed Fast a néanmoins souligné l'importance croissante des Philippines pour le Canada qu'il considère comme « l'un des marchés les plus dynamiques et ayant la croissance la plus rapide d'Asie », le pays étant inscrit sur la liste des marchés émergents prioritaires aux termes du Plan d'action sur les marchés mondiaux (PAMM) du Canada³³⁸. Bien que les Philippines ne fassent pas partie des négociations du PTP, le pays participe à celles qui sont menées pour un partenariat économique intégrale régional (RCEP) entre l'ANASE et six grandes économies régionales (Australie, Chine, Corée du Sud, Japon et Nouvelle-Zélande). Compte tenu de l'avènement prochain de la Communauté économique de l'ANASE, le comité estime que l'établissement de partenariats avec les Philippines revêt une importance stratégique considérable, et les entreprises canadiennes seraient bien avisées d'installer leurs « têtes de pont » aux Philippines pour rejoindre cette communauté économique, intégrée et exclusive de l'Asie du Sud-Est³³⁹.

³³¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

³³² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 30 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³³³ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

³³⁴ Transparency International, « [The Philippines](#) », Corruption by Country, 2015.

³³⁵ Groupe de la Banque mondiale, [Economy Rankings](#), Doing Business, juin 2014.

³³⁶ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; [Economy Rankings](#), Banque mondiale, juin 2014.

³³⁷ Gouvernement du Canada, « [Le PM annonce de nouvelles initiatives qui approfondiront les relations entre le Canada et les Philippines](#) », communiqué de presse, 8 mai 2015; MAECD, « [Le ministre Fast discute de commerce avec le sous-secrétaire des Philippines](#) », communiqué de presse, 28 avril 2015.

³³⁸ MAECD, « [Le ministre Fast discute de commerce avec le sous-secrétaire des Philippines](#) », communiqué de presse, 28 avril 2015.

³³⁹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

Le comité prend acte de l'entente récemment conclue en vue d'entamer des pourparlers exploratoires sur un accord bilatéral de libre-échange pendant la visite du président Aquino au Canada en mai 2015³⁴⁰. Ottawa et Manille ont également convenu de revoir leur Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) qui remonte à 1996³⁴¹. Le comité note par ailleurs que les deux parties se sont engagées à approfondir leurs relations en matière de commerce et d'investissement dans des domaines comme l'agroalimentaire, les transports, l'énergie, l'infrastructure, l'éducation, la défense et la sécurité, tout en cherchant à résoudre certains problèmes liés à l'accès au marché³⁴². Dans cet esprit, diverses missions commerciales ont eu lieu ou sont prévues³⁴³. Le comité a été surpris du nombre d'entreprises canadiennes qui sont déjà présentes aux Philippines, y compris Sun Life Financial, Manuvie et, plus récemment, Telus, CAE et BlackBerry pour qui les Philippines représentent le deuxième marché en importance dans les pays de l'ANASE, avec des taux de pénétration du mobile de plus de 100 %³⁴⁴. Le comité a trouvé encourageant le soutien offert dans le pays par le service du délégué commercial du Canada, en particulier aux PME canadiennes³⁴⁵. Il a également relevé la stratégie d'investissement d'EDC qui favorise la collaboration avec les PME locales présentes dans plusieurs secteurs, des PME qui ont une bonne réputation, qui sont solvables et solides et qui sont des entreprises familiales³⁴⁶. Le chargé d'affaires des Philippines a appris au comité que « les PME locales, qui représentent plus de 99 % des entreprises aux Philippines, ne sont responsables que d'environ 35 % du rendement économique du pays³⁴⁷ [...] ». Le comité estime que le gouvernement du Canada devrait continuer à sensibiliser les entreprises canadiennes aux débouchés du marché et aux possibilités de collaboration aux Philippines, en particulier auprès des PME.

Le comité a également eu connaissance d'un autre groupe économique important : de 10 à 11 millions de Philippins qui travaillent à l'étranger et qui ont apporté quelque 24,3 milliards de dollars américains au produit national brut en 2014³⁴⁸. Leurs contributions représentent une importante source de revenus pour de nombreuses familles; elles sont supérieures à la totalité de l'aide internationale reçue par les Philippines et elles constituent un véritable moteur de la consommation dans le secteur privé³⁴⁹. Selon la Banque centrale des Philippines, les montants envoyés par les familles au Canada depuis ces dernières années ont fluctué entre 1,97 milliard de dollars américains en 2012 et 65 millions en 2014³⁵⁰. Selon le témoignage de M^{me} Angeles, ceux

³⁴⁰ *Ibid.*, Mike Blanchfield, « [Harper decries permanent underclass, and predicts more Filipino immigrants](#) », Globe and Mail, 8 mai 2015.

³⁴¹ Randall Palmer, « [Canada, Philippines launch talks toward free-trade deal](#) », Reuters Canada, 8 mai 2015.

³⁴² MAECD, « [Déclaration conjointe des ministres du Commerce international des Philippines et du Canada](#) », communiqué de presse, 20 mars 2015.

³⁴³ MAECD, « [Déclaration conjointe des ministres du Commerce international des Philippines et du Canada](#) », communiqué de presse, 20 mars 2015; « [Le ministre Fast discute de commerce avec le sous-secrétaire des Philippines](#) », MAECD, 28 avril 2015.

³⁴⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 mai 2014.

³⁴⁵ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

³⁴⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 5 décembre 2013.

³⁴⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁴⁸ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014; [Philippines - Remittances hit all-time high in 2014](#), Focus Economics, 16 février 2015.

³⁴⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

³⁵⁰ [Overseas Filipinos' Cash Remittances](#), Bangko Sentral ng Pilipinas, 2015.

qui envoient de l'argent sont souvent « des travailleurs étrangers temporaires qui n'ont pas pu faire venir les membres de leur famille au Canada. Ainsi, ceux qui ont encore des liens avec les Philippines sont en grande partie des travailleurs étrangers temporaires. Cependant, compte tenu des liens familiaux étroits aux Philippines et du système de parenté bilatérale qui compte plusieurs degrés de filiation, il n'est pas rare que des familles au Canada qui ont déjà leur famille nucléaire ici continuent d'envoyer de l'argent à leurs nièces, neveux, cousins, cousines, en particulier lors de catastrophes³⁵¹ ». Depuis ces dernières années, le Canada est devenu la troisième source la plus importante d'argent envoyé aux Philippines, après les États-Unis et l'Arabie saoudite³⁵².

Enfin, on a rappelé au comité les pratiques passées des sociétés minières aux Philippines, y compris les pratiques des sociétés canadiennes ou de leurs agents. Le comité en prend acte et croit que le gouvernement du Canada a aujourd'hui l'occasion d'appliquer sa Stratégie améliorée relative à la responsabilité sociale des entreprises pour aider les Philippines à garantir le développement responsable de leurs industries extractives.

B. Sécurité

Plusieurs témoins ont fait savoir au comité que les Philippines doivent relever un certain nombre de défis sur le plan de la sécurité, à l'échelle nationale et internationale. Selon le chargé d'affaires des Philippines à Ottawa, les principales préoccupations du gouvernement comprennent « [...] le conflit actuel à Mindanao..., l'insurrection menée par le Front démocratique national dans de nombreuses régions du pays... et la lutte que se fait l'élite et qui est une caractéristique de longue date de la culture politique et de l'économie politique des Philippines³⁵³ ». Plus particulièrement, les revendications des minorités musulmanes du pays concernant le sous-développement régional, la pauvreté et une plus grande autonomie ont abouti à des décennies de guerre civile entre le gouvernement et divers groupes armés, à un manque d'application des lois, voire à l'existence de groupes terroristes dans les archipels du sud³⁵⁴.

En mars 2014, après une vingtaine d'années de négociations, une entente de paix historique, l'Accord global sur le Bangsamoro, a été conclue entre le gouvernement Aquino et le Front de libération islamique Moro (MILF), un groupe musulman rebelle qui revendique l'indépendance de Mindanao depuis les années 1970. Les détails de l'entente de paix, y compris les annexes sur le partage des pouvoirs et de la richesse ainsi que les mesures transitoires font encore l'objet de négociations³⁵⁵. Un plébiscite, qui devrait avoir lieu en 2016, pourrait aboutir à la création d'une nouvelle entité politique autonome de Bangsamoro³⁵⁶. Le comité a pris note de l'aide apportée par le Canada au processus de paix, notamment en fournissant au président de la Commission indépendante des services policiers à Mindanao, une contribution à un fonds de fiducie de

³⁵¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

³⁵² *Ibid.*

³⁵³ *Ibid.*

³⁵⁴ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015, Luke Hunt, « [Philippines Peace Deal Again Under Threat, The Diplomat](#) », 16 mars 2015.

³⁵⁵ « [Give Peace in Mindanao a Chance](#) », Bureau du président des Philippines, 2015.

³⁵⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

Mindanao multidonateurs pour la reconstruction et le rétablissement social après conflit, ainsi qu'une aide humanitaire aux personnes touchées par le conflit et déplacées sur l'île³⁵⁷. Le gouvernement philippin espère que ce processus de paix sera bien accueilli par le public, qu'il aidera à régler d'autres rébellions et qu'il mènera à une plus grande prospérité économique au pays³⁵⁸.

À l'échelle internationale, les Philippines s'inquiètent de la sécurité frontalière et maritime, notamment à cause des activités de piraterie, de la traite des personnes, du trafic de stupéfiants et des conflits maritimes et territoriaux qui se poursuivent dans la mer de Chine méridionale³⁵⁹. Le Canada a récemment annoncé son soutien dans le cadre de ses programmes de renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme et la criminalité afin d'améliorer la sécurité maritime dans les comptoirs commerciaux philippins, ainsi qu'une aide à la police locale pour lutter contre le crime organisé transnational³⁶⁰. Ce soutien repose sur un protocole d'entente bilatéral conclu en 2012 sur l'achat de matériel militaire entre la Corporation Commerciale Canadienne et le ministère de la Défense nationale des Philippines, en vertu duquel ce ministère a acheté huit hélicoptères de combat de fabrication canadienne d'une valeur de 120 millions de dollars³⁶¹.

Au vu des efforts infructueux déployés pour tenter de résoudre bilatéralement les conflits maritimes et territoriaux courants, en particulier avec la Chine, les Philippines ont fait appel à des mécanismes multilatéraux pour gérer les conflits dans la mer de Chine méridionale. Dans ce contexte, le pays a notamment cherché à réaliser un consensus à l'ANASE en vue d'exercer des pressions diplomatiques et d'élaborer un code de conduite des parties prenantes dans la mer de Chine méridionale (pour accroître la transparence et la confiance mutuelle), il a soumis le conflit maritime à l'arbitrage du tribunal établi en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) et cherché à sensibiliser et à mobiliser les partenaires internationaux sur les effets possibles d'un conflit armé sur [TRADUCTION] « la paix et la sécurité dans la région de l'Asie-Pacifique, la liberté et la sécurité de navigation et le commerce, ainsi que les perspectives économiques à long terme et la stabilité de la région³⁶² ». Le comité est au courant de la réputation du Canada dans la région aux titres d'expert en droit maritime international et de promoteur du règlement pacifique et réglementaire des conflits maritimes et territoriaux³⁶³. Le comité sait que le gouvernement du Canada surveille de près l'évolution de la situation de ces conflits sur les plans bilatéral et multilatéral. Il estime par ailleurs que le Canada devrait continuer à promouvoir le règlement pacifique et réglementaire des conflits en mer de Chine méridionale conformément aux principes universellement reconnus du droit international.

³⁵⁷ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, le 3 avril 2014; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; MEACD, « [Le Canada apporte une aide humanitaire aux femmes et aux enfants vulnérables des Philippines](#) », communiqué de presse, 10 août 2014.

³⁵⁸ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁵⁹ *Ibid.*

³⁶⁰ Premier ministre du Canada, « [Le Canada offre une aide en matière de sécurité aux Philippines](#) », communiqué de presse, 8 mai 2015.

³⁶¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; « [Protocole d'entente Canada-Philippines sur l'achat de matériel militaire](#) », Bureau du Premier ministre, 10 novembre 2012.

³⁶² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; « [Diplomatic Access – The Philippines](#) », The Diplomat, 1^{er} avril 2015.

³⁶³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

C. Coopération en matière de développement

Malgré l'impressionnante croissance économique des Philippines des derniers temps, le comité doit rappeler qu'un quart environ des 100 millions de Philippins vivaient au-dessous du seuil de pauvreté établi par la Banque mondiale et que ces personnes sont d'autant plus vulnérables en raison de la fréquence des catastrophes naturelles. Près de 18,4 % de la population vivent avec moins de 1,25 \$ par jour, alors que 41 % des gens vivent avec moins de 2 \$ par jour. Dominique Caouette a expliqué au comité qu'aux Philippines « la richesse reste relativement concentrée, donc très mal répartie ³⁶⁴ »; par rapport à d'autres pays de la région, le revenu par habitant est assez faible, se situant à seulement 2 700 \$ US. Depuis les années 1980, les indicateurs du développement humain aux Philippines n'ont pas affiché d'importants progrès et le PNUD a classé le pays au 117^e rang sur 187 dans son indice de développement humain de 2014. Pour tenter de résoudre la situation, le président actuel a privilégié non seulement la croissance économique, mais encore « une croissance inclusive et durable ³⁶⁵ ». Aussi, « [l]'éducation et les services sociaux sont des aspects prioritaires du budget national », avec un taux d'alphabétisation fonctionnelle de 86,4 %, et un taux d'alphabétisation de base qui s'élève à 92,3 % de la population ³⁶⁶. Parmi les autres réalisations, on retrouve un taux élevé de participation économique et de débouchés pour les femmes et le meilleur classement parmi les pays de l'Asie dans le rapport de 2014 sur le Global Gender Gap du Forum économique mondial.

Le comité prend acte de la désignation des Philippines comme pays en développement d'intérêt particulier pour le Canada « en cherchant à élargir les possibilités offertes aux femmes, aux jeunes et aux groupes marginalisés, ainsi qu'en améliorant le contexte pour favoriser une croissance inclusive dans tout le pays ³⁶⁷ ». Vers la fin de 2012, le premier ministre Harper a annoncé un soutien de 15,5 millions de dollars sur quatre ans (2013-2016) pour un projet visant à promouvoir la croissance économique et l'emploi aux Philippines, et à réduire la pauvreté. Le projet « Encourager une croissance inclusive » contribue aux efforts du gouvernement philippin pour améliorer les règlements régissant l'investissement dans des projets d'infrastructures, en particulier, un programme d'infrastructures en partenariat public-privé qui vise à améliorer la transparence et la responsabilisation, tout en réduisant la corruption dans la mesure du possible ; l'initiative canadienne ouvrira également des débouchés économiques pour les jeunes Philippins en fournissant une formation dans des compétences adaptées aux besoins du marché. Par ailleurs, le comité relève que le gouvernement canadien a soutenu l'éducation et l'entrepreneuriat par l'intermédiaire de la Commission philippine sur les femmes pour un projet visant l'autonomisation et la transformation économique des femmes.

Les programmes du Canada pour le développement, dans des domaines comme la réduction de la pauvreté, l'entrepreneuriat durable et les microentreprises, le soutien à l'emploi et au développement de la main-d'œuvre, la promotion d'un climat plus favorable aux affaires et une plus grande compétitivité des secteurs du tourisme et de l'agroalimentaire, se conjuguent bien aux priorités du président Aquino qui visent une croissance inclusive. Le comité a, par ailleurs, appris que le Canada a déployé des efforts considérables au titre de la promotion du

³⁶⁴ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 6 mars 2014.

³⁶⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁶⁶ *Ibid.*

³⁶⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

développement démocratique, de la gouvernance, de la primauté du droit, de la paix et de la sécurité et des droits de la personne aux Philippines, en renforçant les capacités des autorités locales, en offrant une aide humanitaire dans les régions sortant d'un conflit et en soutenant le processus de paix de Bangsamoro dans le sud des Philippines. Le comité est favorable à la poursuite de l'aide accordée par le Canada pour favoriser l'éducation, le développement des ressources humaines et l'entrepreneuriat, en particulier dans le secteur privé, afin de favoriser une expansion économique nationale qui permettra de réduire la dépendance à l'égard de l'argent provenant des ressortissants philippins au Canada. D'autres programmes aux Philippines pourraient se concentrer sur la gestion de l'environnement et des ressources, domaines où le savoir-faire et le leadership du Canada sont reconnus.

Malgré ces efforts, le comité reconnaît que le gouvernement philippin doit relever le défi important que représentent les coûts sociaux et économiques causés par la vingtaine de typhons qui balayent les Philippines chaque année. Le comité salue l'aide offerte par le gouvernement canadien pour appliquer des mesures d'atténuation des catastrophes et fournir rapidement des secours et rappelle que le président Aquino a reconnu l'aide que le Canada a offerte à son pays à la suite du typhon Yolanda (Haiyan) qui a tué plus de 6 300 Philippins et déplacé 4 millions de personnes en novembre 2013. Le Canada a déployé l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (EICC) et créé le Fonds de contrepartie pour le typhon Haiyan qui a permis de recueillir des dons de 85,59 millions de dollars que les Canadiens ont versés à des organismes de bienfaisance enregistrés. Pour sa part, le gouvernement du Canada a offert plus de 90 millions de dollars. Le Canada a été le troisième donateur international en importance à l'issue de cette catastrophe naturelle. L'an dernier, en décembre 2014, le Canada a également déployé une équipe de soutien stratégique interministérielle en prévision du typhon Ruby (Hagupit), « afin d'entreprendre des évaluations sur le terrain, et a versé 5,13 millions de dollars en aide humanitaire³⁶⁸ ». Le comité a appris que les Philippins apprécient le Canada à la suite de ces efforts humanitaires et que les relations entre nos deux peuples se sont multipliées. Selon le chargé d'affaires des Philippines à Ottawa « Le Canada a bien épaulé les Philippines. Les Philippins n'oublieront jamais la générosité et la grandeur d'âme dont les Canadiens ont fait montre à leur endroit³⁶⁹ ».

D. Diplomatie

Le comité a appris que le Canada maintient des relations bilatérales cordiales avec les Philippines. Selon le chargé d'affaires philippin, « Les excellentes relations entre les Philippines et le Canada devraient inciter les deux pays à établir de solides bases de partenariat dans le secteur socioculturel et l'entrepreneuriat³⁷⁰ [...] ». Les représentants du MAECD ont également fait valoir la solide coopération en matière de développement, multipliant les liens politiques et économiques et la collaboration dans les forums multilatéraux³⁷¹. Un accord récent, conclu en 2012, a établi la Commission mixte de coopération bilatérale (JCBC) dans le but de créer [TRADUCTION] « un mécanisme en vue de faire régulièrement le point sur les progrès des

³⁶⁸ *Ibid.*

³⁶⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁷⁰ *Ibid.*

³⁷¹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014; CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015; Neil Reeder, « [Philippines is Canada's country of focus in development cooperation](#) », The Philippine Star, 5 mars 2015.

activités de coopération bilatérale et d'étudier les occasions de collaboration future » autour de trois piliers d'intérêt mutuel : la coopération commerciale et économique, les relations politiques, la gouvernance et les droits de la personne et la coopération en matière de sécurité, de travail et de coopération technique, ainsi que les enjeux régionaux et bilatéraux³⁷². Cette initiative se fonde sur d'importants accords antérieurs conclus pour protéger l'investissement et éviter la double imposition, ainsi qu'une entente récente sur le transport aérien³⁷³.

Des visites et des échanges de haut niveau ont solidifié les relations bilatérales et favorisé les occasions de plus en plus nombreuses en matière de commerce et d'investissement. Plus récemment, le président Aquino a effectué une visite officielle au Canada, en mai 2015, en réponse à une visite antérieure du premier ministre Stephen Harper à Manille en novembre 2012. Plusieurs ministres fédéraux et premiers ministres provinciaux ont également tenu des réunions ou dirigé des missions aux Philippines, notamment l'ancien ministre des Affaires étrangères, John Baird, le ministre du Commerce international Ed Fast, l'ancien ministre de l'Environnement, Joe Oliver, le ministre du Développement, Christian Paradis, le secrétaire parlementaire au ministre des Affaires étrangères, Deepak Obhrai, les premiers ministres provinciaux Christy Clark de la Colombie-Britannique, Brad Wall de la Saskatchewan et Greg Selinger du Manitoba³⁷⁴.

Le comité a constaté que les solides relations bilatérales du Canada avec les Philippines se manifestent également au niveau multilatéral. Le gouvernement fédéral a plusieurs fois exprimé le désir du Canada de participer au Sommet de l'Asie orientale (EAS), ainsi qu'aux réunions des ministres de la Défense des pays de l'ANASE. En novembre 2014, le président Aquino a publiquement appuyé l'inclusion du Canada au Sommet et offert l'appui des Philippines comme pays coordonnateur du Canada à l'ANASE en 2015³⁷⁵. Par ailleurs, le comité se réjouit de constater l'harmonisation des priorités entre Ottawa et Manille au moment où les Philippines vont assumer la présidence du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en 2015. Le Canada a promu le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'éducation internationale comme partie intégrante de son Plan d'action sur les marchés mondiaux, et soutient les projets d'infrastructures menés en partenariats publics-privés (PPP) en Asie, alors que les Philippines ont annoncé que les PME, le développement du capital humain et l'intégration économique régionale seraient leurs principales priorités pour le sommet des dirigeants de l'APEC en novembre 2015³⁷⁶.

³⁷² CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; Florida Mayo, « [Philippines and Canada Hold Second Meeting of the Joint Commission on Bilateral Cooperation](#) », Ambassade des Philippines au Canada, 27 novembre 2014; « [First Philippines-Canada Joint Commission for Bilateral Cooperation meeting – Joint Press Statement](#) », ministère des Affaires étrangères, gouvernement des Philippines, 7 février 2013.

³⁷³ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁷⁴ *Ibid.*

³⁷⁵ *Ibid.*, CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015.

³⁷⁶ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 29 janvier 2015; « [Le gouvernement Harper continue à soutenir les petites et moyennes entreprises qui exportent à l'étranger](#) », MAECD, 7 mai 2015; « [Le ministre Paradis annonce de nouvelles mesures de soutien aux partenariats public-privé pour créer des emplois et des débouchés dans la région de l'Asie-Pacifique](#) », MAECD, 6 mai 2015; « [Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale](#) », MAECD, 15 janvier 2014; « [APEC 2015 Priorities](#) », APEC, 2015.

E. Liens entre les peuples

Le comité estime que les liens solides qui unissent nos deux peuples sont un atout de plus en plus important dans nos relations bilatérales. Le tagalog est la langue qui se répand le plus rapidement au Canada et Statistique Canada prévoit que d'ici 2020, un million de Canadiens seront d'origine philippine. À l'heure actuelle, la communauté philippine est la troisième communauté ethnique étrangère en importance, avec environ 800 000 personnes d'origine philippine résidant au Canada, sans compter les 75 000 travailleurs étrangers temporaires qui proviennent également des Philippines³⁷⁷. Depuis quelques années, les Philippines sont le principal pays d'origine des travailleurs étrangers temporaires et des immigrants. En 2014, les Philippines étaient le premier pays d'origine des résidents permanents puisque plus de 40 000 Philippins ont décidé de s'établir au Canada³⁷⁸. Ce chiffre représente une augmentation importante par rapport à l'année précédente où l'on avait dénombré plus de 27 000 nouveaux résidents permanents d'origine philippine au Canada (uniquement devancés par les immigrants de la Chine et de l'Inde)³⁷⁹. Selon les propos de Susan Gregson, « ces liens entre les personnes donnent au Canada une grande visibilité aux Philippines et rehaussent grandement les relations bilatérales globales³⁸⁰ ». Le chargé d'affaires philippin a fait valoir de son côté que « les valeurs communes à ces deux peuples facilitent grandement les interactions et les relations individuelles³⁸¹ ».

Le comité a appris que de nombreux travailleurs étrangers temporaires et immigrants philippins satisfont aux exigences de spécialisation de la main-d'œuvre au Canada, notamment comme professionnels dans les soins de santé ou travailleurs compétents dans l'industrie du pétrole et du gaz dans l'ouest du Canada³⁸². Les gouvernements provinciaux du Canada et le gouvernement à Manille cherchent à faciliter le processus d'immigration de ces travailleurs au Canada par le truchement d'ententes de coopération en matière de travail. Une entente de ce genre existe déjà avec le gouvernement du Manitoba³⁸³ où près de 5 % de la population de la province est d'origine philippine³⁸⁴. Le gouvernement philippin aimerait envisager la possibilité de conclure une entente analogue à l'échelon fédéral³⁸⁵.

Par ailleurs, le nombre d'étudiants philippins qui choisissent d'étudier au Canada augmente et a même doublé depuis deux ans pour s'établir actuellement à quelque 3 000³⁸⁶. Ces chiffres sont néanmoins plus modestes que ceux d'autres pays asiatiques comme la Chine ou le Vietnam³⁸⁷. Le nombre d'étudiants philippins devrait encore augmenter à la lumière du Plan d'action conjoint pour la coopération en matière d'éducation qui a été récemment conclu entre la

³⁷⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014; CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 2 avril 2014.

³⁷⁸ MAECD, [Le ministre Fast souligne les avantages liés à l'amélioration des services d'envoi de fonds au Canada](#), communiqué de presse, 17 mai 2015.

³⁷⁹ Hugh Stephens, « [Canada and the Philippines: Step up the commitment](#) », *Globe and Mail*, 4 mai 2015.

³⁸⁰ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

³⁸¹ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁸² CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

³⁸³ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁸⁴ *Ibid.*

³⁸⁵ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 3 avril 2014.

³⁸⁶ Hugh Stephens, « [Canada and the Philippines: Step up the commitment](#) », *Globe and Mail*, 4 mai 2015.

³⁸⁷ CPAECI, [Témoignages](#), 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

Commission philippine d'enseignement supérieur et le Bureau canadien de l'éducation internationale³⁸⁸. Le comité encourage le gouvernement du Canada à envisager de faire des Philippines un marché prioritaire dans le cadre de la Stratégie en matière d'éducation internationale du Canada. D'autres liens ont été tissés par les échanges touristiques toujours plus nombreux. Selon le gouvernement philippin, quelque 131 000 touristes canadiens ont visité les Philippines en 2013, alors qu'environ 65 000 touristes philippins sont venus au Canada en 2012³⁸⁹. Le Canada se classe au nombre des 10 pays ayant le plus de touristes visitant les Philippines et un programme touristique spécialement conçu pour les retraités canadiens est prévu. Enfin, le gouvernement canadien rappelle que les Philippines sont le seul pays de l'ANASE à avoir des vols commerciaux sans escale vers le Canada; les vols allers simples de passagers entre le Canada et les Philippines ont augmenté de 22,5 % depuis 2008, soit 430 000 vols en 2013³⁹⁰.

Le comité présente les recommandations suivantes au sujet des intérêts du Canada dans le Sud-Est asiatique et des avantages possibles.

RECOMMANDATION 4

Le comité recommande que le gouvernement du Canada place le développement de relations avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et avec les pays qui en sont membres au cœur de son engagement approfondi dans la région de l'Asie-Pacifique.

RECOMMANDATION 5

Le comité recommande que le gouvernement du Canada intègre la coopération en matière de sécurité à sa stratégie globale visant à renforcer ses relations en Asie du Sud-Est, notamment en participant au Dialogue de Shangri-La et en continuant de chercher activement à adhérer au Sommet de l'Asie de l'Est ainsi qu'à la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE.

RECOMMANDATION 6

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue d'accorder une importance à l'assistance technique nécessaire pour renforcer la gouvernance, la primauté du droit et la gestion des ressources du secteur public dans les pays du Sud-Est asiatique où cette assistance aurait le plus grand impact.

³⁸⁸ Florida Mayo, « [Philippines and Canada Hold Second Meeting of the Joint Commission on Bilateral Cooperation](#) », Ambassade des Philippines au Canada, 27 novembre 2014.

³⁸⁹ CPAECI, *Témoignages*, 2^e session, 41^e législature, 18 juin 2014.

³⁹⁰ « [Le Canada conclut un accord de transport aérien élargi avec les Philippines, offrant ainsi un plus grand choix de vols et de liaisons](#) » Transports Canada, 6 juin 2014, « [Le Canada fait bon accueil à l'accord de partage de codes entre PAL et WestJet](#) », MAECD, 18 février 2015.

RECOMMANDATION 7

Le comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec les établissements d'enseignement canadiens et leurs homologues du Sud-Est asiatique, crée des partenariats dans les domaines de l'éducation et de la recherche afin d'approfondir les relations et les intérêts commerciaux du Canada dans la région.

RECOMMANDATION 8

Le comité recommande que le gouvernement du Canada travaille avec les pays de l'Asie du Sud-Est à améliorer l'adhésion aux traités des Nations Unies relatifs aux droits de la personne et à promouvoir l'adoption de pratiques de lutte contre la corruption et de responsabilité sociale des entreprises, auprès des entreprises et des gouvernements de la région.

RECOMMANDATION 9

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continue de renforcer son engagement global en Indonésie, notamment en ce qui concerne la diplomatie, la sécurité et le développement, la promotion d'une réforme continue et le soutien des entreprises canadiennes désireuses de percer le marché indonésien. En particulier, le gouvernement du Canada devrait accorder la priorité au financement et au développement de l'infrastructure, à la formation en matière de sécurité et de défense, ainsi qu'à la mise en valeur des droits de la personne, tous des secteurs clés où il convient de renforcer les relations avec l'Indonésie.

RECOMMANDATION 10

Le comité recommande que le gouvernement du Canada applique une approche diversifiée en coopérant avec la Birmanie, notamment en tirant parti des occasions de commerce et d'investissement, en intensifiant sa présence diplomatique au pays et en exécutant des programmes de développement. De plus, il conviendrait d'accorder une importance particulière à la coopération technique et au renforcement des capacités dans des domaines tels que la gouvernance, la gestion des ressources, la santé et l'éducation, tout en veillant à ce que les initiatives du Canada s'adressent à tous les groupes ethniques du pays.

RECOMMANDATION 11

Le comité recommande que le gouvernement du Canada continuer de chercher à mieux faire connaître le Canada à Singapour et à renforcer ses relations commerciales avec lui. Il devrait également privilégier ce pays comme une plaque tournante pour le développement de la sécurité, de la défense, de la coopération financière et diplomatique dans toute l'Asie du Sud-Est de même qu'au sein des

structures de l'ANASE, y compris les tribunes comme la réunion élargie des ministres de la Défense de l'ANASE et le sommet de l'Asie de l'Est.

RECOMMANDATION 12

Le comité recommande que le gouvernement du Canada fasse encore valoir l'importance des liens entre les peuples avec les Philippines, par exemple en mettant à profit son expertise en éducation, en développement des ressources humaines et en entrepreneuriat, de même que la responsabilité sociale des entreprises et la gestion des ressources publiques.

CONCLUSION

Parmi les grands changements qui touchent la politique, la sécurité et l'économie, la région de l'Asie-Pacifique retient plus que jamais l'attention sur la scène mondiale en tant que nation commerçante dans la région du Pacifique, pourvue d'une abondance de ressources humaines et naturelles. C'est pourquoi il importe, aujourd'hui plus que jamais, que le Canada prenne des mesures concertées pour approfondir son engagement dans la région.

Le présent rapport fait fond sur les études antérieures du comité qui ont porté sur l'Inde, la Chine et d'autres marchés émergents. Il expose les principales conclusions du comité et montre que le Canada doit mener une politique étrangère qui s'appuie sur un engagement indéfectible dans la région. À cette fin, le comité recommande que le gouvernement du Canada mène une initiative concernant le « pays tout entier », reconnaissant l'importance de la région de l'Asie-Pacifique pour la prospérité future du Canada, et qu'il prépare mieux les Canadiens à saisir les occasions qu'offre cette région.

Le rapport traite en particulier des relations du Canada avec l'Asie du Sud-Est et avec l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est. Puisque celle-ci est au cœur de l'intégration économique et d'autres changements en cours en Asie du Sud-Est, elle jouera probablement un rôle clé dans l'atteinte des objectifs du Canada dans cette région. Conscient de l'importance de la sécurité pour la stabilité et la croissance économique en Asie du Sud-Est, le comité expose dans son rapport les possibilités qui s'offrent au Canada de renforcer les relations grâce à la coopération en matière de sécurité dans la région et il recommande au gouvernement d'intégrer cette forme de coopération à sa stratégie globale visant à renforcer les relations en Asie du Sud-Est.

Il est également question de la coopération dans d'autres domaines : gouvernance et création d'institutions, droits de la personne et responsabilité sociale des entreprises, partenariats en éducation et recherche, infrastructure et développement, tous des domaines qui offrent au Canada des avantages dont il pourrait profiter pour mettre de l'avant les objectifs prioritaires communs et les partenariats dans la région.

Le Canada a commencé à prendre des mesures pour tirer parti des grands changements qui touchent la politique, la sécurité et l'économie dans la région de l'Asie-Pacifique, plus particulièrement l'Asie du Sud-Est, mais il reste beaucoup à faire. Le comité ne doute pas que le présent rapport trace la voie à suivre pour approfondir l'engagement du Canada dans cette région pleine de promesses et il se réjouit à l'avance des mesures qui seront prises à cet égard au cours des mois et des années à venir.

ANNEXE A : TÉMOINS

Première session de la quarante et unième législature

Date de la réunion

Organisme et porte-parole

22 mai 2013

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Peter McGovern, sous-ministre adjoint, Investissement, Innovation, Développement du commerce et Asie;

Marvin Hildebrand, directeur général, Direction générale des négociations commerciales;

Peter MacArthur, directeur général, Direction générale de l'Asie du Sud et du Sud-Est et de l'Océanie;

Cindy Termorshuizen, directrice générale (intérim), Asie du Nord;

Artur Wilczynski, directeur général, Direction générale de la sécurité et du renseignement et sous-ministre adjoint, Sécurité internationale, Afrique, Amérique latine et les Antilles (intérim).

Agence canadienne de développement international :

Jeff Nankivell, directeur général régional, Asie, Direction générale des programmes géographiques.

23 mai 2013

Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale :

Simon Palamar, chercheur.

Fondation Asie Pacifique du Canada :

Yuen Pau Woo, président et chef de la direction (par vidéoconférence).

29 mai 2013

Centre de la gouvernance internationale en innovation :

James Manicom, agrégé de recherche, Sécurité mondiale (par vidéoconférence).

Dawson Strategic :

Laura Dawson, présidente.

30 mai 2013

Conference Board du Canada :

Danielle Goldfarb, directrice associée, Centre du commerce mondial (par vidéoconférence).

Trans-Pacific Connections :

Hugh Stephens, directeur (par vidéoconférence).

Deuxième session de la quarante et unième législature

4 décembre 2013

À titre personnel :

John M. Curtis, attaché supérieur de recherche, Institut CD Howe, et Centre international pour le commerce et le développement durable (Genève).

Canadian Defence and Foreign Affairs Institute :

Colin Robertson, vice-président et chercheur, École de politique publique, Université de Calgary.

5 décembre 2013

Exportation et développement Canada :

Todd Winterhalt, vice-président, Développement des affaires, Marchés internationaux.

12 décembre 2013

À titre personnel :

Don Campbell, conseiller stratégique principal, Davis LLP, et ancien sous-ministre des Affaires étrangères et du Commerce international;

John Weekes, conseiller principal d'affaires, Bennett Jones, ancien négociateur en chef pour l'ALENA et ancien ambassadeur à l'OMC.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada :

Susan Gregson, sous-ministre adjointe (Asie);

Peter MacArthur, directeur général de la direction de l'Asie du Sud et du Sud-Est et de l'Océanie;

Jeff Nankivell, directeur général pour le développement (Asie-Pacifique).

29 janvier 2014

Manufacturiers et Exportateurs du Canada :

Mathew Wilson, vice-président, Politique nationale.

Fédération canadienne de l'agriculture :

Ron Bonnett, président.

Association des universités et collèges du Canada :

Paul Davidson, président.

Université Carleton :

Roseann O'Reilly Runte, rectrice et vice chancelière.

30 janvier 2014

À titre personnel : (par vidéoconférence) :

Shaun Narine, professeur agrégé, Département de science politique, Université St. Thomas.

Centre pour l'innovation dans la gouvernance internationale : (par vidéoconférence)

David Dewitt, vice-président des programmes;

David Welch, attaché supérieur de recherche, titulaire de la Chaire de recherche sur la sécurité mondiale du CIGI, École d'affaires internationales Balsillie, Université de Waterloo.

5 février 2014

À titre personnel : (par vidéoconférence)

Rex Hughes, professeur invité, Centre canadien des études sur la sécurité mondiale, École Munk des affaires internationales, Université de Toronto.

6 février 2014

Conseil canadien des pêches :

Patrick McGuinness, président.

À titre personnel : (par vidéoconférence)

Peter A. Petri, professeur titulaire de la Chaire de finances internationales Carl J. Shapiro, Université Brandeis.

12 février 2014

À titre personnel : (par vidéoconférence)

James A. Boutilier, associé, Center for Asia-Pacific Initiatives,
Université de Victoria;

Peter Chalk, politologue principal, RAND Corporation.

Service canadien du renseignement de sécurité :

Michael Peirce, directeur adjoint, Renseignement.

Agence des services frontaliers du Canada :

Brian Rumig, directeur général, Région internationale;

Lesley Soper, directrice générale par intérim, Programmes d'exécution
de la loi et du renseignement.

13 février 2014

Amnistie internationale Canada :

Alex Neve, secrétaire général.

À titre personnel :

Pierre Lortie, conseiller principal, Affaires, Dentons Canada.

Conseil canadien des chefs d'entreprise :

Ailish Campbell, vice-présidente, Politique internationale et
budgétaire.

5 mars 2014

À titre personnel :

Manuel Litalien, professeur adjoint, Département de développement
social, Université Nipissing (par vidéoconférence).

Saskatchewan Trade and Export Partnership (STEP) :

Lionel LaBelle, président et premier dirigeant (par vidéoconférence).

6 mars 2014

À titre personnel :

Dominique Caouette, professeur agrégé, Département de science
politique, directeur, Centre d'études de l'Asie de l'Est (CETASE),
coordonnateur du Réseau d'études des dynamiques transnationales et
de l'action collective (REDTAC), Université de Montréal (par

vidéoconférence).

Conseil canadien pour la coopération internationale :

Denis Côté, coordonnateur, Groupe de travail de l'Asie-Pacifique.

Bureau canadien de l'éducation internationale :

Karen McBride, présidente et chef de la direction.

À titre personnel :

Pitman Potter, professeur de droit, titulaire de la chaire HSBC de recherche sur l'Asie, Université de la Colombie Britannique (par vidéoconférence).

Building Markets :

Scott Gilmore, chef de la direction.

26 mars 2014

À titre personnel :

Bruce Matthews, professeur émérite de religion comparée, Université Acadia (par vidéoconférence);

Lex Rieffel, boursier principal non résident, Institut Brookings (par vidéoconférence).

Chemin de fer Canadien Pacifique :

Michael Murphy, vice-président, Affaires gouvernementales.

27 mars 2014

À titre personnel :

Toh See Kiat, président et membre du conseil d'administration, Goodwins;

Ken Sunquist, ancien sous-ministre adjoint, Asie et Afrique et délégué commercial en chef, MAECI, et ancien ambassadeur du Canada en Indonésie.

2 avril 2014

À titre personnel :

Vikram Nehru, professeur agrégé principal et titulaire de la Chaire Bakrie des études de l'Asie du Sud-Est, Dotation Carnegie pour la paix

internationale (par vidéoconférence);

Leonora C. Angeles, professeure agrégée de planification communautaire et régionale, d'études féminines et d'études des genre à l'Université de la Colombie-Britannique (par vidéoconférence).

3 avril 2014

Défense nationale :

Contre-amiral David Gardam, directeur général, Politique de sécurité internationale.

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada :

Susan Gregson, sous-ministre adjointe (Asie);

Peter MacArthur, directeur général, Direction de l'Asie du Sud et du Sud-Est et de l'Océanie;

Jeff Nankivell, directeur général pour le développement en Asie;

Leslie Norton, directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale.

9 avril 2014

À titre personnel :

John Roosa, Département d'histoire, Université de la Colombie-Britannique (par vidéoconférence).

10 avril 2014

À titre personnel :

Syed Sajjadur Rahman, professeur à temps partiel, École de développement international et de mondialisation, Université d'Ottawa.

30 avril 2014

Council on Foreign Relations :

Joshua Kurlantzick, agrégé supérieur de recherche pour l'Asie du Sud-Est (par vidéoconférence).

À titre personnel :

Richard Barichello, directeur, Centre de recherche sur l'Asie du Sud-Est de l'Université de la Colombie-Britannique (par vidéoconférence);

Robert Anderson, professeur, Université Simon Fraser (par vidéoconférence).

- 1^{er} mai 2014** **Mines Alerte Canada :**
- Catherine Coumans, coordonnatrice de la recherche et coordonnatrice de l'Asie-Pacifique.
- National Endowment for Democracy :**
- Brian Joseph, directeur principal du programme de l'Asie et des programmes mondiaux (par vidéoconférence).
- 14 mai 2014** **Ambassade de la République d'Indonésie :**
- Son Excellence Dienne H. Moehario, ambassadrice au Canada;
- Cicilia Rusdiharini, ministre-conseillère politique;
- Hikmat Moeljawan, conseiller économique;
- Sulistya Widayanta, attaché commercial;
- Sylvia Masri, deuxième secrétaire politique.
- 15 mai 2014** **Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada :**
- Susan Gregson, sous-ministre adjointe, Asie-Pacifique;
- Evelyn Puxley, directrice, Relations avec l'Asie du Sud-Est et Océanie.
- 28 mai 2014** **Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada :**
- Richard Arbeiter, directeur et Adjoint du Sherpa du G8/G20, Direction des relations économiques internationales et sommets;
- Evelyn Puxley, directrice, Direction des relations avec l'Asie du Sud-Est et l'Océanie.
- 29 mai 2014** **Blackberry :**
- Morgan Elliott, vice-président, Relations gouvernementales.
- 5 juin 2014** **Inter Pares :**
- Rebecca Wolsak, gestionnaire de programme.

À titre personnel :

Dre Cynthia Maung, directrice, Clinique Mae Tao;

Saw Nay Htoo, directeur de programme, Association médicale birmane;

Nang Snow, directrice adjointe, Équipe mobile de travailleurs de la santé;

Nai Ley Ye Mon, directeur, Comité national de santé môn;

Gary Rozema, coordonnateur de programme, Centre de secours birman.

18 juin 2014

Ambassade de la République des Philippines au Canada :

Eric Gerardo Tamayo, chargé d'affaires, ministre et consul général;

Porfirio Mayo, Jr., premier secrétaire et consul;

Flerida Ann Camille P. Mayo, ministre et consule.

19 juin 2014

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) :

James Appathurai, secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique de sécurité, et représentant spécial du secrétaire général de l'OTAN pour le Caucase et l'Asie-Centrale. (par vidéoconférence)

11 décembre 2014

Ambassade de la République de l'Union du Myanmar :

S.E. Hau Do Suan, ambassadeur.

29 janvier 2015

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada :

Susan Gregson, sous-ministre adjointe, Asie-Pacifique;

Peter MacArthur, directeur général, Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Océanie;

Jeff Nankivell, directeur général, Programmation en Asie.

5 février 2015

The Border Consortium :

Sally Thompson, directrice exécutive;

Duncan McArthur, directeur des partenariats.

Inter Pares :

Kevin Malseed, gestionnaire de programme;

Rebecca Wolsak, gestionnaire de programme.

ANNEXE B : MISSION D'ÉTUDE EN ASIE (INDONÉSIE ET SINGAPOUR)

(Jakarta)

Ambassadeur Donald Bobiash, Ambassade du Canada en Indonésie
Tracy Reynolds, délégué commercial principal, Ambassade du Canada en Indonésie
Hélène Viau, conseillère (affaires politiques et publiques), Ambassade du Canada en Indonésie
Jacob Thoppil, directeur, Coopération internationale/conseiller en développement, Ambassade du Canada en Indonésie
Col. J. Knackstedt, attaché de défense du Canada, Ambassade du Canada en Indonésie
M-J Wason, conseiller (gestion) et consul, Ambassade du Canada en Indonésie
Chris Bendl, président et chef de la direction, Manulife Indonesia
Eddy Belmans, président-directeur, Sunlife Indonesia
Tony Costa, président, Commonwealth Bank Indonesia
Sumit Dutta, administrateur national et directeur de la HSBC en Indonésie
Richard Emmerson, avocat, SSEK Indonesia
Francisco Goncalves, président-directeur, McElhanney Indonesia
Kusuma Lienandjaja, Relations gouvernementales, BlackBerry Indonesia
Cameron Tough, Relations avec les investisseurs, Adaro
Tracy Diehl, première secrétaire (Commercial), Ambassade du Canada en Indonésie
Nyoto Irawan, président, Dusaspun
Nico Kanter, président, PT Vale Indonesia Tbk
Jefferson Jauwena, directeur, Planification d'entreprise et développement commercial, PT Sriwijaya Air
Ir. Helmi Maemozax, président, PT Ilham Tredi Industri
Edwin Pieroelie, président, Klirkom
Huy Nguyen, deuxième secrétaire (Affaires politiques et publiques), Ambassade du Canada en Indonésie
Dewi Fortuna Anwar, vice-secrétaire aux affaires politiques du vice-président Jusuf Kalla et vice-présidente des sciences sociales et humaines, Institut indonésien des sciences (LIPI)
Judith J. N. Dipodiputro, conseillère politique de Luhut Panjahitan, chef du cabinet du président Luhut Panjahitan
Retno Shanty Ruwyastuti, rédacteur principal Metro TV et conseiller politique du parti Surya Paloh'NASDEM
S.E. Rachmat Gobel, ministre du Commerce
Bachrul Chairi, directeur général pour la coopération commerciale internationale
S.E. Retno Marsudi, ministre des Affaires étrangères
Abdurrahman Mohammad Fachir, vice-ministre des Affaires étrangères
Dana Smith, première secrétaire (Affaires politiques et publiques), Ambassade du Canada en Indonésie
Paul Rowland, Services d'information Reformasi
Sidney Jones, directeur, Institute for Policy Analysis of Conflict
Hermanwan Sulisty, président, The National Security Studies Center
Terry Burkin, conseiller principal, Sanctuary, Intelligent Risk Solutions
L'hon. Setya Novanto, président de la Chambre des représentants de l'Indonésie

Fadli Zon, vice-président de la Chambre des représentants de l'Indonésie
 Fahri Hamzah, président adjoint de la Chambre des représentants de l'Indonésie
 Tantowi Yahya, vice-président de la Commission 1 (Défense, Affaires étrangères et Information), Chambre des représentants de l'Indonésie
 Hon. Winantuningtyastiti Swasanany, secrétaire général de la Chambre des représentants de l'Indonésie
 Tatang Sutharsa, sous-secrétaire général pour la coopération en session et inter-parlementaire de la Chambre des représentants de l'Indonésie
 Kadir J. Rajagukguk, sous-secrétaire général pour les délibérations sur les projets de loi de la Chambre des représentants de l'Indonésie
 Jaka Dwi Winarko, chef du Protocole et des médias, Chambre des représentants de l'Indonésie
 S.E. Periowsamy Otharam, secrétaire général de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE
 Robert McCubbing, conseiller de l'ANASE, Ambassade du Canada en Indonésie
 Aditya Gana, agente politique, Ambassade du Canada en Indonésie
 Emilia Renita, coordonnatrice, Organization of Ahlulbayt for Social Support and Education
 Ferdi Irwandi, conseiller juridique, Organization of Ahlulbayt for Social Support and Education
 Yuzia Johanis, conseiller juridique, Organization of Ahlulbayt for Social Support and Education
 Monica Tanuhandaru, directrice, Partenariat pour la réforme de la gouvernance
 Wawan Suyatmiko, gestionnaire de programme, Transparency International Indonesia
 Anindya Restuviani, gestionnaire de projet pour MDG Post, ONG internationale sur le développement indonésien (INFID)
 S.E. Jusuf Kalla, vice-président d'Indonésie
 Ambassadeur Mohamad Oemar, secrétaire du vice-président de l'Indonésie
 S.E. Tan Hung Seng, représentant permanent de Singapour auprès de l'ANASE
 S.E. Chombhala Chareonying, représentant permanent de Thaïlande auprès de l'ANASE
 S.E. Rahmat Pramono, représentant permanent d'Indonésie auprès de l'ANASE
 Mohamad Razdan Jamil, représentant permanent adjoint de Malaisie auprès de l'ANASE
 Tin Maung Naing, représentant permanent adjoint du Myanmar auprès de l'ANASE
 Noel Novicio, représentant permanent adjoint des Philippines auprès de l'ANASE
 Hani Nadiyah, représentant permanent adjoint de Brunei auprès de l'ANASE
 S.E. Vu Dang Dzung, représentant permanent du Vietnam auprès de l'ANASE
 Pr. K.H. Ali Mustafa Ya'qub, grand imam, Mosquée Istiqlal
 Mubarak, directeur de la gestion de la Mosquée Istiqlal
 Subandi, secrétaire de la gestion de la Mosquée Istiqlal
 Abu Huroiroh, Bureau des relations publiques de la Mosquée Istiqlal
 Andi Ali Rizqi, interprète de la Mosquée Istiqlal
 Zulyan Hendra, administration financière (développement), Ambassade du Canada en Indonésie
 Hari Basuki, agent de développement principal, Ambassade du Canada en Indonésie
 Donovan Simpson (Whati, Territoires du Nord-Ouest), Jeunesse Canada Monde
 Alexis Demers (Mont Tremblant, Québec), Jeunesse Canada Monde
 Pascale Leveault Allaird (Gracefield, Québec), Jeunesse Canada Monde
 Aaron Ginn (Dartmouth, Nouvelle-Écosse), Jeunesse Canada Monde
 Nura Yunus (Toronto, Ontario), Jeunesse Canada Monde
 Graham Shonfield (Toronto, Ontario), Jeunesse Canada Monde
 Christen Kong (Toronto, Ontario), Jeunesse Canada Monde
 Laura Tassie (Coldstream, Colombie-Britannique), Jeunesse Canada Monde

Paul Dirks (Gretna, Manitoba), Jeunesse Canada Monde
Stephanie Xu (Oshawa, Ontario), Jeunesse Canada Monde
Tammy Hoblak, gestionnaire de programme, Jeunesse Canada Monde

(Singapour)

Heather Grant, haute-commissaire, Haut-commissariat du Canada à Singapour
Kapil Madan, conseiller / (commerce), Haut-commissariat du Canada à Singapour
Lisa Rice Madan, conseillère (Affaires politiques et publiques), Haut-commissariat du Canada à Singapour
Florence Charbonneau, conseillère et consule (gestion et affaires consulaires), Haut-commissariat du Canada à Singapour
Shirley Ong, première secrétaire & conseillère économique régionale pour l'ANASE, Haut-commissariat du Canada à Singapour
Martin Barry, conseiller (immigration), Haut-commissariat du Canada à Singapour
Barry Irvine, agent de liaison (Agence des services frontaliers du Canada), Haut-commissariat du Canada à Singapour
Rob Simmons, bureau de l'Alberta à Singapour
Sitoh Yih Pin, député
Zaqy Mohamad, député
David Ong, député
Penny Low, députée
S.E. Philip Green, haut-commissaire d'Australie à Singapour
S.E. Bernadette Cavanagh, haute-commissaire de Nouvelle-Zélande à Singapour
S.E. Tormod Cappelen Endresen, ambassadeur de Norvège à Singapour
S.E. Haruhisa Takeuchi, ambassadeur du Japon à Singapour
Grace Fu, deuxième ministre (Affaires étrangères)
S.E. Philip Eng, haut-commissaire de Singapour au Canada
A. E. Bollard, directeur général, Secrétariat de l'APEC
Eduardo Pedrosa, secrétaire général, Conseil de coopération économique du Pacifique
Sarah Gleave, spécialiste de projet, Secrétariat de l'APEC
Chia Wan LIEW, représentant en chef, Asie du Sud-Est, Exportation et développement Canada
Rajesh Sharma, représentant, Asie du Sud-Est, Exportation et développement Canada
Wayne Farmer, président, Conseil commercial Canada-ANASE
Irshad Naveed, président et chef de la direction, Manulife Singapore
Cameron Vernest, directeur général pour Singapour et les Philippines chez Blackberry
Karen Cvornyyek, présidente, Asie, B+H Architects
Daniel Moore, chef régional, Marchés des capitaux mondiaux, Asie-Pacifique, Scotiabank
Tommy Koh, ambassadeur itinérant, ministère des Affaires étrangères
Ravi Velloor, chef du service de nouvelles internationales, Straits Times
LIM Hng Kiang, ministre du Commerce et de l'Industrie